

Différences

Le monde
entre les dents

2,30
republique
française
1982
postes
lutte
contre le
racisme

Metro
expo
photo

Israéliens et Palestiniens

Pour la première fois en France UN TIMBRE POSTE CONTRE LE RACISME

Procurez-vous les 4 souvenirs philatéliques
édités par le mrap



Une enveloppe (165 mm x 90 mm),
illustrée par un dessin de M. Sainson.

Prix : 8 francs.



Carte postale (150 mm x 105 mm)
d'après une fresque de Picasso
(**Les quatre parties du Monde**).

Prix : 8 francs.



Plaquette souvenir (210 mm x 150 mm),
d'après un dessin de Folon.

Prix : 15 francs.

Carte postale rappelant le sujet du timbre (150 mm x 105 mm).
Prix : 8 francs.

Passez vos commandes dès maintenant, accompagnées du règlement au MRAP, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Le jeu complet (envoi recommandé) : 41 F + 14 F de frais d'expédition. Ces souvenirs philatéliques seront aussi en vente au « musée de la Poste » à Paris, 34, bd de Vaugirard, 75015, les samedi 20 et dimanche 21 mars 1982, de 9 heures à 18 heures.

UN PRINTEMPS BIEN TARDIF

De même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, l'émission d'un timbre-poste contre le racisme n'ouvrira pas à l'instant même, une ère de fraternité universelle. Il faudra pour cela beaucoup d'autres initiatives, en beaucoup d'autres domaines, et beaucoup de saisons répétées. Pourtant, il y a là un signe de bon augure, et nous saluons cette contribution du ministre des PTT à la Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Depuis qu'en 1956, l'O.N.U. a fixé celle-ci au 21 mars de chaque année, c'est la première fois qu'un gouvernement la célébrera de manière significative. Comme d'ailleurs le 8 mars, Journée internationale des femmes, et le 8 mai, anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Certes, les exemples abondent d'événements vidés ou détournés de leur sens, et l'on se demandera en quoi ces rendez-vous avec des abstractions établis une fois pour toutes, peuvent quoi que ce soit dans la réalité. En fait, les peuples ont les célébrations qu'ils méritent. Il dépend d'eux que les symboles jalonnant la vie politique et sociale reflètent le meilleur de leur histoire, leurs véritables aspirations, et ne restent pas lettre morte.

Il n'est donc pas indifférent que la vignette collée sur notre courrier représente quatre mains unies plutôt que le képi du maréchal Pétain ou le casque blanc d'un « pacificateur » colonial. A une image, même abstraite s'associent des idées, des attitudes : il est bon qu'elles ébauchent un avenir plus humain. Comme il est bon que la journée de l'ONU nous rappelle à point nommé, que le racisme, ça existe encore et qu'il faut s'en occuper.

Pudeur ? Crainte de la contagion ? Dissimulation complice ? Les radios, les télé, la plupart des journaux répugnent cependant à en dénoncer les manifestations flagrantes. Une mosquée plastiquée, des Maghrébins mitraillés à Montpellier ; de jeunes immigrés se voyant interdire l'entrée d'une « boîte » à Flers, en Normandie, injuriés, arrêtés pour avoir réagi ; des librairies non-conformistes incendiées à Paris et à Reims, tandis que dans toute la France se multiplient les attentats sous les prétextes les plus divers : autant de faits qui nous semblent exiger l'attention. En outre, le MRAP a cité lors d'une conférence de presse de nombreux cas de discriminations, les exploits dangereux de quelques Dupont-la-Joie surexcités, des déclarations, articles, tracts et graffiti provoquant délibérément à la haine avec l'objectif évident de susciter la division, la peur, le désarroi, à des fins de déstabilisation politique.

Il n'est donc pas si certain que l'on puisse s'en remettre au vote du 10 mai pour faire disparaître par enchantement (ou par décret) les poisons qui minaient jusque là notre société. Souhaitons que le « premier jour » du timbre soit, pour ceux qui s'illusionnaient, le début d'une prise de conscience durable, vigilante et active.

Et savez-vous que la date du 21 mars a été choisie en souvenir du massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud ? Soixante-neuf morts, des centaines de blessés, hommes, femmes enfants, sous les balles de la police : ils avaient la peau noire et ils manifestaient pacifiquement contre l'apartheid au printemps de 1960. Dans leur pays, l'oppression, la répression racistes n'ont pas cessé de s'aggraver depuis.

Des millions de persécutés réduits à une misère mortelle, le record mondial des exécutions capitales, six militants du mouvement de libération en danger d'être pendus, un quarantième « suicidé » (blanc, celui-là) dans les prisons où l'on torture.

Là encore, les médias, les défenseurs les plus bruyants des Droits de l'Homme laissent planer un surprenant silence. Serait-ce parce que la France et les autres puissances occidentales continuent d'apporter à ce régime fondé sur le racisme leur soutien économique, militaire, nucléaire sans lequel il ne survivrait pas ? Faute de décourager par des sanctions ceux qui en profitent, c'est pourtant une terrible explosion de violence qui se prépare là-bas, ainsi que de graves conflits au sud de l'Afrique, et peut-être une guerre mondiale...

Pensons-y. Si le printemps de la nature est, cette année, plutôt précoce, celui qui verra fleurir l'égalité entre les hommes « différents », l'amitié entre les peuples séparés, se montre hélas ! bien tardif, malgré le vol avant coureur des trop rares hirondelles de notre espoir. Mais nous pouvons, vous pouvez sûrement faire quelque chose pour hâter sa venue. Lire et faire lire **Différences**, par exemple.



Alors vous aussi, ne tardez plus, faites comme eux, abonnez-vous

Oui, je désire m'abonner à Différences

Je vous joins un chèque de

140 F (1 an) 75 F (6 mois) 200 F (soutien)

Je recevrai Différences à partir du numéro _____

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Profession _____

Bulletin dûment rempli accompagné d'un chèque à retourner à :

Différences (Service Abonnements), 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS.

* Abonnement 1 an : étranger : 170 F, chômeur et étudiant : 110 F

DIF 8

Sommaire

DIFFÉRENCES MARS 82

POINT CHAUD

6

AFRIQUE DU SUD : L'ENCERCLEMENT

Un syndicaliste blanc meurt en prison. Pour la première fois, Noirs et Blancs manifestent ensemble. La répression s'aggrave. Aux frontières, les pays libérés inquiètent les tenants de l'apartheid.
Véronique MORTAIGNE

ACTUALITÉ

10

AU « BILAN » : XÉNOPHOBIE ET RACISME D'ÉTAT

La France en mai 1981 ? Huit personnalités l'ont auscultée pour en dresser le tableau.
Robert DECOMBE

ACTUALITÉ

12

LA FACE CACHÉE DES ÉTATS-UNIS

Pendant que les « Reaganomics » jettent les Noirs dans une pauvreté accrue, les droits civiques sont battus en brèche.
Robert PAC

ACTUALITÉ

13

UN ASSASSIN DANS LA VILLE

20 enfants pendus après avoir servi de cobayes. L'impunité du SS Arnold STRIPPEL se prolongera-t-elle ?
R.D.

NOTRE TEMPS

16

LE TIMBRE OU LE MONDE ENTRE LES DENTS

Message, passe-temps pour trois millions d'amateurs et solidarité internationale avec la sortie, le 20 mars, du timbre « Lutte contre le racisme ».
Mariette HUBERT

RÉGIONALE

20

UN « BANTOUSTAN » A LA NIÇOISE

A Nice, jumelée avec Le Cap, du racisme ? Pensez-vous ! On aime les étrangers ici... Pour certains, on prépare même une réserve.
Jérôme BOUVIER

CONNAITRE

25

ISRAËLIENS ET PALESTINIENS

Deux voix pour la paix : Matti PELED « Il appartient aux Palestiniens de l'extérieur de toucher le cœur et l'âme des Israéliens ». Dr. HAMZEH « Si la politique israélienne se poursuit, je ne sais pas ce qui va se passer ». Propos recueillis par *Jean LIBERMAN, Gisèle CLOAREC et Geneviève SELLIER*

RÉFLEXION

34

LE CORPS ÉTRANGER

La maladie de l'immigré peut revêtir

un caractère dramatique car d'importantes difficultés de communication peuvent avoir exacerbé une « différence » qui ne demandait qu'à être reconnue.
Silla CONSOLI

HISTOIRE

36

ENCORE L'AFFAIRE DREYFUS

Une affaire entre « bourgeois » ? Jaurès a vu l'essentiel, les Preuves en témoignent.
Jean SURET-CANALE

CULTURE

38

ET POURTANT ILS TOURNENT

Sembène Ousmane, Lino Brocka, Fernando Solanas sont exclus des écrans en France.
Jean-Pierre GARCIA

CULTURE

40

« ARRÊTEZ DE DISTRAIRE L'APARTHEID ! »

Le gouvernement sud-africain n'épargne ni la musique ni les musiciens d'où exils, bannissements, interdits...
Marc MANGIN

EN DÉBAT

44

LE COMMERCE SERT-IL LA PAIX ?

Un professeur d'université, un économiste et un journaliste donnent leur avis.

DIFFERENCES magazine mensuel créé par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), édité par la SED (Société des Editions Différence) - 89, rue Oberkampf - 75011 Paris - Tél. : 806.88.33

Abonnements : 1 an 140 F ; 1 an étranger : 170 F ; 6 mois : 75 F ; Étudiants et chômeurs : 1 an : 120 F ; 6 mois : 65 F. (Joindre une photocopie de la carte d'étudiant ou de la carte de pointage). Soutien : 200 F. Abonnement d'honneur : 1 000 F.

Directeur de la publication : Albert LEVY ; Secrétariat de rédaction et maquettes : Pierre INGHILLERI ; Service photos : Abdelhak SENNA. Ont collaboré à ce numéro : Jérôme BOUVIER, Maïten BOUISSET, Gisèle CLOAREC, Silla CONSOLI, Robert DECOMBE, Jean-Pierre GARCIA, Mariette HUBERT, Anne LAURENT, Jean LIBERMAN, Marc MANGIN, Véronique MORTAIGNE, Jean-Michel OILE, Robert PAC, Alain RAUCHVARGER, Claude RICHARD, Marie-Jeanne SALMON, Geneviève SELLIER, Jean SURET-CANALE, Yves THORAVAI.

Le timbre commémoratif « lutte contre le racisme » a été dessiné par M. René Dessirier et gravé par M. Eugène Lacaque, qui nous ont aimablement autorisés à le reproduire, ce dont nous les remercions. Nos vifs remerciements vont aussi à M. Laveau, chef du bureau d'émission du timbre-poste, à sa collaboratrice, Mme Pinot, à M. Farcigny, éditeur philatélique et à l'abbé Jean Pihan pour toute l'aide qu'ils nous ont apportée à cette occasion.

Publicité : Hubert BISMUTH et Paul NATAF (tél. : 806.88.33). Administration : Khaled DEBBAH, Secrétariat : Danièle SIMON. Photocomposition et photogravure : SIRG. Impression : Imprimerie DU LAC et JARDIN. Diffusion : N.M.P.P.

Un syndicaliste blanc meurt en prison, le 46^e, et pour la première fois une grève générale unit Noirs et Blancs. Entourée par un nombre croissant de pays nouvellement libérés, condamnée par l'opinion internationale, l'Afrique du Sud s'accroche à l'apartheid et aggrave la répression.

AFRIQUE DU SUD : L'ENCERCLEMENT

« Si vous pouviez voter pour le Parlement aujourd'hui, pour qui voteriez-vous ? » Au sondage lancé par le journal anglophone *The Star* de Johannesburg, 40% des personnes interrogées (Africains, métis, Indiens) ont répondu : « *African National Congress* » (ANC). Nelson Mandela leader de l'ANC, emprisonné au bagne de Robben Island, recueille d'autre part 76% de leurs suffrages. Malheureusement, la démocratie est si inexistante au pays de l'apartheid que ces intentions de vote ne risquent guère de se concrétiser dans l'immédiat.

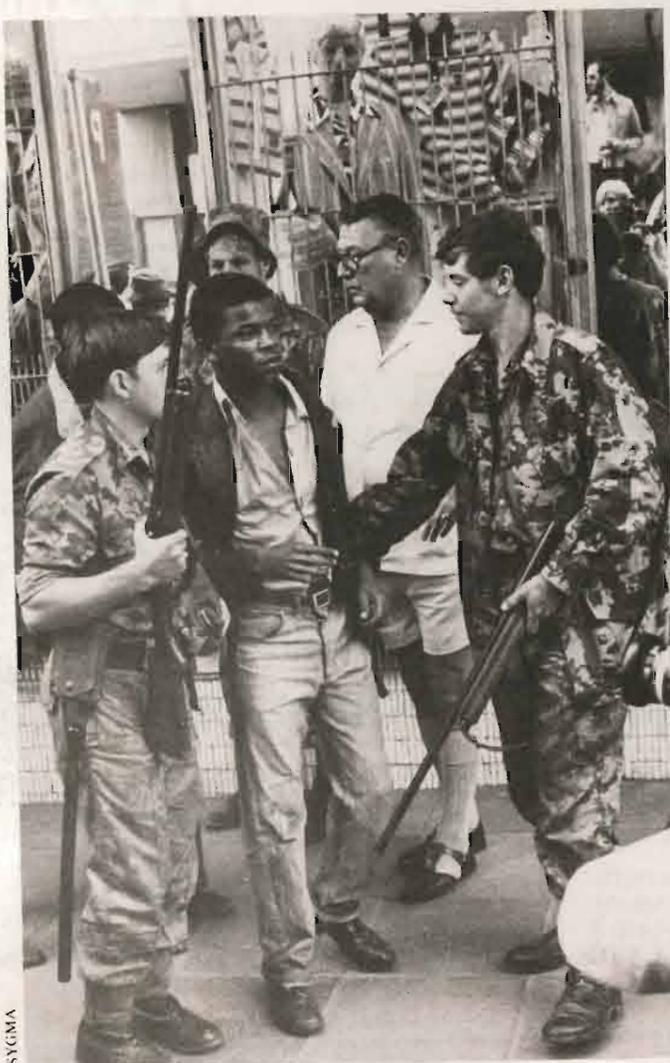
Cette percée de l'ANC dans l'opinion publique sud africaine et internationale va de pair avec une recrudescence de ses activités militaires. La branche armée de l'ANC compte aujourd'hui plusieurs centaines d'hommes bien entraînés, dont beaucoup sont issus du *Mouvement de la conscience noire*.

Quatre-vingt coups de mains en 1981, dont huit contre des représentants de l'ordre, attaques contre des commissariats, explosions spectaculaires : l'ANC désire avant tout affirmer sa présence.

Fuite en avant

Face à ce mouvement démocratique pour l'éradication du racisme et de l'oppression, dans lequel l'ANC joue un rôle de premier plan, le gouvernement de M. Botha se voit contraint à la fuite en avant. Ainsi, la session parlementaire de 1982 s'est-elle ouverte sur un feu d'artifice de nouvelles mesures répressives.

Première visée : la presse. Près de cent textes existent déjà qui restreignent la publication d'articles sur l'énergie atomique, les affaires militaires, ou interdisent d'émettre des jugements sur des personnes « bannies » ou des actions



L'armée sud-africaine quadrille le territoire national.

actuellement, en République Sud-Africaine, plusieurs milliers d'opposants sont en état d'arrestation, « bannis » ou emprisonnés sans jugement.

Depuis dix ans, 46 détenus sont morts en prison. Le « suicide » en février d'un jeune syndicaliste blanc, Neil Agett, retrouvé pendu dans sa cellule, a soulevé une intense émotion et pour la première fois dans l'histoire du pays, une grève générale d'une demi-heure a uni Noirs et Blancs.

La troisième mesure, l'extension du service militaire obligatoire (deux ans), répond au souci de l'état-major sud-africain de quadriller l'ensemble du territoire et d'opposer à la guérilla le principe de « *aera defense* » ou défense locale. Ainsi, femmes, Indiens, minorités « *coloured* » et Blancs risquent de se retrouver unis sous la même bannière...

Mais pour le gouvernement raciste de Prétoria, le grand frisson vient du Nord. Entourée de pays nouvellement libérés, l'Afrique du Sud doit, pour survivre, éviter à tout prix de perdre son hégémonie économique, faute d'avoir pu conserver son influence politique. Situation de guerre dans certains « *homelands* », comme le Venda, où règne une atmosphère de terreur répressive, coopération sans cesse accrue entre ses voisins : le régime de l'apartheid se sent mal dans sa peau.

Pressions économiques

Comme riposte, Prétoria a choisi d'une part d'exercer des pressions économiques et politiques (directes au Zwaïland, par lobby blanc interposé au Zimbabwe, par contrats commerciaux à l'Ile-Maurice), ensuite de soutenir des groupes terroristes (l'UNITA en Angola, responsable de la destruction de la raffinerie de pétrole de Luanda en novembre dernier,

gouvernementales. Le rapport de la Commission Steyn préconise un renforcement du contrôle des organes de presse, par l'établissement d'un « *registre des journalistes* » qui ne pourraient plus exercer leur activité qu'une fois

agréés par une commission nommée par le gouvernement. Autre « *aménagement* » présenté au parlement, le rapport Rabie propose le renforcement de la législation en matière de sécurité, déjà fort bien fourni puisque

la *Résistance Nationale du Mozambique* (RNM), dont l'objectif avoué est d'isoler le pays en sabotant routes, pipe-lines, ports et voies ferrées).

L'Afrique du Sud espère ainsi entraver l'essor économique des pays voisins et garder la mainmise sur leur économie, car en cas de réussite tout devra continuer de transiter par ses ports.

En contrepartie, la Communauté économique européenne finance depuis un an la *conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe* en liaison avec les pays indépendants de la région, afin de les doter de moyens de communication indépendants. Si la mise en place est encore lente, le pas a été franchi. Sur le plan politique, le renforcement de l'interventionnisme de l'Afrique du Sud a provoqué un

M. Paul Vergès, député de la Réunion, ont préconisé pour la première fois des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Mais ces sanctions seront-elles efficaces. Les déclarations d'intention abondent en la matière. La France, très intéressée par l'Afrique australe, comme le démontrent les nombreux voyages de M. Penne, conseiller spécial de la Présidence de la République pour les affaires africaines, a elle-même adopté une position inconfortable en permettant à la société Framatome de fournir de l'uranium enrichi à l'Afrique du Sud qui n'a pas ratifié le traité de non prolifération des armes nucléaires.

Comme membre du « groupe de contact » (France, République fédérale allemande, Canada, Grande-Bretagne) chargé de régler le conflit namibien, la France béné-



Les troupes sud-africaines effectuent régulièrement des « raids » en Angola.

durcissement de la position des pays de la CEE.

A l'issue d'un récent voyage effectué dans le cadre d'une commission d'enquête CEE-Pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), des parlementaires européens, dont

ficie des espoirs du peuples de la région car elle a les moyens de débloquent la situation et d'achever la Namibie vers l'indépendance. La partie n'est pas facile mais la France saura-t-elle mettre à profit ce capital de confiance ?
Véronique MORTAIGNE

Un pays où il fait bon vivre !

« Heureux qui comme Ulysse a fait de beaux voyages, se disent aujourd'hui tous ceux qui ont eu la chance de visiter l'Afrique du Sud en mars 1981. Il ne tient qu'à vous d'en faire autant pour vous sentir dépaysés, oublieux de vos préoccupations quotidiennes, transporté en quelque sorte sur une autre planète dans un pays où tout est différent et merveilleux à la fois... Ne manquez pas cette chance pour comprendre aussi le rôle capital joué par l'Afrique du Sud dans le domaine des relations internationales, pays tout en contrastes où le bien-être, la beauté du site ne font pas oublier qu'il est une des dernières places-fortes du monde occidental où il fait encore bon vivre ».

Voilà comment l'Afrique du Sud de l'apartheid est décrite dans *France-USA*, le journal de l'association *France-Etats Unis* présidée par M. Thierry Maulnier de l'Académie Française.

R.P.

PIERRE LICHAU
S.A. au capital de 2.004.000 F

10 rue de Louvois - 75063 Paris cedex 02
Tél. : 260.33.44 + - Télex : Publi 210311 F
Agences à : LILLE (Croix) - LYON
STRASBOURG - MARSEILLE

**Spécialiste de la communication
sous toutes ses formes**
• Publicité de Recrutement
• Publicité Générale
• Agence de Télécommunications

PRONUPTIA®
DE PARIS

Mille et une façons de dire oui...



Venez découvrir
notre collection exclusive de Robes de Mariées
dans la boutique PRONUPTIA
la plus proche de chez vous.



Procès des syndicalistes turcs poursuivis par la junte.



M. Ahmed Ben Bella et le chef sioux.



Après la mort d'Ahmed Medjir, Place de Clichy.



Madame le Ministre et Albert Lévy.

25 JANVIER

FRANCE
 □ Un cafetier du Perreux (Val-de-Marne) est condamné à une peine de 5 ans de détention avec sursis pour avoir tué, le 1^{er} janvier 1980, un consommateur portugais.

27 JANVIER

FRANCE
 □ Les travailleurs immigrés de l'atelier de confection Semmai (Paris-10^e), après 15 jours de grève, obtiennent une augmentation de salaire, l'amélioration de leurs conditions d'hygiène et le paiement à 50% des jours de grève.

28 JANVIER

RFA
 □ Le ministre de l'Intérieur interdit un parti néo-nazi, le Mouvement socialiste populaire du parti des travailleurs allemands et sa section de jeunes, le Front de la jeunesse.

O.N.U.
 □ Le Conseil de Sécurité a l'unanimité moins deux abstentions (les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) demande la convocation d'urgence d'une session spéciale de l'Assemblée générale au sujet de l'annexion du Golan par Israël.

29 JANVIER

FRANCE
 □ Le secrétaire d'Etat, M. François Autain, indique que 136 000 travailleurs immigrés ont déposé des dossiers pour la régularisation de leur situation juridique. Il annonce de prochaines réformes pour « reconnaître aux immigrés l'égalité des droits ».

30 JANVIER

O.L.P.
 □ M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, se déclare très déçu par la position française aux Nations unies à propos d'éventuelles sanctions contre Israël à la suite de l'annexion du Golan syrien.

31 JANVIER

TURQUIE
 □ Le gouvernement turc rejette la résolution adoptée le 29 janvier par le Conseil de l'Europe qui le condamnait, demandait la libération des prisonniers politiques, le rétablissement des libertés (presse, partis, syndicats) et ordonnait l'envoi d'une commission d'enquête officielle en Turquie.

SALVADOR
 □ 27 ouvriers et étudiants ont été assassinés par l'armée dans un quartier pauvre de San Salvador.

1^{er} FEVRIER

FRANCE
 □ Les personnels du service des étrangers de la préfecture de Paris observent une journée de grève pour protester contre le manque de personnel, les mauvaises possibilités d'accueil et le « flou » dans lequel ils se voient contraints de régulariser certaines situations d'étrangers.

TURQUIE
 □ Selon les autorités militaires, 617 personnes encourent la peine de mort à Istanbul. 1 630 autres, membres des organisations de gauche, doivent y être jugées. Il y a eu au total 24 000 arrestations et 10 exécutions.

2 FEVRIER

FRANCE
 □ Le Syndicat de la Magistra-

ture, le Syndicat des avocats de France, les Jeunes avocats de la conférence syndicale des avocats expriment leur inquiétude au sujet des contrôles d'identité maintenus malgré l'abrogation de la loi *sécurité et liberté*.

□ Le Front Polisario ouvre une représentation en France.

□ Des travailleurs immigrés entament une grève de la faim en l'église St-Joseph d'Avignon, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur situation.

5 FEVRIER

O.N.U.
 □ L'Assemblée générale adopte par 86 voix contre 21 et 34 abstentions une résolution demandant à tous les Etats membres de « mettre fin immédiatement, individuellement ou collectivement, à tout rapport avec Israël » après l'annexion du Golan. La France a voté contre.

6 ET 8 FEVRIER

FRANCE
 □ Des manifestations ont lieu à Paris au métro Charonne, organisées par le PCF, le PS, la CGT, la CFDT, pour commémorer le massacre de 1962. Le MRAP est représenté à chacune.

7 FEVRIER

FRANCE
 □ Le videur d'une boîte de nuit de la Grande-Motte, abat de plusieurs coups de feu un client d'origine arabe.

□ Deux inconnus lancent une bouteille enflammée contre la façade d'un foyer d'immigrés à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) où résident 300 travailleurs *maliens*.

□ Des travailleurs immigrés enta-

ment une grève de la faim dans la cathédrale de Nîmes pour la régularisation de 114 dossiers dits « litigieux » de saisonniers sans contrats.

8 FEVRIER

ETATS-UNIS
 □ A New York, les organisateurs de la parade de la St-Patrick font de Bobby Sands, le militant républicain irlandais mort de faim, le « Grand Marshall » de leur manifestation.

10 FEVRIER

O.N.U.
 □ M. Theodor Van Boven (Pays-Bas), directeur général de la Division des Droits de l'Homme de l'ONU, donne sa démission. Il juge inadmissible que les Nations unies demeurent muettes devant certaines violations des Droits de l'Homme et qu'en particulier celles de l'Amérique latine soient trop occultées. M. Kurt Herndl lui succédera.

AFRIQUE DU SUD

□ Mlle René Roux, ancien chercheur de l'Institut des relations raciales d'Afrique du Sud, emprisonnée depuis le 26 novembre à Johannesburg, doit être hospitalisée.

11 FEVRIER

FRANCE
 □ le MRAP se félicite qu'à la suite de sa proposition faite à Louis Mexandeau, ministre des PTT, un timbre-poste soit émis à l'occasion de la *Journée internationale pour l'élimination du racisme* du 21 mars.

□ Les travailleurs immigrés de l'entreprise de confection « Etcorn » (Paris 3^e), occupent leur atelier, malgré les interventions de la police, pour exiger le

paiement des salaires de septembre, octobre et novembre.

HOLLANDE

□ Le ministre néerlandais des Affaires étrangères déplore la décision des Etats-Unis de développer les armes chimiques.

12 FEVRIER

FRANCE
 □ A Paris, une trentaine de travailleurs immigrés, pour la plupart marocains ou tunisiens, entament une grève de la faim de 24 heures avec ceux des églises d'Avignon et de Nîmes. Quatre grévistes de la faim d'Avignon sont hospitalisés.

SALVADOR

□ Une émission télévisée montre plusieurs « conseillers militaires » américains, armés de fusils d'assaut « M-16 » en opération avec l'armée du Salvador et suscite un scandale aux Etats-Unis.

13 FEVRIER

FRANCE
 □ Des intégristes interviennent contre les immigrés maghrébins grévistes de la faim dans la cathédrale de Nîmes.

□ Un commando du PFN se livre à des agressions contre les ministères de la Solidarité nationale et celui des Transports. Seize personnes seront interpellées et deux inculpées.

ISRAEL

□ Les journalistes israéliens travaillant en Cisjordanie changent, dans le nom de leur association, l'expression officielle de « *Judée-Samarie* » que le gouvernement veut imposer, par celle de « *section des journalistes des territoires* ».

□ les Druzes du Golan déclen-

chent une grève illimitée et appellent la population à la résistance passive contre l'annexion.

ETATS-UNIS

□ Le *Washington Post* révèle un plan secret du gouvernement américain pour une intervention massive au Salvador et au Nicaragua.

NAMIBIE

□ Les forces armées d'Afrique du Sud font régner la terreur, violent et pillent, écrit un rapport du Conseil supérieur des églises britanniques cité par l'hebdomadaire *The Observer*.

15 FEVRIER

FRANCE
 □ Un ouvrier algérien, Ahmed Medjir, est tué dans une usine de Clichy (Hauts-de-Seine) pendant l'intervention d'un commando antigreviste.

16 FEVRIER

ISRAEL
 □ L'université palestinienne de Bir Zeit en Cisjordanie est à nouveau fermée pour deux mois par ordre des autorités militaires israéliennes. Sept étudiants palestiniens sont arrêtés.

17 FEVRIER

FRANCE
 □ Dans un communiqué, le MRAP intervient en faveur des grévistes de la faim de Nîmes et d'Avignon et exprime son espoir « *que les pouvoirs publics feroient preuve d'un maximum de compréhension et de célérité pour la solution des difficiles problèmes humains posés* ».

□ Dans un autre communiqué, le MRAP demande des mesures contre les menées antidémocratiques « *qui ne cessent de s'ampli-*

fier en France ». Le MRAP se préoccupe aussi des relations de plus en plus étroites qui s'établissent entre les groupes « *d'extrême droite, les idéologues de la « nouvelle droite » et certains milieux de l'opposition* ».

ETATS-UNIS

□ Le grand pianiste et compositeur de jazz et l'un des créateurs du style « *bop* », Thelonius Monk, meurt à New-York.

18 FEVRIER

FRANCE
 □ A Paris, sous la présidence de M. Ahmed Ben Bella, ancien chef de l'Etat algérien, la Commission islamique des Droits de l'Homme tient une conférence de presse avec des représentants des tribus indiennes des Etats-Unis, Iroquois, Mohawk et Sioux qui luttent pour empêcher l'annulation des droits des Indiens sur leurs terres garanties par traités.

□ Meeting du PFN à Paris avec 400 personnes.

ETATS-UNIS

□ 5 000 personnes arrivent à Montgomery (Alabama), terme d'un « *pèlerinage* » marquant le 17^e anniversaire des sanglantes manifestations de 1965, pour la défense du droit de vote des Noirs.

20 FEVRIER

FRANCE
 □ Une importante cérémonie commémore au cimetière parisien d'Ivry, le 38^e anniversaire de la mort des « 23 » du groupe Manouchian, fusillés par les nazis le 21 février 1944.

ETATS-UNIS

□ A New York, des milliers d'Américains manifestent pour protester contre l'engagement militaire en Amérique centrale et notamment au Salvador.

PROCHE-ORIENT

□ En visite dans les Emirats arabes unis, M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, déclare que la France ne conçoit pas de négociations de paix au Proche-Orient sans l'O.L.P. Il réaffirme la nécessité de créer un Etat palestinien indépendant dans les territoires occupés par Israël.

22 FEVRIER

FRANCE
 □ Marc Fredriksen, dirigeant de la FANE, déjà condamné à 13 mois de prison avec sursis, comparait à nouveau en correctionnelle pour apologie de crimes de guerre, provocation à la discrimination, à la haine et à la violence racistes, à la suite d'articles publiés dans divers numéros de *Notre Europe*.

26 FEVRIER

□ La librairie *Lyre* à Reims est incendiée. Des inscriptions nazies signent l'attentat criminel contre des membres du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). La liste s'allonge des librairies récemment incendiées, comme la librairie Jonas, à Paris qui vient de l'être pour la troisième fois.

Le MRAP dans un communiqué condamne de telles méthodes qui rappellent les heures sombres de l'époque hitlérienne, compromettent le droit d'expression et la démocratie. Il demande que les auteurs soient sanctionnés avec vigueur.

□ Albert Lévy secrétaire général du MRAP, directeur de *Différences* a reçu des mains de Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, la médaille de chevalier de la Légion d'Honneur en présence des dirigeants du mouvement de personnalités et d'amis du nouveau promu.

GAMMA

ROSETTE CORYELL

GAMMA

SENNA

La France en mai 1981 ? Huit personnalités l'ont auscultée pendant six mois pour en dresser un tableau. Un monument assez extraordinaire dont la fatalité est l'un des principaux supports.

AU « BILAN » XÉNOPHOBIE ET RACISME D'ÉTAT

L'état de la France (1) n'est pas brillant. Chacun le constatait dans sa vie quotidienne. Vu globalement, on mesure mieux les dégâts. Plein d'ambiguïtés, ce colossal travail. On le sent, les auteurs peinent pour ne pas mettre trop en cause ceux qui ont dirigé le pays au cours du précédent septennat. Ils diluent le plus possible les responsabilités pour mieux décharger de la leur les réels responsables de la situation. Ils disent tout de même certaines vérités. Et les contradictions s'accroissent. Elles ne peuvent cependant cacher la très triste réalité tant les faits crient.

Le chapitre XXIV, *Libertés publiques et institutions judiciaires* est éloquent. Tout comme le « rapport sectoriel » consacré au racisme et à l'antisémitisme (2). Les auteurs « chargent » la crise, le chômage. Ils font leur part « à la défiance paysanne envers l'étranger », à « la défiance malheureusement traditionnelle des autorités responsables de la police », toujours envers les étrangers, aux travailleurs, aux médias, à la justice...

Ainsi, dans le rapport : « La montée du chômage a eu sur certains aspects du régime des libertés des effets indirects mais certains : elle a aggravé jusque dans l'esprit de nombre de travailleurs la défiance qui frappait leurs camarades immigrés, facilitant ainsi à leur égard une politique de plus en plus anti-libérale, aggravée aussi la méfiance envers les jeunes, premières victimes du chômage... » (p. 297).

N'est-ce pas inverser les facteurs et justifier l'injustifiable par la fatalité ? Les réponses figurent dans les pages du bilan. On ne peut être plus explicite que ces passages du « rapport sectoriel » également très démonstratifs de l'embarras des auteurs : « Le langage officiel des pouvoirs publics a donc été constamment et explicitement anti-raciste et opposé à

toutes formes de discrimination, invoquant les droits de l'homme ». Et dix lignes plus bas : « Un véritable racisme d'Etat s'exprime par les textes législatifs et réglementaires, les déclarations officielles, les pratiques administratives arbitraires et humiliantes » (p. 110). Que reste-t-il du « langage officiel » ?

Le professeur François Grémy, président, conduisait la délégation du MRAP qui a été entendue le 6 août 1981 par les membres de la commission. Même si elles ne sont pas toujours exprimées avec autant de clarté dans les rapports — encore que certains passages n'en manquent pas — les idées que le mouvement antiraciste MRAP lui a transmises, pour l'essentiel, la commission les a faites siennes. Exception faite du document sur les liens avec l'Afrique du Sud qui ne semble pas avoir trouvé place.

Le « poison » ne cesse de s'infiltrer

« Comment ceux qui gardent le souvenir lancinant de l'holocauste auraient-ils imaginé que, quarante ans après Auschwitz, l'antisémitisme puisse renaître en France ? », s'interroge la Commission qui enchaîne : « Ces retours aberrants vers les délires et les barbaries qu'on croyait définitivement abolis ont-ils paru à des responsables politiques pour lesquels l'horreur nazie releva, non de l'histoire mais du souvenir vivant, si incroyables qu'on ne les a pas pris au sérieux ? A-t-on craint en engageant des poursuites énergiques contre les nouveaux docteurs du racisme et contre ceux qui mettaient en œuvre, par la violence et la haine, leurs enseignements de faciliter leur entreprise en leur permettant de jouer les martyrs ? Ont-ils bénéficié de la complaisance des policiers acquis à leur idéologie ?

Toujours est-il que le poison n'a pas été combattu autant qu'il eût été nécessaire. Il n'a pas cessé de s'infiltrer. » (p. 298) (souligné par nous).

Le rapport sectoriel, lui, ouvert par le rappel de la loi antiraciste du 1^{er} juillet 1972, votée à l'unanimité par le Parlement (« à l'initiative du MRAP », note M. Stanislas Mangin) (3) précise : « A partir de 1972, le danger était officiellement dénoncé, un instrument de lutte créé et pourtant la période 1974-1981 sera marquée par des menées racistes et antisémites de plus en plus accentuées (...). Les Nord-Africains et les Juifs sont les deux groupes pour lesquels la situation a le plus gravement empiré depuis 1974 » (p. 88).

Les rapports restent discrets sur les immigrés au travail, dans la vie collective et sociale (4). Mais ils contredisent cependant des idées que l'ancien pouvoir voulait fortes.

Les étrangers ne sont pas venus seuls, la Commission parle du « recours massif à la main-d'œuvre étrangère » (p. 43), « d'une politique volontariste de l'immigration » (p. 174). Leur apport à l'économie ? Ignoré. Il faut arriver au texte de M. Mangin pour trouver les données qui illustrent cette phrase : « Sans une immigration étrangère de cette envergure, les Français n'auraient pas connu cette amélioration prodigieuse de leur niveau de vie qui contribue à transformer notre société » (p. 137).

Sur le chômage, la Commission, tout en se maintenant dans des généralités, mentionne cependant : « Quant à l'attitude qui consiste à faire subir en priorité à la main-d'œuvre immigrée les conséquences de la réduction d'emploi, elle ne paraît pas acceptable (...). On sait bien de toute manière que dans ce domaine plus que dans d'autres on ne remplace pas un travailleur par un autre

comme des pions sur un échiquier » (p. 46). Le rapport sectoriel sur ce point se fait plus affirmatif : « L'idée que le chômage pourrait être résorbé par le départ des immigrés n'a pas gagné beaucoup de terrain dans l'opinion publique malgré les efforts du Secrétariat à la condition des travailleurs immigrés pour l'accréditer » (p. 91). Plusieurs sondages appuient le raisonnement. C'est encore M. Mangin qui fournira des données instructives sur la situation, par exemple qu'en 1974 l'étranger recevait pour la formation professionnelle seize fois moins de crédits que le Français.

La Commission souligne le caractère autoritaire du précédent pouvoir, elle se réfère à maints textes officiels dont la loi « Sécurité et



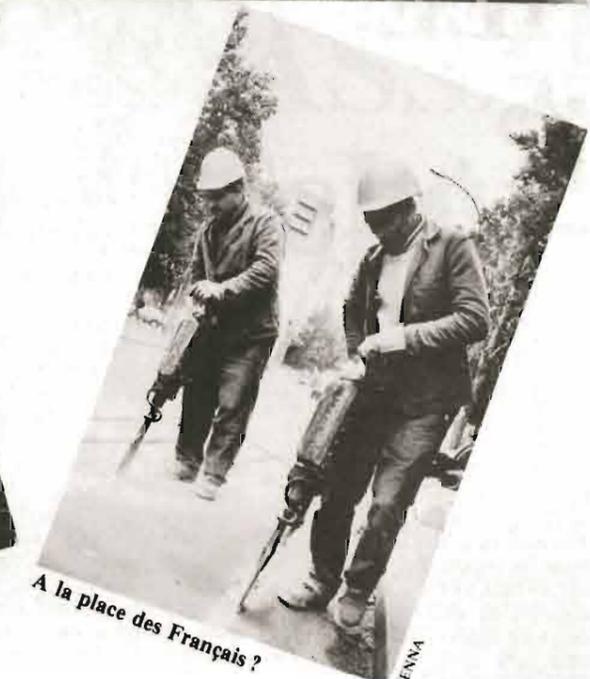
Procès Fredricksen... 40 ans après Auschwitz



Son règne... chômage, racisme et antisémitisme.



Formation... sur le ta



A la place des Français ?

liberté », aux annulations successives du Conseil d'Etat et du Conseil Constitutionnel.

Elle constate dans le rapport : « La tendance autoritaire triomphe dans le régime des étrangers » (p. 304), *Politique systématique de refoulement et d'expulsion* (...) Pratique entièrement livrée à l'arbitraire policier et qui permet toutes les discriminations (...) La défiance à l'égard des étrangers n'a pas épargné les étudiants (...) L'ensemble de ces mesures procède d'une xénophobie latente que les circonstances économiques et le souci d'éviter la progression du chômage ne suffisent pas à expliquer (...) Et elles pèsent d'un poids particulièrement lourd sur les immigrés de la seconde génération, notamment les jeunes Maghrébins nés en France (...) condamnés pour survivre à la délinquance » (p. 305).

Il faut s'arrêter sur ce commentaire dont le caractère péremptoire ne garantit pas l'exactitude.

M. Mangin affirme clairement que « les immigrés sont globalement moins délinquants que les Français », en s'appuyant sur des statistiques. Il livre un long développement sur ce sujet et écrit notamment à propos de la détention préventive que « les hommes étrangers sont dans les prisons une fois et demie plus nombreux que les Français : en 1973, 17,5 % de détenus au lieu de 8,2 % de la population masculine et 12,3 % de la population masculine active, alors que les condamnés ne sont pas plus nombreux globalement ». Parmi les condamnés des Cours d'assises, il relève 7,4 % d'hommes étrangers, là encore taux inférieur à leur pourcentage dans la population. Alors ?

Le rapport sectoriel analyse les questions du racisme et de l'antisémitisme sous plusieurs aspects : étrangers (Nord-Africains, originaires d'Afrique Noire, réfugiés d'Asie du Sud-Est), Français

(juifs, musulmans, originaires des départements d'outre-mer, gitans).

Le « constat des faits » est un rappel sur plusieurs pages des crimes ou attentats contre des hommes, des organisations, des institutions, des bâtiments religieux, des profanations de cimetières et de monuments et des provocations de tout genre. Le constat est aussi celui de l'échec de la police, clairement énoncé.

L'auteur livre encore d'autres constatations. Il faut bien « voir à l'œuvre des groupes extrémistes cherchant à recréer une question juive qui ne se pose pas dans l'opinion publique », note-t-il, et aussi qu'il y a « un parallélisme frappant entre l'évolution du nombre des agressions graves contre les Juifs d'une part, contre la gauche et l'extrême-gauche d'autre part. Or, ajoute-t-il, la gauche et l'extrême-gauche ne sont victimes que de menées politiques : c'est bien à ces menées que l'on doit

aussi attribuer la plupart des attentats racistes ». Et de conclure ce passage : « Il faut donc bien penser que n'étant pas armés par une opinion publique suffisante ils (les auteurs des attentats) le sont soit par leurs liens avec des hommes de l'appareil d'Etat assurant leur protection, soit par un réseau international et terroriste ; ces différentes hypothèses n'étant pas exclusives les unes des autres » (p. 97).

Le rapport sectoriel fait aussi une grande place à la renaissance « d'un racisme idéologique », de la fameuse interview de Darquier de Pellepoix aux activités de la nouvelle droite en passant par une longue énumération : « On banalise les bourreaux racistes, cela banalise le racisme sous toutes ses formes » (p. 99). Et de citer Minute, Rivarol, Le Figaro-Magazine, la maison d'édition Copernic, le Groupe de recherche sur la civilisation européenne (GRECE) et pour leurs œuvres, MM Louis Pauwels, Alain de Benoist et Olivier Giscard d'Estaing. Même les idées de M. Poniatowski sur la « race indo-européenne » ne lui échappent pas.

« Peu à peu se dessine un véritable corps de doctrine reprenant les idées de Gobineau, Maurras, Drieu La Rochelle, et prétendant s'appuyer sur certaines recherches de socio-biologues en cours aux Etats-Unis » (p. 101). « On voit donc dans la nouvelle droite une résurgence du racisme et de l'antisémitisme doctrinaires » et ses intellectuels créent certainement « un climat propice à tous les racismes même violents » (p. 102). Ce bilan est lourd, tout comme la responsabilité des hommes du pouvoir pendant le précédent septennat. Les concours pour aider le « poison » à s'infiltrer sont indéniés. Ce bilan, avec ses faiblesses et ses contradictions, justifie les initiatives les plus diversifiées pour que dans ce domaine aussi on parvienne sans retard à une pleine réalisation du changement.

Robert DECOMBE

(1) Le Rapport au Premier ministre (350 pages) « Procède de rapports sectoriels et de contributions particulières » constituant cinq volumes de quelque 400 pages.

(2) Ce rapport sectoriel a été préparé par Mme Madeleine Barrot, rapporteur de la Commission, chargée de cours à l'Institut supérieur d'études océaniques de l'Institut catholique de Paris.

(3) La « contribution personnelle » de M. Mangin, conseiller d'Etat honoraire, porte sur la « condition des travailleurs immigrés » et figure dans le livre V, *L'Etat et les citoyens*.

(4) Le livre III, *La vie collective et les politiques sociales*, rappelle en quatre pages les « traits principaux » de la situation des immigrés dans le chapitre *Les inégalités*.

Pendant que les « Reaganomics » jettent les Noirs et les autres minorités dans une pauvreté accrue, les droits civiques sont battus en brèche.

LA FACE CACHÉE DES ÉTATS-UNIS



Les enfants seront les premières victimes de la politique de Reagan.

À l'avènement de Ronald Reagan, la situation des Noirs et des autres minorités des États-Unis, en constante dégradation depuis plus de dix ans, était déjà tombée au niveau d'avant les Droits civiques de 1964 (1). L'élection de Ronald Reagan, à la présidence des États-Unis, allait certainement encore aggraver l'écart entre eux et les Blancs.

Cela ne se fit pas attendre. Dès son premier budget, Reagan mit en œuvre des mesures économiques, couramment appelées *Reaganomics*, dirigées contre les pauvres, les Noirs et les membres des autres minorités ethniques, présentés comme des poids morts pour la nation. Des assistés consentants, voire des parasites.

30 millions de pauvres

Il existe aux États-Unis une misère qui atteint des degrés inimaginables pour un Français. En se référant aux critères gouvernementaux qui fixent le seuil de pauvreté, on compte quelque 30 millions de pauvres (13 % de la population). Parmi eux, 33 % des familles noires (contre 6 % des familles blanches), et près d'un quart d'entre elles ne disposent que de la moitié de la somme du seuil de pauvreté. En moyenne, le revenu d'une famille noire représente 57 % de celui d'une famille blanche, chiffre inférieur à celui de 1967 !

On a vu récemment dans la presse que le taux de chômage aux États-

Unis avait atteint 8,9 % de la population active en décembre 1981, ce qui fait neuf millions et demi d'Américains. Ce taux, juste un peu au-dessous du record d'avant la Seconde Guerre mondiale, va sans doute continuer de s'élever. Pour les Noirs, le taux moyen officiel donnait 17,4 %. En réalité, il doit être au moins de 25 %.

Pour les jeunes Noirs de 16 à 19 ans, ce taux s'élève à 57 % avec les dizaines de milliers de demandeurs d'emploi découragés qui ne cherchent plus de travail. En 1967, il était de 26,5 % ! Aujourd'hui à Harlem, 75 % des jeunes sont sans emploi. Accentuant encore la guerre contre les pauvres, Reagan a réduit la durée du secours-chômage de moitié : 13 semaines au lieu de 26.

Sous-alimentation

L'aide au logement a été, elle, réduite de 13 %, et l'on connaît les besoins des Noirs dans ce domaine. La rénovation urbaine ne réalisera que 60 % des prévisions de Jimmy Carter, déjà très insuffisantes. Les subventions subissent des baisses importantes dans les domaines des postes, des transports, de la recherche scientifique et médicale, des activités artistiques... Les plus défavorisés se voient peu à peu privés de toute aide. L'administration fédérale supprime les repas gratuits aux écoliers nécessiteux et diminue de façon importante le nombre des bénéficiaires des bons alimentaires, les *food stamps*. Pour ceux, très nombreux, qui pensent que les États-Unis sont le pays du

confort et de l'abondance, rappelés qu'en 1961, John F. Kennedy créa ces bons alimentaires afin de lutter contre la malnutrition dans son pays et qu'ils existent toujours parce que la situation ne s'est pas améliorée. En 1981, il y avait 22 millions de bénéficiaires de ces bons, c'est dire l'importance de la sous-alimentation aux États-Unis. Aujourd'hui un million de personnes, soit 400 000 familles en ont perdu le bénéfice pourtant indispensable à leur survie, presque toutes noires et minoritaires. Les allocations de sécurité sociale sont diminuées de 10 %. Cela concerne 36 millions de personnes. A ce propos, il convient encore de rappeler que ces allocations n'ont rien à voir avec celles que l'on connaît en France, tout simplement parce que la sécurité sociale, telle qu'elle est conçue chez nous, n'existe pas aux États-Unis.

Les Américains doivent faire face eux-mêmes à la maladie. Il leur faut payer tous les soins, l'hôpital, les médicaments.

La sécurité sociale américaine alimente certaines retraites et pensions de vieillesse. Ce sont donc les vieux démunis que frappe de plein fouet la politique actuelle. De plus, 660 000 foyers, soit 17 % des 3 900 000 bénéficiaires perdent leur allocation de *welfare*, une aide publique sans laquelle on se demande comment ils pourront subsister.

Parallèlement à ces amputations de budgets sociaux, les mêmes prétextes d'économies servent pour saper de plus en plus ouvertement les acquis des Droits civi-

ques de 1964. On profite de la conjoncture pour tenter de mettre fin aux actions fédérales contre la discrimination raciale en matière d'éducation, de logement, d'emploi, etc. On invoque le principe du *droit des États*. On affirme vouloir éviter le « racisme à rebours ».

L'intégration scolaire menacée

L'offensive peut-être la plus violente, est menée contre la déségrégation raciale dans les écoles. D'abord, on a mis en cause le *busing*, transport obligatoire des élèves blancs vers des écoles majoritairement noires et réciproquement, afin de réaliser l'intégration scolaire décidée officiellement. Depuis qu'il a été institué, le *busing* a fait l'objet de nombreuses restrictions.

Les autorités ont donné leur accord à un projet local de « déségrégation volontaire » qui a peu de chances d'être mis en pratique. Des projets identiques ont également été approuvés pour plusieurs autres villes importantes : Houston (Texas), Seattle (Washington) et Los Angeles (Californie). Pour finir, un projet de loi supprimant le caractère obligatoire du *busing* se prépare au Congrès.

Une récente décision, encore plus grave, de l'Administration s'en prend au principe même de l'intégration scolaire. Les établissements d'enseignement privé (la plus grande part de l'enseignement aux États-Unis) bénéficient de l'exemption d'impôts, ce qui est une forme de subvention.

En 1970, le gouvernement avait retiré à une centaine d'établissements le droit à cette exonération parce qu'ils pratiquaient des discriminations racistes. Aujourd'hui, Reagan décide d'en faire bénéficier une université et une école chrétienne bien qu'elles pratiquent la ségrégation, créant ainsi un précédent que ne manquera pas d'exploiter les racistes.

Une autre grande conquête des luttes des Noirs, des minoritaires et des femmes, devient également la cible des autorités. Il s'agit de l'*Affirm action*, plan national par lequel les entreprises privées travaillant pour le compte du gouvernement fédéral s'engageaient à embaucher un certain pourcentage de Noirs, de membres de minorités ethniques et de femmes, ou à mettre en œuvre des programmes de formation en leur faveur, pour éliminer les effets passés et actuels du racisme et du sexisme. Aujourd'hui, l'Administration refuse de poursuivre cet effort.

Enfin, un principe fondamental des Droits civiques se trouve actuellement menacé. S'appuyant sur les éléments racistes du Congrès, Ronald Reagan vient de proposer des modifications de la « loi sur le droit de vote » promulguée en 1965, sous la pression d'un vaste mouvement populaire, et qui devrait être reconduite l'été prochain. Ces modifications priveraient de leurs droits des millions d'électeurs appartenant aux minorités ethniques.

Robert PAC

(1) Lire *Ghettos et prisons d'Amérique*, Cahiers de Droit et Liberté, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris.

20 enfants pendus après avoir servi de cobayes. L'impunité de leur tortionnaire SS se prolongera-t-elle ? Les autorités de RFA bafoueraient-elles encore longtemps la simple justice ?

M. STRIPPEL UN ASSASSIN DANS LA VILLE

Le SS-Obersturmführer Arnold Strippel, le seul non encore jugé des bourreaux des vingt enfants juifs du *Bullenhusser Damm* de Hambourg, répondra-t-il enfin de cet abominable crime : la pendaison, le 20 avril 1945, de dix garçons et dix filles âgés de cinq à douze ans, avec deux médecins résistants français, les professeurs Florence et Quenouille, deux résistants hollandais et vingt-cinq prisonniers de guerre soviétiques.

Ce criminel, dont les traces sanglantes qu'il a laissées dans plusieurs pays font l'objet, depuis des années, de volumineux dossiers entre les mains de la justice allemande, sera-t-il encore longtemps protégé ?

Onze condamnations à mort ont été prononcées (et exécutées) en mai 1946 par le tribunal militaire britannique de Hambourg contre les principaux coupables du camp de Neuengamme et des assassins des enfants. Strippel, dont le rôle de maître d'œuvre de la pendaison a été précisé et prouvé, mis en accusation au cours du procès, a échappé au verdict.

L'officier SS réapparaît en 1948 et mène tout légalement, comme aujourd'hui encore, la vie d'un paisible citoyen. Reconnu par une de ses victimes de 1939 à Buchenwald, il est impliqué dans vingt-et-une fois à la réclusion à vie. Mais en 1969, l'officier SS obtient la révision de son procès, et de circonstances atténuantes en indulgence, le voilà presque blanchi, sa peine étant réduite à cinq ans de prison. Comme il en a ef-

fectué vingt, la Cour lui octroie un dédommagement de 121 500 marks.

Lorsque le journaliste ouest-allemand Günter Schwarberg le dénonce, dans *Stern* en mars 1979, comme l'organisateur des crimes du *Bullenhusser Damm*, le SS poursuit et fait condamner le journal à 100 000 marks d'amende.

L'histoire dramatique des enfants du *Bullenhusser Damm*, du nom d'une école dans le centre de Hambourg, est une des plus affreuses du génocide nazi. Comme d'autres médecins, le SS Heissmeyer (condamné à vie, mort en prison) prétendait pratiquer des recherches sur la tuberculose avec pour cobayes des adultes et des enfants. Au moment où les forces alliées approchaient, les SS n'avaient qu'un souci, faire disparaître toute trace.

Depuis 35 ans...

Commencées au camp de Birkenau, les souffrances des enfants se sont prolongées à Neuengamme et à Hambourg, de novembre 1944 à ce 20 avril 1945. Parmi ces dix filles et dix garçons se trouvaient deux Français, Georges-André Kohn, fils du directeur de l'hôpital Rothschild, déporté avec sa famille, et Jacqueline Morgenshtein, arrêtée à Marseille avec ses parents. Sélectionnés les enfants, tous deux âgés de douze ans, se sont retrouvés au baraquement 11 à Birkenau avec des petits Polonais, Hollandais, Yougoslaves, Italiens.

Les nazis ayant brouillé au maximum les fils pour cacher leurs for-

faits, il a fallu beaucoup de patience à Günter Schwarberg (1) pour retracer le sinistre parcours et retrouver les familles des suppliciés. Il a abouti pour une douzaine d'entre eux, mais pour huit les liens familiaux n'ont pu être reconstitués. (2).

Le 20 avril 1979, des parents survivants se réunissaient à l'école de Hambourg pour demander ensemble que justice soit rendu aux petites victimes.

L'impunité dont bénéficie l'officier SS Arnold Strippel fait scandale, et pas seulement en France. Il ne s'agit pas de vengeance. Simplement : l'odieux forfait du *Bullenhusser Damm*, malgré 37 ans d'éteignoir, devra être enfin admis et reconnu officiellement par les autorités de la RFA. Tout ce qui a été mis à jour depuis 1946 l'a été contre elles. Simplement : les victimes auront-elles droit à ce que justice leur soit rendue ? En quelque sorte en hommage à leur martyre. Simplement : les Droits de l'Homme exigent que le tortionnaire réponde de ses actes. C'est simple humanité. Ils ne doivent pas être plus longtemps bafoués. Arnold Strippel doit être jugé.

R.D.

(1) Son livre *Ils ne voulaient pas mourir* aux Presses de la Renaissance (1981, 198, boulevard Saint-Germain, 75007, Paris).

(2) On recherche encore les familles des enfants suivants : Marek James, 6 ans, Polonais ; W. Junglieb, 12 ans, Yougoslave ; R. Zeller, 12 ans, Polonais ; E. Reichenbaum, 10 ans, Polonais ; S. Goldinger, 11 ans, Polonaise ; H. Wassermann, 8 ans, Polonaise ; B. Mekler, 11 ans, Polonaise ; Mania Altmann, 5 ans, Polonaise.

DENVER

NOUVELLE SOCIÉTÉ FORTEX
MANUFACTURE DE VÊTEMENTS

SIÈGE SOCIAL ET USINES :

135, rue Lamartine
69654 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Tél. 16 (7) 465.56.25
Telex 340 543

- 69000 GUERINS
- 35400 SAINT-MALO
- 50300 AVRANCHES
- 42320 GRAND CROIX
- 42400 SAINT-CHAMOND

Expliquez-moi

DIFFÉRENCES MARS 82

LE TANGO

*Toujours jeune et vigoureux,
passionné, la tempe légèrement
argentée, séduisant avec ses deux
temps enveloppants, il est
centenaire.*

Sur son âge exact bien sûr, les avis divergent. Il ne fait point partie des Grands de ce monde et sur son berceau, aucun historien ou chroniqueur ne s'est penché pour noter, dès sa naissance, tous ses moindres faits et gestes.

Sur ses origines aussi les opinions sont partagées, bien que généralement une certaine unanimité situe en Afrique le lieu de sa naissance. Où précisément ? Au Congo, où l'on trouve le vocable « tango » ?

Dans les quartiers louches

Au Nigéria où, par contre, existe le terme « shango » ? A moins que ce ne soit chez les Bantous qui disent « tangu » ce qui signifie danser. Il semble bien que l'on doive aux esclaves africains d'avoir apporté son lointain ancêtre en Espagne. C'est là qu'il aurait rencontré l'andalou fandango qui, outre le nom, partage avec le tango une certaine parenté musicale.

Son périple se serait poursuivi à partir de la fin du XV^e siècle vers l'Amérique du Sud où il allait accompagner les grands navigateurs et les conquistadors. Sur ce continent il se promène, glane des éléments propres aux régions qu'il traverse et en retour laisse des traces, par exemple en Uruguay. Mais il trouve sa forme, celle que nous lui connaissons, dans les années 1880, sur les rives du Rio de la Plata, dans les quartiers un peu louches de Buenos Aires. De ses pérégrinations résultent deux

grands courants : celui des campagnes, offert par les gauchos qui sont d'authentiques poètes populaires et qui l'enrichissent entre autres choses de leurs improvisations à la guitare ; celui des villes, des « malevos », ces hommes du milieu, ces truands qui chantent leurs regrets.

Musique et paroles sont porteuses d'un dénominateur commun la nostalgie. Le tango se fait plainte quand il surgit du frottement des cordes du violon, il se fait déchirement quand il s'arrache des plis du bandonéon, et toujours il crie la douleur du déracinement.

Né chez les esclaves, il grandit dans les couches populaires et vient rôder dans les bals de la bourgeoisie, dans les soirées de la haute société.

Il ne va pas tarder à rencontrer l'un de ses premiers grands chanteurs qui d'ailleurs a presque le même âge que lui.

D'origine française ?

Carlos Gardel a vu le jour à Toulouse en 1890 (ce qui fera dire par boutade que le tango est d'origine française !) et il a trois ans quand ses parents émigrent en Argentine.

C'est grâce à lui que le tango, acquiert droit de cité et ne tarde pas à dépasser les frontières, à retraverser l'Océan. Carlos Gardel va être l'incarnation même du chanteur de tango, enjoleur, charmeur, séduisant. C'est grâce à lui que le tango va déferler sur l'Europe de l'entre-deux-guerres et conquérir toutes les couches



sociales. Les bals de l'époque sont emplis de ses accents chaleureux et plaintifs.

Il n'est pas jusqu'aux musiciens dits sérieux qu'il séduit Stravinski, Darius Milhaud lui rendent hommage en composant des tangos. Dans les années 50 c'est avec ravissement que l'on découvre Astor Piazzola et l'art de son bandonéon. On le croit en désuétude ? Le tango revient avec force quelques années après avec des formations comme le Quarteto Cedron. Il est alors le témoignage

vibrant de la souffrance d'un peuple.

A Paris vient de s'ouvrir une sorte de café concert, *Les Trottoirs de Buenos Aires*, où l'on va écouter quasi religieusement les plus grands interprètes de l'art du tango.

Ainsi continue-t-il son périple, par delà les mers, les océans, les continents. Partout, il va porter ses accents nostalgiques, chauds et orangés, partout où il y a besoin de larmes d'espoir.

A.R.

MARTRES ROYALES

FOURRURES
125, rue de Sèvres, 75006 Paris - Tél. : 734.77.54

CREATIONS R.B.

Prêt à porter

16, rue Sainte-Appoline - 75002 PARIS
Tél. : 508.12.89

michel pelta

prêt à porter féminin

45, rue du sentier, 75002 paris **solange pelta**

☎ 233.31.01 (lignes groupées)

designer



SERVICES EQUITATION - TENNIS -
SKI - SPORTSWEAR - SPORT D'EQUIPE
SERVICE COLLECTIVITE

SPORT 2000

Tél. : 993.37.91

29, Bd H.-Bergson SARCELLES - Lochères

Message qui traverse les frontières, le timbre est un passe-temps pour trois millions d'amateurs. Ils pourront, à partir du 20 mars, enrichir leur collection avec le timbre « Lutte contre le racisme », émis à l'initiative du MRAP pour marquer la Journée internationale décidée par l'O.N.U.

La Sabine disparaît peu à peu pour laisser la place à la Liberté guidant le peuple. Les timbres-poste subissent, eux aussi, le changement intervenu depuis le 10 mai. Si l'on pouvait rassembler tous les timbres du monde entier qui ont été émis, de leur création jusqu'à nos jours, serait-ce encore la peine d'ouvrir un livre d'histoire? Le timbre n'est pas seulement un objet utilitaire, mais un message qui traverse les frontières. On regrette, cependant, que les philatélistes avertis l'entourent d'un jargon technique, fastidieux pour les non-initiés, car les timbres sont une source de savoir inestimable à la portée de n'importe quelle personne.

Sa naissance est récente. Avant sa création les lettres portaient l'empreinte d'une marque postale, ou d'un cachet avec le montant de l'affranchissement. En 1840, alors que la révolution industrielle commence à transformer le visage

de la Grande-Bretagne, apparaît, à l'initiative de l'un de ses citoyens, Rowland Hill, une figurine gommée qui, désormais, concrétisera l'affranchissement au préalable, les frais de port étant auparavant payable par le destinataire.

Le code amoureux de la jeune anglaise

On raconte à ce sujet une savoureuse anecdote bien que démentie par Rowland Hill lui-même. Lors d'un voyage en Ecosse, il fut ému par le geste pathétique d'une jeune femme qui rendait au facteur une enveloppe que celui-ci venait de lui remettre, comprenant par là que la pauvreté de la jeune femme l'empêchait de régler le port de la lettre, Rowland Hill décida alors de le payer et fut surpris par l'attitude de sa « protégée ».

En effet, celle-ci lui indiqua que l'enveloppe était vide et que selon la disposition de l'adresse, il lui suffisait d'un simple coup d'œil pour connaître la

teneur du message de son fiancé. Code ingénieux et économique pour les amoureux, mais qui affola sérieusement Rowland Hill, pensant que les Postes de Sa Gracieuse Majesté n'allaient pas tarder à sombrer dans le déficit le plus complet. Tirant la morale de cette fâcheuse histoire, il en conclut qu'une réforme postale s'imposait. Il lutta pour l'unification et la diminution des tarifs ainsi que pour le paiement du port de la lettre par l'expéditeur. Ses vœux furent exaucés, après de multiples embûches, puisqu'en 1840, le Parlement anglais vota ses propositions. Le premier timbre fit son apparition : le Penny Noir, à l'effigie de la reine Victoria représentée de profil, la partie supérieure du timbre portant la mention *postage* (1).

Plusieurs pays suivirent immédiatement l'exemple de la Grande-Bretagne, parmi lesquels, la Suisse et le Brésil en 1843. La France ne leur emboîta le pas qu'en 1849 où M. Barré, graveur général des Monnaies, réalisa l'illustration de la première figurine gommée qui prit les traits de Cérès, la déesse latine des Moissons, reflet d'une France profondément agricole.

C'est aussi cette même année que la loi française définit le système de la taxe unique, supprimant ainsi les différents tarifs en vigueur appliqués auparavant selon deux zones et selon la distance. Dès sa création, le timbre fut monopole d'Etat.

La naissance de la philatélie

Plus de 500 000 timbres (2) sont dénombrés dans les catalogues. Il n'est pas possible de les collectionner tous. Aussi, il y a à peu près un quart de siècle, l'Abbé Braun imagina un nouveau genre de philatélie. A défaut de rassembler les timbres de tous les pays sans but précis, il proposa d'établir une collection par thème; idée séduisante puisqu'elle emballa bon nombre de philatélistes. Elle permet à l'enfant d'acquérir des connaissances dans des domaines aussi divers que, par exemple, la flore, la faune, le cosmos, l'aviation, etc.

Mais elle se sophistique davantage lorsque le thème retenu provient d'une thèse, d'une donnée historique, d'une idée (la Révolution, la femme à travers différentes civilisations, la fraternité entre les peuples, etc.).

La thématique donne ainsi accès à la recherche sociologique sur laquelle toutefois, peu de philatélistes se sont penchés. André Siegfried, géographe et sociologue français (1875-1959) disait que « Le timbre-poste est le symbole expressif de la communauté entre les hommes ».

Le timbre est devenu un moyen de vulgarisation incomparable, une encyclopédie qui laisse dans son sillage un avant-goût des connaissances les plus diverses sur

notre planète et ses individus. Un pays dévoilera à travers eux les richesses de ses activités artisanales, d'autres se pencheront sur la flore tropicale, sur des personnages célèbres, sur les inventions, sur les sports...

Mais afin de porter un jugement et d'approfondir la réflexion, quelques thèmes peuvent être retenus afin de mieux fixer le rôle du timbre dans notre société. Trois thématiques sont particulièrement significatives : les femmes, les personnages célèbres, la solidarité internationale.

Visages de femmes

Le premier timbre fut créé à l'effigie d'une femme, la reine Victoria. On ne peut cependant parler de féminisme puisque cette femme représentait l'Etat, un Empire. Il en est de même en France où la *Semeuse*, la *Paix*, *Marianne*, et la *Justice* représentait le pouvoir en n'oubliant pas notre dernière *Liberté*.

Déesse, reine, héroïne mythologique ou issue d'un tableau de peinture, les femmes des timbres semblaient figées pour l'éternité sur un piédestal qui les tenait réellement éloignées de la femme. L'image royale ou mythique semble résolument désuète mais beaucoup de pays ont encore recours à des allégories ou à des personnalités royales.

La France semble prendre plaisir à exhiber ses femmes en robes longues, crinières au vent ou casquées qui flatteraient sans aucun doute les déesses grecques, davantage que les ouvrières d'usine. L'innovation n'est pas toujours de rigueur. Le changement a quelquefois un arrière goût de conservatisme.

Bien que le traditionalisme soit toujours d'actualité, la présence de la femme, « la vraie » est apparue (timbre) en même temps que l'émancipation du sexe féminin. Ainsi, trouve-t-on des timbres où l'on rend hommage à des femmes déterminées (médecins, résistantes). Mais la misogynie n'a pas disparue pour autant. Femme objet ou curiosité touristique, elle se révèle l'apanage d'une nation (timbres français : main de femme gantée, femme en robe de haute couture, main féminine sertie de bijoux ; timbres espagnols : femmes en costumes folkloriques).

La puissance symbolisée

A l'époque de la colonisation, l'Etat français a émis des timbres où était évoquée l'anatomie des femmes (et des hommes), d'Afrique noire notamment, révélant une idéologie implicite qui n'avait plus rien à voir avec les allégories de la métropole. La pudeur régnant en France n'était plus de mise dans les colonies françaises. Les pays de l'Est se démarquent des autres pays. Sur leurs timbres, ils célèbrent la femme dans la vie active (sportives, paysannes, ouvrières).

**LE TIMBRE,
OU LE MONDE
ENTRE LES DENTS**



L'humanité de ce XX^e siècle finissant souffre toujours de cette redoutable maladie qu'est le racisme. Séquelle de temps très anciens, et que l'on voudrait voir révolus, elle se

nourrit encore des tensions et des luttes qui existent entre les peuples, voire entre les classes dans une même société.

L'esprit de tolérance, le respect de l'autre, le droit à la différence constituent les nécessaires remèdes à ce comportement indigne de l'être humain. Bien que le racisme se manifeste encore trop fréquemment, une évolution favorable se dessine, due pour l'essentiel à la multiplicité des échanges et aux facilités de la communication.

Je suis heureux que notre pays qui a vu naître la Déclaration des Droits de l'Homme, qui a inscrit pour devise au fronton de ses édifices « Liberté Égalité Fraternité » procède aujourd'hui à l'émission de ce timbre-poste en faveur de la lutte contre le racisme.

Que cette figurine soit le message de la France dans le cadre de l'action menée par l'Organisation des Nations unies. Que ces quatre mains unies soient le symbole d'une meilleure compréhension et d'une plus grande solidarité entre les hommes.

Louis MEXANDEAU
Ministre des P.T.T.

L'abondance des personnalités en fait une des thématiques les plus riches. Les hommes politiques y trouvent une place prépondérante avec les inventeurs, les religieux et les écrivains : Abdelkader Lénine, De Gaulle côtoient Tito, Mao, Pasteur, Einstein, le Père de Foucault, Paul VI, Monseigneur Makarios.

La rigidité des portraits provoque une mythification du personnage. Il est très rarement représenté en entier. Lyautey en visite à Khenifra (Maroc) ou De Gaulle de passage au Tchad apparaissent debout, majestueux dans leur uniforme militaire.

Bibliographie

Le timbre-poste, Roger Valuet - Collection Que Sais-je ?

— Histoire du timbre-poste. M. Vaillé - Collection Que Sais-je ?

Ces deux livres sont épuisés.

— L'échangiste universel (revue philatélique)

— Le Monde des philatélistes.

— Les timbres de René Pierre Audras - Editions Stock.

La solidarité internationale n'est pas absente des timbres-poste. Les nations ont uni leurs efforts afin de lancer de gigantesques campagnes de solidarité. Les philatélistes, auront, par l'intermédiaire du timbre-poste, l'avantage de participer au moins moralement, aux campagnes destinées à soulager les calamités et la misère du monde.

A la suite des inondations de novembre 1966 qui avaient causé des dégâts considérables dans les innombrables œuvres d'art de Venise et de Florence, le Directeur général de l'UNESCO a lancé un appel à la solidarité internationale.

Des timbres ont évoqué ces travaux de sauvetage. Rappelons aussi, en Nubie, le

courage des hommes qui ont pu sauver des eaux des temples vieux de plus de trois mille ans (Abou-Simbel). La réalisation de ces travaux est généralement confiée à l'UNESCO dont la vocation est de veiller sur le patrimoine universel des œuvres d'art.

Les Nations Unies se sont penchées sur l'avenir incertain des enfants, des handicapés et des miséreux dans certaines parties du monde. Les timbres là aussi, ont témoigné (année mondiale des réfugiés, organisée par le Haut Commissariat des Nations unies, lutte contre le paludisme par l'Organisation mondiale de la santé.) Le ministère des PTT, à l'initiative du MRAP toujours soucieux de participer

à cette grande campagne de fraternité, lance le 20 mars un timbre afin de sensibiliser davantage la population à la lutte contre le racisme qui déchire chaque jour notre société. Cette émission aura lieu dans le cadre de la « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » décidée par l'O.N.U. La mémoire d'un peuple transparait à travers ses timbres. Les expositions, les journées annuelles organisées dans de nombreux pays, montrent bien qu'on ne peut le dissocier de notre vie. Son éloge n'est plus à faire. Bien qu'il se soit peu renouvelé depuis quelques années, le timbre reste une œuvre d'art. Il est composé comme un tableau et commandé souvent à des artistes réputés comme Gandon, Decaris, Ouvré...

Mariette HUBERT

(1) La Yougoslavie revendique aussi la paternité du premier timbre, par le Slovène Laurent Kosir. Qui dit mieux ?

(2) Chiffre de l'année 1976.



LA TIMBROMANIE, ALIÉNATION OU ENRICHISSEMENT ?

Objet utilitaire, le timbre n'en a pas moins donné le jour à la « timbromanie », c'est-à-dire, pour employer un vocable plus noble, la philatélie. Le petit Larousse définit la philatélie comme l'action de collectionner les timbres. H. Herpin, l'un des plus grands collectionneurs de ce monde, inventa le mot « philatélie » vers 1865. Sa signification serait : amour de l'étude de tout ce qui se rapporte à l'affranchissement.

Un Lillois, nommé Vetzél, aurait, vers 1851, commencé la première collection de timbres. En 1860 naquit la Bourse aux timbres qui se tenait aux Tuileries et qui siège désormais au Carré Marigny ; on en conclut que la philatélie est un phénomène parallèle à l'apparition du premier timbre.

Balzac disait que la collection est un premier degré d'aliénation mentale. A en juger l'éventail insolite d'objets collectionnés, doit-on comprendre que nous vivons dans un monde de fous ? Si l'on en croit Franklin Roosevelt, la collection serait une des meilleures manières d'enrichissement culturel pour l'être humain.

Le néophyte doit savoir en premier lieu, que les timbres les plus rares sont ceux qui comportent des erreurs (1) ou des malfaçons. Les erreurs les plus recherchées des collectionneurs sont : les **erreurs de couleur**, les **tête-bêche** et les **centres renversés**.

Les erreurs de couleurs : bien que la fabrication des timbres soit entourée de beaucoup de soin, les figurines d'une même série n'avaient pas toujours des coloris identiques.

Les tête-bêche : paire de timbres dont l'un est renversé par rapport à l'autre. C'est parmi les tête-bêche que l'on rencontre les plus grandes raretés françaises.

Les centres renversés : autrefois, lorsque les timbres étaient de deux couleurs différentes, l'impression devait se faire en deux fois, au lieu d'une seule aujourd'hui. Mais lors de la deuxième opération, les feuilles pouvaient être mal placées et les erreurs se traduisaient, par exemple, par une impression en double, des chiffres manquants ou renversés, des impression recto-verso, etc.

La collection va de pair avec le com-

merce des timbres. Ils se vendent et s'achètent. Une cote est fixée annuellement par la Bourse des timbres. Elle est mentionnée dans tout catalogue spécialisé. Elle ne représente pas le prix d'achat ou de vente d'un timbre, mais une estimation à partir de laquelle on fixe le prix.

La cote épouse le plus souvent une courbe ascendante. Pratiquement, tous les timbres se vendent et s'achètent en dessous de la côte. Plus un timbre est rare plus son prix s'en rapproche. Les grosses valeurs se traitent à pleine cote et quelque fois au dessus.

En principe, elle dépend de deux données essentielles : l'importance du tirage d'un timbre et l'importance de sa vente pendant le temps où il est laissé en circulation par le ministère des PTT. Plus le tirage est considérable et plus la vente est forte, moins la cote sera élevée. Les timbres neufs et les oblitérés disposent chacun de leur propre cote.

En 1971, la France comptait environ six cents professionnels du commerce, pour la plupart, membres de la Chambre syndicale des négociants en timbres-poste (C.S.N.T.P.) qui offre une garantie sûre aux philatélistes et les informe de toute nouveauté intervenue dans la législation. On ne s'improvise pas marchand de timbres, car ce métier demande une réelle expérience de la philatélie, des connaissances nombreuses et approfondies (2). Ne pas oublier, quand même, que le premier négociant de timbres reste l'Etat.

Le chiffre des collectionneurs est très élastique. Il oscille en France entre 300 000 et 3 millions. Le premier nombre se rapporte aux spécialistes, le second déterminant les philatélistes qui collectionnent les timbres de manière plus ou moins suivie.

Comme dans n'importe quel commerce, il y a eu des atteintes frauduleuses au droit commercial. Dans les années 1940, l'affaire Spérati fit couler beaucoup d'encre. Ce faussaire aurait imité environ 50 000 timbres de valeur. Situation paradoxale, ces timbres restent très demandés. M. Spérati ayant falsifié les figurines gommées avec beaucoup de talent.

(1) Erreurs signifient variétés.

(2) A Paris, nombreux marchands de timbres rue Drouot et sous les arcades du Palais Royal.



Régionale

A Nice, ville jumelée avec Le Cap, du racisme ? Pensez-donc ! on aime les étrangers ici. Ceux des grands hôtels, ceux que l'on juge « honorables ». Et même pour les 4000 travailleurs immigrés sans logement, ne leur prépare-t-on pas une réserve ?

UN BANTOUSTAN A LA NIÇOISE



L'Ariane, un terrain alloué par la ville conformément à la législation.

Depuis la gare jusqu'au front de mer tant convoité, chacun tient sa place. L'avenue Jean Médecin — le papa — aligne commerces et cinémas comme il faut. La place Masséna grande vue et sans surprise attend la mer qui ne vient pas. Deux, trois ruelles de vieille ville, un marché de fleurs, un peu d'âme peut-être... et puis la mer enfin, aussi belle, aussi limpide, aussi insipide que la rêvent tant de retraités.

Nice, ses casinos, Nice, son milieu. Nice, ses affaires... Voilà malheureusement les réalités qu'il faut garder à l'esprit quand on tente de définir la ville. Elles conditionnent toute la vie locale et, par là même, l'existence des travailleurs immigrés. Car les problèmes liés au racisme sont nombreux à Nice. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement quand le maire se prononce ouvertement pour « un développement séparé » des communautés raciales, jumelle « sa » ville avec Le Cap, d'Afrique du Sud, et n'hésite pas à y déclarer : « Les Noirs et

les métis ne sont pas encore en mesure de diriger l'Afrique du Sud »

Cents morts en vingt ans

La voix des immigrés de Nice charrie trop de détresse. Il faudrait un livre pour la traduire.

Il y a l'immigration clandestine via la frontière italienne ou des passeurs ignobles envoient sciemment des hommes à la mort. C'est un chemin de chèvre sur les hauteurs de Menton qui se termine par un précipice de 80 mètres. Le « pas de la mort », le bien nommé, à déjà tué cent fois. La dernière fois c'était le 13 février : deux jeunes frères tunisiens a qui l'on avait dit « c'est par là, la France ».

Il y a les ratonnades meurtrières des années 74-75 qui traumatisent encore la mémoire immigrée et qui les avaient amenés à ne sortir qu'en groupe dans les rues de Nice.

Il y a les notes de service d'une police étonnante qui parle un langage qu'on

espérait oublié : « refoulement des étrangers (...) relève des physiologies », « Avant le 10 mai, raconte Rabha, jeune animateur social algérien, j'étais contrôlé jusqu'à cinq fois par jour ».

Il y a aussi, là comme ailleurs, les exploités de misère. C'est ce propriétaire de l'avenue des Diables-Bleus qui loue dix pièces à 60 personnes pour un loyer mensuel de 400 francs chacun, et qui leur a coupé l'eau depuis un an.

C'est ce vendeur de faux contrats à 6 000 francs pièce qui organise son trafic au su de tous. Ce sont ces innombrables « patrons » qui embauchent sans jamais payer — ou bien verse un maigre acompte — pour des durées qui peuvent aller jusqu'à 6 mois.

4 000 sans abris

Pauvre chapelet. Mais pour les immigrés comme pour le MRAP, son comité des Alpes-Maritimes, et les autres organisations qui se préoccupent de la condition

immigrée, le problème n° 1, c'est le logement. 4 000 travailleurs vivent sans ! « On en découvre parfois qui vivent dans une cabane au coin d'un bois ou dans l'abri de jardin d'un horticulteur, explique Aloys Carton, du comité local du MRAP, mais surtout on les retrouve en surnombre dans les foyers et dans tous les logements de la vieille ville ».

C'est justement dans la vieille ville que l'on perçoit le mieux la nature de cette crise. Jacques Médecin, dans une poussée de fièvre mégalomane, a engagé sa ville sur la voie des grandes cités touristiques américaines. Dans ce choix il n'y a pas place pour les immigrés, ni pour le peuple. Le racisme niçois s'exprime aussi bien en terme de classes qu'en terme de races. 4 000 demandes de logement HLM étaient insatisfaites il y a un an alors que la ville accueille les plus grosses concentrations de capitaux immobiliers. Dans la vieille ville on profite des travaux de salubrité pour exiler vers la périphérie le peu d'âme qui lui reste tandis que des Saoudiens construisent avec la bénédiction de tous un palace de front de mer : le Ryatt Hotel. Ce type de ségrégation est archi-connu.

Des foyers rejetés

Après la vieille ville, l'habitat immigré c'est le foyer. Particulièrement le foyer Sonacotra établi sur les bords du Var à quelques kilomètres de Nice. On l'appelle « cité modulaire » pour avoir été conçue à partir des logements démontables qui avaient servi sur les chantiers de Fos. Il date de 1976. La ville prêtait alors ce terrain pour 5 ans afin de « résorber » les bidonvilles existants qu'elle venait de traiter par feu et par bulldozer. Prévu pour 900 personnes, il en accueille plus de 1 500 et le bail de la ville prend fin le 15 mars 1982. Or, sans s'attarder aux conditions d'existence dans ces énormes foyers, rien n'est prévu pour reloger ces 1 500 personnes. Sept fois des projets d'implantation de foyers plus réduits (170 places) ont été rejetés par des comités de quartier qui se sont constitués aussitôt. Sept fois la municipalité qui avait donné son accord a reculé devant le pouvoir de l'argent et aussi devant la peur, la xénophobie, la bêtise.

Il y aura des viols et des vols !

A la cité arménienne de Sainte-Madeleine, coincée dans le bout d'un vallon autrefois coupé de Nice, c'est la guerre. Motif : la Logirem veut implanter non loin de là un foyer pour 170 travailleurs immigrés. Conflit exemplaire, caricatural et attristant. Les fils et petits-fils d'Arméniens qui échouèrent à cet endroit soixante ans plus tôt, après avoir fui les massacres turcs, se battent aujourd'hui pour que d'autres immigrés ne viennent pas troubler le petit équilibre



Le carnaval des immigrés... la joie des gosses dans les ruelles.

que, pierre après pierre, ils ont réussi à construire.

Le très Révérend-père Daron, de l'église Apostolique arménienne de Nice fait trembler sa chapelle, calme et blanche, et les quelques 300 âmes qui s'y réunissent. « Ce foyer, ce ne sera pas une communauté mais un ghetto. Si on en prévoit 150, il y en aura 500. Il y aura des viols et des vols alors que notre village vit en paix depuis 60 ans (...). Si le foyer se construit, il nous faudra reconstruire notre église ailleurs ! ». L'unanimité est totale.

Des quelques Français qui craignent pour le prix de leurs terrains à ce jeune arménien post-punk qui clame « ils vont voler tous les auto-radios et les bagnoles », tout le monde serre les coudes et bétonne les voies d'accès au village. Pour quelques-uns qui calculent, beaucoup sont sincères. Il faut dire que le terrain est favorable. Comme toutes les minorités, les Arméniens ont peur de perdre leur identité.

Un « Bantoustan »

Rejetés du centre par les responsables, de la périphérie par des apeurés, c'est à 30 km qu'on voudrait bien parquer tout ce que Nice compte « d'étrangers ». Jacques Médecin, qui depuis quelques temps préfère éviter les décisions trop choquantes, mijote un super projet de ghetto multi-racial gagné en partie sur le lit du Var qui serait, pour cela, endigué. On y mettrait bien sûr « toutes les mosquées qu'il faut ». Les observateurs locaux ont déjà baptisé le projet « Bantoustan », par analogie avec cette création de l'apartheid en Afrique du Sud. Là, seraient aussi parqués les Gitans du quartier de l'Ariane. Dernier conflit exemplaire de Nice. L'Ariane, il y a quelques années, c'était la campagne. Une



Dans l'attente de l'expulsion.

campagne où une colonie de Gitans avait élu domicile sur un terrain alloué par la ville, conformément à la législation. Quelques HLM avaient agrandi les possibilités d'accueil. Mais la ville grandit et la périphérie grossit d'autres habitants, Français exilés d'ailleurs, et ceux-ci très vite ne supportent plus cette communauté au mode de vie incompréhensible. Mieux ! Ils demandent et obtiennent que le chantier de « La Lorette » — chantier conçu pour accueillir dans de bonnes conditions les gens du voyage — leur soit affecté. Résultat : la municipalité décide le transfert des Gitans de l'Ariane à 10 km de là... sur le bord du Var. Et ce contre l'avis des Gitans, contre l'avis du MRAP et contre l'avis des experts de la préfecture. Plus loin, toujours plus loin. Mais pas trop tout de même... Il faut des gens pour construire hôtels et villas et cueillir à bon compte les fruits du midi, nos beaux fruits gorgés de soleil.

Jérôme BOUVIER



Le journaliste contrôlé... sous le contrôle de l'homme à la Mercedes (de dos).

Contrôler, fichier, refouler, « indésirables » et journalistes

Un reportage à Nice sur les conditions d'existence des travailleurs immigrés et le racisme passe obligatoirement par son commissariat central. On y distribue, en effet, des notes de services édifiantes. Le 4 mai 1981, par exemple, les policiers pouvaient lire : « contrôle de tous les individus douteux avec passage au fichier et établissement de fiches V.P., refoulement des clochards, refoulement des indésirables (particulièrement d'étrangers : Nord Africains) (...). Noter les résultats et la physionomie à l'issue de chaque ratissage sur la main courante et le rapport journalier ».

Ces « notes » ne resteront pas lettre morte. La main courante de l'unité d'intervention de la première section fait état de cinq « refoulements » depuis le 10 mai. Ce qui n'exclut pas, bien sûr, les « refoulements » non consignés, comme celui de ce jeune cuisinier tunisien. Il se vit abandonné le 9 janvier dernier sur une colline de l'arrière-pays niçois par trois policiers, qui invoquèrent pour leur défense de n'avoir fait que « respecter les ordres ».

A la suite de cette affaire, le Syndicat national des policiers en tenue avait fait un certain bruit en demandant la tête du directeur départemental de la police urbaine et du commandant de l'unité d'intervention, auteur de ces notes. Ajoutons à cela quelques déclarations tonitruantes de l'écrivain Graham Green sur les relations police/milieu dans la bonne ville de Nice et l'on comprendra la nécessité pour le journaliste de se rendre au commissariat central.

Ça, c'était le programme théorique, celui qui ne tient pas compte des imprévus. Comme par exemple se faire embarquer par ces mêmes policiers que l'on se proposait d'interroger « librement », et se faire garder à vue quatre heures sans rien pouvoir faire d'autre que se poser des questions, à soi.

A la croisée des rues de Suisse et d'Angleterre à Nice, il y a deux bars, une église et quelques bancs. C'est un quartier bourgeois où n'habitent pas les immigrés mais c'est là qu'au fil du temps ils ont pris l'habitude de se réunir avec pour motif premier d'attendre du travail. Bourse du travail ou marché aux esclaves c'est en effet ici que les « patrons » viennent se servir le matin en main-d'œuvre temporaire. La journée est payée de 150 à 180 francs. On

ne déclare pas, bien sûr, et parfois même on ne paye pas quand on sait que l'ouvrier est clandestin et qu'il ne risque guère de créer des ennuis.

Depuis le 10 mai on peut être Nord Africain et ne plus raser les murs mais l'emploi, c'est vrai, a chuté. Les grands « patrons » immobiliers qui ravagent la côte n'investissent plus et ne font donc plus appel aux intermédiaires de la rue d'Angleterre. Et paradoxalement la régularisation des travailleurs sans papiers a accru cette récession. Ce sont les nouveaux clandestins arrivés depuis peu qui raflent le travail, tant il est vrai qu'un travailleur immigré n'est intéressant qu'exploité.

Ahmed, Dreiss et d'autres nous parlent de tout cela sur le trottoir de la rue de Suisse, face à la vitrine d'un café. Les premiers contacts ont été timides, mais la présence d'Abdelhak, le photographe de *Différences*, fait tomber les barrières linguistiques, puis les réticences. Au bout de deux heures nous sommes une quinzaine à parler, aussi bien, de leur extraordinaire solidarité quotidienne que de leurs difficultés.

Au titre de ces « difficultés », il y a les exploités de toutes races qui viennent « vampiriser » leurs misères : marchands de sommeil, marchands de contrats, marchands de mensonges. Contre tout espoir, un de nos interlocuteurs donne un nom, puis une adresse. Deux, trois autres suivent. Brouhaha. Discussions à mi-voix. Un sourire à Abdelhak, nous pensons que nous venons d'ouvrir une petite brèche dans le silence qui recouvre tous ces trafics. Erreur.

Une Mercedes arrive, deux hommes surgissent, un Tunisien et un Français. Visiblement prévenus ils viennent directement sur nous. Ceux qui ont osé nous parler disparaissent. Un seul restera, peu de temps. Le chauffeur de la voiture est connu. Il harangue son petit monde : « Ce ne sont pas des journalistes. Attention. Ils veulent vous tourner la tête avec des idées politiques. Je vais appeler la police. Vous allez voir ils vont déguerpir ! ». L'homme appelle effectivement la police qui arrive moins de cinq minutes plus tard.

Là commence la mauvaise « série B » malgré notre carte de presse, nos papiers d'identité et l'absence d'infraction nous sommes « invités » à monter dans le fourgon, direction le

commissariat central, pour « complément d'information ». Durant le trajet les deux compères nous menacent sous l'œil impavide des tenants de l'ordre : « On a de bons amis à Nice, on va vous régler votre compte ». Dans le couloir vieillot du commissariat, autre surprise. Nous devons exhiber de nouveau tous nos papiers mais pas les plaignants qui se contentent de dire que leurs sont chez eux. Ensuite, trois heures d'attente, trois heures sans pouvoir se faire entendre, ni même écouter. Un agent de police ferme périodiquement les portes des bureaux avoisinants. Un journaliste dans un commissariat, c'est le loup dans la bergerie...

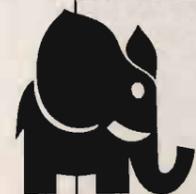
Quelques allées-venues nous permettent tout de même de suivre le cheminement de notre dossier. Il semble compliqué. Le premier inspecteur l'a passé à un second qui l'a transmis au commissaire qui vient de monter voir « le grand chef ». A son retour, on nous adresse enfin la parole : « On vient d'enregistrer deux plaintes contre vous, nous sommes prêts à entendre vos déclarations ».

Ebahis, nous entendons lecture d'une plainte dithyrambique pour « atteinte aux libertés ». Pièce à conviction, nous avons photographié et interrogé des immigrés sales et mal rasés dans le seul but de présenter une image défavorable de ces pauvres personnes que nous avons abusées.

Trop ayant toujours été trop, nous demandons à téléphoner au MRAP et affirmons que les policiers connaissent le plaignant. Dans le bureau du commissaire on commence à ouvrir les parapluies : téléphone à la préfecture, au procureur, aux services centraux de Paris... Un nouvel inspecteur est chargé d'enregistrer nos dépositions, il demande ce qu'il faut faire « puisqu'il n'y a pas de délit ». Silence... téléphone encore : le Parquet annonce qu'il ne donnera pas suite alors que nous n'avons toujours pas déposé. Bref, une fois relâchés, nous oublions de revenir pour interroger ces mêmes policiers sur les notes de service racistes. Il est vrai qu'une réflexion d'un inspecteur nous a déjà renseignés sur le type d'humour qui a cours dans la maison : « Si ce qui vous gêne c'est d'avoir affaire à des flics blancs, on peut aller acheter du cirage et s'en barbouiller ! »

J.B.

**Les pulls
Didier Hagler
donnent des
couleurs à l'été.**



Didier Hagler

6, rue du Caire. 75003 Paris.

Connaître

ISRAËLIENS ET PALESTINIENS,

**DEUX VOIX
POUR LA PAIX**

Le général Matti Peled, Israélien, le docteur Hamzeh, Palestinien, réunis pour la première fois dans Différences, sont tous deux nés sur la même terre. Tous deux, hommes de paix, ont vécu et vivent ce qu'ont vécu et vivent leur peuple.

MATTI PELED : « Il appartient aux Palestiniens de l'extérieur de toucher le cœur et l'âme des Israéliens ».

Mattihyalu (dit Matti) Peled, est considéré comme l'un des premiers artisans de la victoire de juin 1967, puisque chef de la logistique de l'armée israélienne, professeur d'arabe à l'Université de Tel Aviv, un des leaders du parti, Sheli, de la gauche sioniste, il est devenu le président du « Conseil israélien pour la paix Israël-Palestine ».

« Ainsi le mouvement sioniste ne fut nullement religieux dans ses origines mais « séculier », laïque. De fait, pendant ses premières décennies, des leaders religieux « orthodoxes » du peuple juif s'opposèrent vivement à lui. Ce ne fut qu'avec la création du Mizrahi, mouvement religieux orthodoxe, mais aussi sioniste, qu'un compromis fut élaboré avec l'organisation sioniste. Une grande partie des Juifs orthodoxes conservèrent — et cela survit encore — un grand ressentiment vis-à-vis du sionisme. Ainsi l'Agoudat qui, pourtant participe au gouvernement d'Israël, demeure idéologiquement antisioniste.

L'affrontement de deux nationalismes

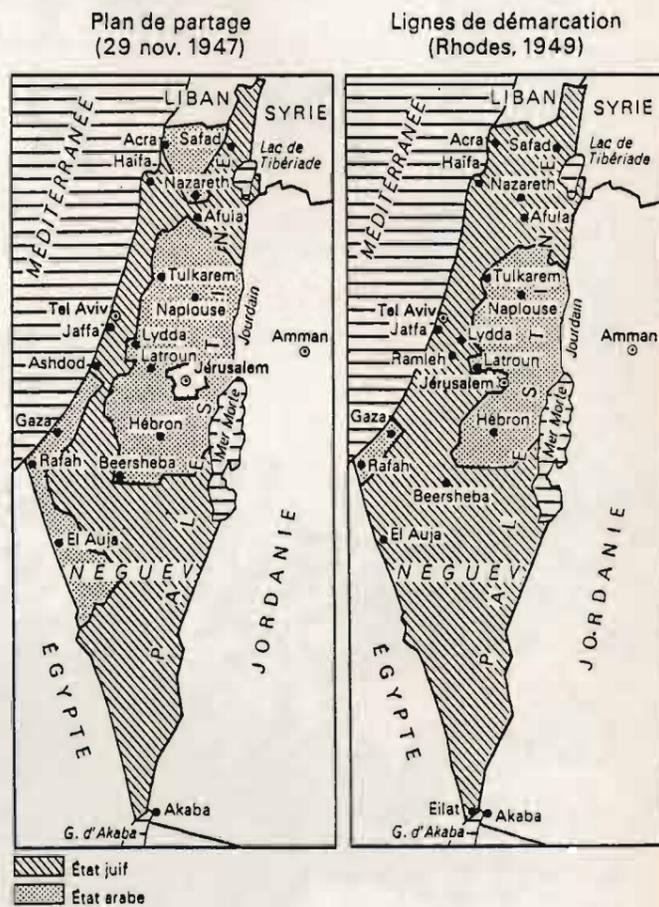
Le conflit avec les Arabes commença bien avant l'Etat d'Israël puisque la Palestine, l'Israël de l'Antiquité, n'était pas un pays désert. Max Nordau la croyait « une terre sans peuple », alors, les Juifs étant « un peuple sans terre », le mariage entre eux devenait donc un processus naturel. Evidemment, ce fut une erreur de base, la Palestine était depuis longtemps peuplée, et peuplée d'Arabes ensuite reconnus comme Palestiniens. La distinction entre Arabes palestiniens, Syriens ou Irakiens n'existait guère à la fin du XIX^e siècle. Ces nations arabes issues de l'Empire ottoman ne furent créées qu'après la 1^{re} Guerre mondiale. La conscience nationale des Arabes se développa beaucoup plus tard on le sait qu'en Europe.

Alors que les premiers colons sionistes ne rencontrèrent pas de résistance idéologique arabe avant la 1^{re} Guerre mondiale, les choses se gâtèrent après celle-ci et même dès la Déclaration Balfour de 1917, par laquelle l'occupant britannique instituait un Foyer national juif en Palestine. Ils furent dès ce moment confrontés aux premières manifestations du mouvement national arabe évidemment très opposé au sionisme. Si bien que tout le processus de l'établissement sioniste en Palestine ne peut se réaliser depuis qu'à travers un affrontement constant et non achevé entre Juifs et Arabes palestiniens.

Trois périodes clés

La situation complexe qui régnait au moment de la guerre d'indépendance ne se prête pas aux formules simplistes : en fait, Juifs ou Arabes utilisèrent ou combattirent tout à tour les « impérialistes » anglais selon leurs intérêts. Ce fut dans son essence une lutte entre deux mouvements nationaux — Juifs sionistes et Palestiniens arabes — au nom du destin de deux peuples et pour savoir qui serait le maître du pays.

Moi-même membre de la Haganah, l'armée juive, depuis l'âge de 14 ans, je participais effectivement à ce conflit dans les rangs du Palmakh, noyau dur, plus « professionnel », de la Haganah, avant de devenir un officier de Tsahal. Et je me souviens bien que nous étions convaincus alors que le conflit entre les deux aspirations nationales ne pouvait avoir d'autre issue que la guerre... Même si je peux aujourd'hui regretter qu'une autre approche pacifique n'ait pu prévaloir.



La première étape de l'histoire de ce pays, qui va de la décision des Nations-unies de 1947 de créer Israël à 1956, est une période durant laquelle les Israéliens ressentent l'existence même de leur Etat comme peut sûre et constamment menacée par l'hostilité arabe. Cette crainte conditionnait alors tout leur comportement. Avec la guerre du Sinaï en 1956, qu'on peut analyser de diverses manières, je crois que disparaît en tous cas la peur physique de la disparition d'Israël remplacée par un grand sentiment de confiance. Une solution militaire du conflit leur paraît dès lors impossible même si aucune conséquence pratique ne pouvait en être tirée du fait du refus des Arabes de concevoir d'autres options que militaires pour atteindre leur but : l'élimination d'Israël. Cette seconde période s'étend jusqu'en 1967.

Avec la guerre de juin 1967, une troisième période commence. Côté arabe, il devient clair que non seulement il n'y a pas d'option militaire permettant de supprimer Israël mais des éléments de changements dans l'état d'esprit des Arabes peuvent être relevés. La première proposition de paix égyptienne, bien avant le voyage de Sadate à Jérusalem, remonte à 1971 et les graines en avaient été jetées dès 1967. Du côté d'Israël, la peur pour la survie est complètement éliminée et chaque Israé-



Discussion à Jérusalem... sur l'avenir ?

lien est convaincu que le pays est en mesure de se défendre et de protéger son existence.

Mais tandis qu'une approche plus réaliste grandit graduellement du côté arabe, on assiste, côté israélien, à un développement très regrettable. Au lieu d'exploiter cette nouvelle situation pour construire la paix avec nos voisins, d'énormes ambitions d'expansion sont conçues et finalement adoptées comme finalités politiques d'Israël. C'est toujours notre politique, celle qui consiste à préférer l'expansionnisme territorial à la recherche de la paix.

Au lieu de solutions reposant sur un examen sérieux et attentif de notre réalité, c'est l'ambition nationale qui commande après 1967 et plus encore en 1977 d'où la négation complète de l'existence du peuple palestinien et de la nécessité de résoudre ses problèmes afin de résoudre les nôtres.

On sait aussi que nous avons en Israël, du fait de l'histoire de ses alyas, une population partagée en deux grandes parties : Les Israéliens des premières alyas, principalement des Achkénazes, et les plus récents, des Sépharades, dont la situation générale est très inférieure aux premiers. Les disparités ne sont pas de culture mais d'ordre économique et social, et leur aggravation constitue même le problème intérieur essentiel. Mais le



Juifs orthodoxes : une minorité qui a du poids.

COLONIES

Depuis 1967, les responsables israéliens tentent de créer une situation irréversible dans les territoires occupés (Cisjordanie et bande de Gaza) en accumulant les faits accomplis, en changeant la structure géographique et démographique de ces territoires, pour empêcher la création d'un Etat palestinien.

Entre 1967 et 1980, 122 colonies ont été implantées (68 en Cisjordanie, 5 dans la bande de Gaza, 20 dans le Sinaï, 29 sur le plateau du Golan). Depuis, le rythme d'implantation n'a cessé de s'accélérer, mais les chiffres restent secrets.

Ariel Sharon, ministre israélien de la Défense, vient de s'illustrer en créant seize nouvelles colonies (14 en Cisjordanie, 2 sur le plateau du Golan) confiées à une unité spéciale de l'armée dont lui-même est responsable. Il n'a donc pas à demander l'agrément de la « commission interministérielle des implantations ».

La zone à « peupler » en priorité s'étend sur 115 km de long et 20 km de large, à l'Ouest du Jourdain, sur l'axe Jenin-Hébron, en passant par Naplouse, Ramallah, Jérusalem et Bethléem. En 1979, les autorités jordaniennes estimaient que 1 489 000 dounams (1 dounam = 1000 m²) de terre avaient été expropriés, soit 27,3 % des terres de Cisjordanie.

Les colonies coûtent très cher à l'Etat d'Israël, mais il s'agit d'un choix politique. Plusieurs manifestations de citoyens israéliens s'y sont opposées.

RAPHO

gouvernement actuel, au lieu d'œuvrer dans le sens d'une solution à ce problème social, tire avantage de la tension existante entre les deux couches, et Begin cultive les sentiments anti-achkénazes de la communauté sépharade, faisant reposer son pouvoir sur la haine inter-ethnique.

Quant au poids des religieux dans la vie du pays, c'est, dès l'origine un problème politique. Il n'y a jamais eu en Israël un parti majoritaire de gouvernement, donc toujours un gouvernement de coalition. Et Ben Gourion, en premier lieu, dut inviter les religieux à prendre part à la coalition pour obtenir cette majorité...

Il fallut en payer le prix. Mais Ben Gourion en faisait aussi une question de principe : il ne voulait pas créer de fossé entre croyants, orthodoxes et laïques. Le résultat est connu : on ne peut naître, se marier ou mourir en Israël sans passer par le rabbinat qui a toujours contrôlé tout l'Etat-civil et bien au-delà. Avec la nouvelle politique d'expansion, les religieux jouent un rôle accru. Ils sont aujourd'hui les plus actifs et les plus importants partenaires de Begin. En contrepartie, la religion est de plus en plus pesante dans la vie quotidienne d'Israël alors que la pratique religieuse n'est même pas majoritaire.

D'où vient la dégradation économique actuelle ?

Actuellement la moitié de nos dépenses ne viennent pas d'argent gagné par Israël, mais de dons originaires de l'étranger et pour l'essentiel des Etats-Unis. Nous dépendons tellement de leur assistance financière que l'économie israélienne, je crois, s'écroulerait si elle cessait.

Nous dépensons pour la défense plus que ce que nous ne gagnons. Tandis qu'en 1967 nous consacrons à la défense 10 ou 12 % de notre P.N.B., aujourd'hui c'est officiellement 30 % ; en fait beaucoup plus car toute notre économie est distordue par le militaire. De là, un budget qui a entraîné la récession dans les activités culturelles, l'éducation, les services sociaux et médicaux.

Le financement des Etats-Unis

En dépit de cette situation économique, le standing de vie des Israéliens n'est pas encore vraiment détérioré. Nous avons un système d'indexation des salaires qui provoque automatiquement leur hausse quand les prix grimpent, si bien que le revenu individuel moyen de l'Israélien se maintient. Mais ce système, qui permet de compenser une inflation annuelle de 100 %, ne peut tenir que grâce au flot de l'aide américaine. Toutefois, ce flot sera assuré aussi longtemps qu'Israël rendra aux Etats-Unis les services stratégiques qu'ils attendent au Moyen-Orient.

Les Arabes israéliens ont toujours constitué une minorité opprimée. Citoyens de seconde classe, ils n'ont pas les mêmes droits que les Juifs — même si leur condition a bien changé — et de plus, jusqu'à 1967, ils étaient séparés du monde arabe et très isolés. Après 1967, l'expansion israélienne et le rapprochement des deux populations arabes — des territoires et de l'intérieur — créèrent pour le gouvernement israélien et sa politique, un problème majeur car la population israélienne (3 millions de Juifs) devait contrôler deux millions d'Arabes (1,5 million) sur la rive Ouest du Jourdain et (un demi million) en Israël.

Cela veut dire que, selon les prévisions, en l'an 2000, 4 millions d'Israéliens contrôleraient 4 millions d'Arabes. Ce serait certainement la situation la plus dangereuse qui soit pour le pays... Il est dramatique d'entendre déjà des voix apeurées s'élever en Israël pour chasser purement et simplement les Arabes des territoires.

La démocratie ou la sécurité

Israël était et reste cependant une démocratie pour autant que la population juive est concernée. Nos élections sont authentiques, la législation y est élaborée de façon démocratique à la Knesseth. Par contre, pour les Arabes d'Israël, et bien qu'ils jouissent de nombreux droits civiques, ce n'est pas une véritable démocratie : il n'y a pas de partis arabes, la propriété arabe peut y être confisquée alors que c'est impensable pour la propriété juive, ils subissent un plus dur traitement policier que les Juifs, etc. Et c'est pire bien sûr dans les territoires occupés soumis au gouvernement militaire.

Cependant, la perspective que j'ai décrite de 4 millions de Palestiniens pour 4 millions de Juifs en 2000, consécutive à l'annexion des territoires, c'est-à-dire la perspective d'une sorte d'Etat binational où les arabes auraient les mêmes droits que les Juifs inquiète bon nombre d'entre eux. La sécurité des Juifs est plus importante pour certains Israéliens que la démocratie, et ils sont prêts à la sacrifier si c'est pour mieux absorber les territoires et éviter toute « contamination palestinienne ».

En 1967 et quelques années après, la distinction entre Arabes israéliens et ceux des territoires occupés était réaliste mais on a observé depuis une « palestinisation » des Arabes d'Israël qui se considèrent de plus en plus comme Palestiniens. Aussi soutiennent-ils l'idée d'un Etat Palestinien en Cisjordanie et à Gaza, à côté d'Israël. On est là face à la position la plus constructive et la plus modérée. Malheureusement, cette politique n'est pas acceptée par tous les Palestiniens chez qui il y a toujours des groupes pour demander la destruction de l'Etat d'Israël.



SYGMA

Fusil et parapluie : scène de la vie quotidienne.

Mais je pense que leur influence ne cesse de diminuer. Et la conception la plus répandue aujourd'hui est celle de l'Etat palestinien à côté d'Israël. Elle est soutenue par le leadership de l'OLP, elle a été reprise par le plan Fahd des Saoudiens, par Hussein de Jordanie et par Sadate d'Egypte ; sur les territoires occupés par Israël et à l'extérieur c'est la principale tendance dans l'opinion arabe et sans aucun doute aussi parmi les Arabes israéliens.

Odeur de cuisine

Les avocats farcis

4 avocats.

40 gr de noix sèches

1 branche de céleri

15 gr de concentré de tomates

15 gr de vinaigre, sel, poivre.

Couper en deux, dans leur longueur, 3 avocats et en retirer le noyau. Préparer la farce avec la pulpe réduite en purée du dernier avocat, les noix émincées, le céleri mis en dés, le concentré de tomates, le vinaigre, les assaisonnements. Il reste à garnir les avocats et à décorer avec des noix.

La solution du conflit israélo-palestinien qui est l'élément essentiel du conflit israélo-arabe ne peut qu'être basée sur la reconnaissance de l'existence politique du peuple palestinien et de ses droits à avoir son Etat à côté d'Israël, en paix bien entendu avec lui. La réalisation de ces buts ne s'oppose nullement aux intérêts vitaux d'Israël à la sécurité et à la paix. L'argument selon lequel un Etat palestinien menacerait Israël est fallacieux ; je pense au contraire qu'une fois le problème palestinien résolu par la création d'un Etat palestinien la sécurité d'Israël sera enfin garantie.

Une dynamique de la paix

Je crois que cette solution de base aurait le soutien d'une grande partie du peuple israélien, je sais que beaucoup l'accepteraient. Malheureusement, cette solution n'est pas perçue par les Israéliens comme applicable, non seulement parce que notre gouvernement la rejette, mais il leur semble que les Arabes la repoussent. Car, la vision en Israël n'est pas la même qu'à l'extérieur. Si je pense, moi, que l'OLP accepterait cette solution les Israéliens en doutent. Pour eux l'OLP ne veut que la destruction de leur pays. L'OLP qui n'a pas, il est vrai, aboli sa Charte, est toujours ambiguë dans ses déclarations ; alors comment faire pour convaincre les Israéliens que cette solution est réaliste ? La seule manière est que les dirigeants palestiniens de l'extérieur rendent claire leur politique. Je sais, quant à moi, qui a été en relations intimes avec eux, qu'ils sont prêts à une solution qui reconnaîtrait Israël ; mais il leur appartient de



Citoyens d'Israël à Tel-Aviv.

toucher par des déclarations claires le cœur et l'âme des Israéliens. Alors je crois que les forces de paix israéliennes auraient un rôle très important à jouer. Mais aussi longtemps que notre programme ne paraît pas réaliste, notre influence politique demeurera très limitée. Il faut tenter de substituer à la dynamique actuelle des extrémismes qui se renforcent mutuellement celle des forces de paix arabes et israéliennes. >>>

Propos recueillis par Jean LIBERMAN

LA FONDATION DE L'ÉTAT D'ISRAËL

1896 : Theodor Herzl évoque la fondation d'un foyer national juif en Palestine, dans *l'Etat Juif*, objectif repris par l'Organisation sioniste mondiale qu'il fonde un an après.

1905 : Seconde « aliyah », vague d'immigration des Juifs déçus par l'échec de la révolution russe de 1905. La première datait des années 1880. La Palestine appartient à l'empire ottoman.

1917 : Déclaration Balfour : La Grande-Bretagne reconnaît la nécessité de fonder un foyer national juif en Palestine.

1920 : Conférence de San Rémo : le principe de ce foyer national est approuvé par les alliés de la Grande-Bretagne ; elle se voit confier l'administration de la Palestine.

1947 : L'ONU décide le partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe.

14 mai 1948 : Le Conseil national juif proclame l'indépendance d'Israël.

1948-1949 : première guerre avec l'Egypte et les autres Etats arabes.

1956-1957 : deuxième guerre avec l'Egypte

1967 : guerre des six jours

1973 : guerre de Kippour

1979 : Traité de paix dit « de Camp David ».

Population

— 3 955 900 : population israélienne (chiffres 1981),

— 1 146 000 : population des territoires occupés. La très large majorité est musulmane, mais 0,7 % de la population israélienne réside dans ces territoires.

86 % des Israéliens vivent dans des agglomérations urbaines (90 % de la population juive, 70 % de la population non-juive). 12 % vivent dans des villages (10 % de la population juive, 30 % des non-juifs), dont 3,5 % en kibboutz (villages collectivistes) et 4,5 % en moshav (villages coopérativistes).

En 1974, 50 % de la population sont « Sabarim » (nés en Israël), 23 % nés en Afrique ou en Asie, et 27 % en Europe ou en Amérique.

En 1948, la population juive d'Israël représentait 6 % de la population juive mondiale, aujourd'hui 25 %.

La population non-juive, dans le territoire d'avant 1967, est passée de 156 000 personnes (1948) à environ 650 000 l'an dernier, répartie comme suit : quelques 500 000 musulmans, (77 % de la population non-juive) de rite sunnite, habitant surtout le Nord du pays et à Jérusalem (92 000). Ils disposent d'un statut de résident permanent en Israël, mais ne sont pas admis à faire le service militaire.

On dénombre aussi environ 90 000 chrétiens, (15 % de la population non-juive) et 50 000 Druzes, de 18 villages de Galilée et du plateau du Golan.

La population juive d'Israël a été constituée par vagues successives d'immigration jusqu'à la naissance de l'Etat, et, depuis, par une immigration constante avec certaines pointes liées à des événements extérieurs.

En 1882, 24 000 Juifs viennent en Palestine. En 1914 ils étaient 85 000. En 1936, avec la cinquième aliyah, surtout venue de l'Allemagne nazie, ils sont 400 000 et en 1951, 1 400 000 avec des rescapés des camps et des personnes provenant des pays de l'Europe de l'Est ou de communauté de pays islamiques. A partir de ce moment, les immigrants originaires d'Asie et d'Afrique sont les plus nombreux, jusqu'à la fin des années 60.

Entre 1948 et 1974, arrivent 225 000 Marocains, 209 000 Polonais et 41 000 originaires d'Europe occidentale.

Au cours de l'année 1981, la blanche émigration/immigration est négative depuis un an (à peu près 30 000 départs par an, mais il est difficile d'évaluer si le départ est provisoire ou définitif).

Composantes actuelles

Les Juifs Achkénazes sont originaires d'Europe orientale. Leur parler, le yiddish reste limité au cercle familial et se perd. Les premiers groupes sont arrivés avant la fondation de l'Etat. Ils constituent des courants socialiste et laïc, mais il existe aussi parmi eux de nombreux « orthodoxes » s'identifiant au mouvement de renaissance de la nation. Ils sont surtout citadins.

Les Juifs Sépharades étaient, originellement, les Juifs chassés d'Espagne et du Portugal au Moyen-Age par l'Inquisition et installés surtout en Turquie et dans les Balkans. Leur langue, le Ladino, est très minoritaire. Par extension, le terme désigne aujourd'hui tous les Juifs d'Orient, en particulier les Juifs d'Afrique du Nord.

Il y a de grande disparités sociales entre les deux groupes : on relève deux fois plus de mal logés chez les sépharades que chez les achkénazes. 50 % des enfants sont sépharades ou orientaux, on n'en trouve plus que 20 % à l'université. Le taux de natalité est nettement en faveur des sépharades.

Parmi les citoyens non juifs, la population musulmane a le taux de natalité le plus élevé du monde, 4,5 % par an. La scolarisation des enfants est à peu près complète de nos jours, mais on ne trouve en 1976 que 2 000 diplômés de l'Université et 3 000 étudiants non-juifs. La vocation agricole a été affectée par le développement de l'Etat, et de nos jours, le secteur de production agricole occupe 16 % de la population active non juive, pour 41 % dans l'industrie chiffres supérieurs à ceux de la population juive pour ces mêmes secteurs.

DOCTEUR HAMZEH : « Si la politique israélienne se poursuit, je ne sais pas ce qui va se passer ».

Le docteur Hamzeh est palestinien. Né en 1926 en Cisjordanie, il est un témoin privilégié de l'histoire contemporaine de ce pays absent des cartes et des atlas : la Palestine. Cet homme tranquille, au parler doux, d'une incomparable gentillesse, n'a de souvenirs que de guerres. Et ne souhaite qu'une chose : la paix.

« 1936 est l'année de l'insurrection des Palestiniens contre les Anglais. Il y a eu une grève de six mois, et puis les gens ont pris les armes. La répression a été sanglante. J'avais dix ans, mais mon frère et d'autres membres de ma famille ont participé à cette insurrection qui marque la prise de conscience nationale des Palestiniens. Là-dessus s'est greffée l'histoire des sionistes. Les émigrants juifs arrivaient depuis le début du siècle, mais après la seconde guerre mondiale et les persécutions nazies, ils arrivaient beaucoup plus nombreux. Les Anglais ont alors tenté de faire du mouvement national palestinien une affaire entre Juifs et Arabes. 1947 a vu la montée du terrorisme juif contre les Anglais, mais aussi contre les Arabes. Les nouveaux arrivants voulaient l'indépendance du pays, mais sans Anglais et sans Arabes. L'idée de vouloir expulser les Arabes de Palestine remonte à cette époque.

1947, plan de partage

Quand la question palestinienne a été discutée aux Nations unies, en 1947, les sionistes s'opposaient au plan de partage (1) de la Palestine. Le peuple palestinien lui-même n'a évidemment pas été consulté. C'est que nous avions un leadership d'extrême-droite, les féodaux qui collaboraient avec les Anglais et qui, au lieu de conduire les Palestiniens sur le bon chemin, les détournent vers la collaboration.

A cette époque, j'étais étudiant à l'université américaine de Beyrouth. La situation était difficile, les étudiants palestiniens considéraient le plan de partage comme une agression. Moi, j'étais de ceux qui acceptaient le plan de partage, mais j'étais très isolé. Le rapport des forces ne pouvait pas nous permettre d'arriver à une solution meilleure. La solution la plus juste aurait été de former un Etat palestinien démocratique et laïc, mais l'état d'esprit à l'époque n'y était pas favorable. Le monde arabe était alors dirigé par des gens qui collaboraient avec les impérialistes, et je pensais que la situation de la Palestine pouvait être pire encore que celle définie par le plan de partage... Ce qui est arrivé. Les pays arabes réactionnaires ont collaboré avec les Anglais et les Occidentaux. Ces derniers voulaient un autre partage, assurant leur domination dans la région. A cet effet, ils ont fabriqué une guerre pour inciter les Palestiniens à partir. Ce qui fait qu'au lieu de 52 % du territoire, les sionistes en ont obtenus 78 %. Ce qui devait être l'Etat palestinien a été annexé par la Transjordanie.

Une guerre fabriquée

Quand cette guerre a éclaté, ça a été tragique. Le plan de partage prévoyait deux Etats. Mais la guerre, et le complot entre les dirigeants sionistes, les réactionnaires arabes et la légion étrangère de Glub Pacha — l'officier britannique qui dirigeait l'armée du roi jordanien Abdullah — a incité toute une partie de la population à partir. Jaffa, Lod, Ramleh, ont été évacuées sous prétexte que la guerre ne durerait que 24 heures. Certains sont partis sans même prendre les bijoux de



Bethléem : « Ils veulent qu'on parte ? Alors, restons ! »

leur femme. Aujourd'hui encore, ce sont des réfugiés. La Légion arabe et le Haganah ont participé directement à cette guerre, les Anglais leur donnant simultanément leur appui. Les Palestiniens ont fini par se réfugier massivement en Cisjordanie et à Gaza. Ce sont ceux qu'on appelle « les réfugiés de 48 ». Cette guerre de 1948 a été une catastrophe qui a exaspéré toute la jeunesse, parce qu'elle a réellement été fabriquée par les Anglais et les réactionnaires arabes.

A la suite de cette période mouvementée, je voulais tout de même continuer mes études. Mais j'étais presque expulsé. J'étais reçu à mes examens, mais pas admis dans la classe supérieure. Les Américains voulaient persécuter les étudiants de gauche. Là commence mon histoire avec la France qui — c'était en 49 — semblait à nos yeux un pays différent, où l'on sentait une certaine liberté. De toute façon, ni les Anglais ni les Américains ne voulaient de moi. Bref, je suis arrivé en France sans même savoir dire « bonjour ». Je faisais rire tout le monde avec mon accent américain. J'ai fini ma médecine, et je suis allé au Maroc, où j'ai travaillé comme chirurgien jusqu'en 1964. Mais je ne pensais qu'à une chose : rentrer en Palestine.

Je suis rentré en 1965, et j'ai eu un poste de chirurgien à l'hôpital de Bethléem. Bethléem, c'est tout près de la Jérusalem

israélienne. On voyait leurs lumières, on les savait tout proches, on savait aussi qu'une guerre se préparait, mais nous ignorions quand aurait lieu l'attaque. La guerre a éclaté un lundi matin, le 5 juin 1967.

La veille, le dimanche, j'étais avec ma femme à Amman, où une partie de ma famille est réfugiée depuis 1948. Amman, c'est à quatre-vingt-dix kilomètres de Bethléem. On hésitait : rentrer, ou attendre le lendemain ? Moi, j'aime mieux dormir dans mon lit... Si nous étions restés à Amman, nous n'aurions pas pu revenir. Tous ceux qui étaient le 4 juin hors des territoires qu'Israël a occupés ont été considérés comme des réfugiés.

Le 5 juin, les Israéliens ont attaqué. Ils sont arrivés à Bethléem le mercredi 7 juin, avec leurs chars. Quelque chose me rappelait 48 : devant les chars, une voiture avec un haut-parleur incitait



D.R.

Camps de réfugiés de l'UNRWA. Le savoir et l'affirmation de l'identité nationale

RAMALLAH, NAPLOUSE

Le gouvernement israélien procède à l'étranglement des municipalités élues en 1976 en Cisjordanie. Il avait estimé alors, faussement, que ces élections dégageraient une majorité favorable aux notables modérés. Depuis il s'efforce de retrouver son autorité.

Des maires ont été expulsés : Mohamed Milhem, de Halhul, et Fahad Kawasme, de Hébron. Karim Khalaf, de Ramallah, est en liberté provisoire sous caution.

Bassam Chaaka, maire de Naplouse, a perdu deux jambes dans un attentat et sous couvert de « protection » le moindre de ses gestes est surveillé.

A ces méthodes, s'ajoute tout un arsenal répressif qui combine lourdeurs administratives, lois de l'ancien mandat britannique, lois jordaniennes et... simple arbitraire.

Villes et villages, connaissent des difficultés financières insurmontables. Interdiction est faite maintenant au comité mixte OLP/Jordanie, basé à Amman, de faire parvenir dans les territoires occupés les fonds qui comblaient les déficits des budgets communaux et servaient à moderniser les équipements. Les organisations internationales ne peuvent non plus faire parvenir leur aide.

Israël empêche le développement des communes en limitant leurs ressources (la terre et aussi l'eau), et s'efforce de créer une dépendance totale quant à l'électricité. Les autorités d'occupation interdisent la construction d'hôpitaux (notamment à Hébron et à Gaza), à Jérusalem-Est, dans la vieille ville, il est même interdit de faire entrer un sac de ciment.

les gens, en arabe, à partir, à quitter leur maison, à rejoindre Jericho, la ville-frontière, pour qu'ils soient tentés de franchir le pont Allenby et de rester de l'autre côté. C'est tout 48 qui revenait à la mémoire. On s'est téléphoné : personne ne doit partir, il faut rester. 90 % des gens sont restés chez eux.

Juin 1967 : la guerre

Certains ont quitté leur maison pour se cacher dans des grottes. C'était ridicule, ils sont revenus. Cette fois, nous ne sommes pas tombés dans le piège de l'exode. En 48, tout avait été orchestré, comme le massacre de Deir Yassin (2) par Begin : j'ai compris plus tard pourquoi les Israéliens, au lieu d'être honteux d'avoir massacré deux cent cinquante personnes, l'ont chanté sur tous les tons. Pour inciter les gens à partir. Mais les pays arabes aussi, à l'époque, avaient mis Deir Yassin en avant. Quand les Israéliens sont arrivés à Bethléem, j'étais mobilisé. Les Jordaniens nous avaient mobilisés dès le lundi. J'ai été affecté dans un hôpital situé entre Bethléem et Hébron. Ma famille, elle, était à Hébron. Bethléem est tombé le mercredi, Hébron le jeudi. On a fait comprendre aux gens d'Hébron qu'ils étaient tous menacés de représailles, on a évoqué les

affrontements de 1929 (3). Il y a eu là une grande panique. Mais beaucoup de ceux qui sont partis sont revenus. Pendant quelques jours, la frontière a été assez élastique, pas très bien contrôlée par les Israéliens. Les gens traversaient le Jourdain à gué, beaucoup ont été tués. C'était une question de chance... Les Israéliens voulaient également concentrer la répression contre les camps de réfugiés de 48. A Bethléem, ils les provoquaient, pour qu'ils partent à nouveau. Pour les Israéliens ceux-là étaient doublement ennemis. La moitié des réfugiés est partie, mais ils sont presque tous revenus en traversant le Jourdain. Par contre à Jéricho, tous les réfugiés ont traversé la frontière, ils étaient 250 000. Etre réfugié à Jéricho ou en Jordanie... Ces gens-là ont donc subi l'exode deux fois.

Depuis 1967 : vider la terre de sa population

Les autorités israéliennes voudraient convaincre les Occidentaux que leur occupation est libérale. Moi, je dis le contraire : depuis le premier jour, j'ai senti que les Israéliens voulaient une terre vide, sans population. Ce sentiment n'a fait que se confirmer depuis quatorze ans. Nous le sentons dans tous les détails de la vie, à travers les tracasseries administratives, mais surtout

à travers les confiscations des terres. Quand un paysan se voit confisquer sa terre, il ne lui reste qu'à chercher du travail en Israël ou dans les pays arabes. Et puis, tout le monde n'est pas capable de supporter la répression, les expulsions, les condamnations. Actuellement, la situation économique est désastreuse. Pas de travail et la vie est chère. Les Palestiniens sont plus que jamais invités à partir. Le fameux rabbin Kahane (4) a même créé un bureau d'aide à l'émigration palestinienne. Les autorités ne sont pas contre.

Ce qui est extraordinaire, c'est la réaction des Palestiniens « *Ils veulent qu'on parte ? Alors, restons.* » Certains pourraient facilement résoudre leurs problèmes en s'installant à Amman, mais non. Un ingénieur qui gagne à peine sa vie à Hébron pourrait gagner 10, 20 ou 40 fois plus dans le Golfe Persique. Mais on sent un tel défi...

L'implantation des colonies a été considérée comme une agression contre le peuple palestinien, parce qu'il n'y a pas plus agressif que quelqu'un qui veut priver un autre de sa terre. Les colons vivent complètement isolés dans des ghettos. En Israël, des écrivains ont même parlé de « *complexe du ghetto* » : avoir quitté les ghettos pour vivre entouré de barbelés, de soldats, de sentinelles... Leur vie n'est pas très gaie, c'est sans doute pourquoi ils sont hargneux et agressifs. Quand ils descendent dans la rue à Hébron, ils ne quittent pas leur mitraillette. La haine se lit sur leur visage. Ce sont des gens artificiellement greffés, d'origine américaine en général. Ils sont là sans raison au sein d'une population hostile. Il faut voir comment ils se comportent à la mosquée, c'est une provocation continuelle. La mosquée a été transformée à moitié en synagogue. Ils n'enlèvent pas leurs chaussures, gardent leurs armes, marchent sur les tapis. C'est un précédent unique dans le monde, je crois, qui crée des frictions quotidiennes.

Ils ne voient plus

En Israël même, on peut parler d'une fascisation du régime. Sharon (5) lui-même fait partie d'un groupe de l'armée qui dit : pour expulser les Palestiniens, il faut provoquer beaucoup de petites guerres. Il a calculé combien de gens ces petites guerres inciteraient à partir : 850 000. Pour lui, il faudrait beaucoup de Deir Yassin. En même temps, il prétend faire des gestes pour laisser s'exprimer les Palestiniens modérés. Mais quand, en novembre, il a instauré l'administration civile, il y a eu un soulèvement. Sharon a alors montré son vrai visage. Des jeunes gens ont été arrêtés le dimanche. Le lundi, leurs maisons sautaient. Le mardi, on commençait à les interroger, afin qu'ils « *avouent* » : il fallait justifier les dynamitages. A Bethléem, c'est toute la population qui a boycotté les festivités de Noël. Personne n'en a parlé, en France. Pourtant c'était une réussite. Jésus serait-il né à Varsovie ?

Je le dis, je continue à le dire : Israël va à la catastrophe. Les vrais amis d'Israël doivent dire la vérité aux Israéliens. Ils ne sont pas encore réveillés, et je ne sais pas s'ils se réveilleront avant un gros coup. On flatte leur sentiment national, et ils acceptent tout, le Likoud, l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, l'annexion du Golan. Ils ne voient plus. Demain, ce sera l'annexion de la Cisjordanie, de Gaza. C'est terrible. Nous, les Palestiniens, nous en subissons les conséquences. Mais les Israéliens aussi, il faut le leur dire. Actuellement, Palestiniens et

Odeur de cuisine

La galette de mouton

500 g de mouton haché, 500 g de bœuf haché, 4 œufs, 4 oignons, un bol de chapelure, sel, poivre de Cayenne, 1/4 cuillère à café d'origan séché, 3 cuillères à soupe de persil haché, Beurre ou huile d'olive, Tomates.

Mélanger les viandes avec les oignons coupés menus, les œufs battus, la moitié de la chapelure, saler, poivrer, saupoudrer de Cayenne. Pétrir, mélanger persil et origan. Former une galette dans un plat, recouvrir avec le reste de chapelure. Tracer des rigoles pour y mettre le beurre ou l'huile d'olive, recouvrir de demi-tomates. Mettre au four et laisser cuire. Servir avec riz ou aubergines. Se mange aussi bien chaud que froid.

Israéliens avertis sont pessimistes. Je crois qu'il existe une porte de sortie. Laquelle ? Je ne sais pas. Mais si la politique israélienne se poursuit, qu'est-ce qui va se passer ? Tout a des limites. Une guerre ? Quelle guerre ? Si les Israéliens gagnent, ce sera une catastrophe pour les Palestiniens. Et vice-versa.

Propos recueillis par
Gisèle CLOAREC et Geneviève SELLIER

(1) Le plan de partage de la Palestine du 29 novembre 1947 prévoit les dispositions suivantes : évacuation des forces de la puissance militaire au plus tard le 1^{er} août 1948, délimitation des frontières de chaque Etat, régime international particulier pour Jérusalem.

(2) Dans la nuit du 9 au 10 avril 1948, l'Irgoun-mouvement terroriste dirigé alors par Menahem Begin — l'actuel premier ministre israélien — massacre les 254 habitants du village de Deir Yassin, proche de Jérusalem.

(3) En août 1929, les tensions très vives aboutissent à des explosions de violence anti-sionistes, spécialement à Hébron, où 59 Juifs sont massacrés le 23 août.

(4) Le rabbin Kahane, fer de lance de la colonisation sauvage, agit selon des méthodes musclées et armées pour élargir les frontières du « *Grand Israël* ».

(5) Ariel Sharon, ministre israélien de la Défense.



Le pont Allenby en juin 1967. Leur deuxième exode.

L'O.L.P.

La première organisation de résistance proprement palestinienne naît en 1956, à l'initiative entre autres de Yasser Arafat. En février 1969, leader du Fath (le principal mouvement politico-militaire), il est élu président de l'Organisation de Libération de la Palestine créée en 1965.

L'O.L.P. est un « *front* », une alliance de mouvements militaires, de partis politiques, d'organisations diverses et de représentants des populations. Son instance suprême, sorte de parlement en exil, le Conseil national palestinien, est composé de 315 membres : 94 des mouvements politico-militaires, 51 des syndicats et mouvements de masse (femmes, étudiants, juristes, ouvriers, enseignants, etc.), 62 des communautés palestiniennes de la diaspora. Soit 207 membres élus par leurs assemblées et communautés d'origine. A cette majorité élue s'ajoutent 20 personnalités expulsées des territoires occupés, 13 intellectuels de réputation internationale et 75 indépendants. Soit 108 membres cooptés.

C'est le conseil national qui détermine la ligne politique de l'O.L.P. Dès 1974, il a défini un programme politique en dix points, où s'affirme notamment la volonté d'édifier une autorité nationale



Beirut 17 juillet 1981, après le passage de l'aviation israélienne. « Israël va à la catastrophe. »

palestinienne « *sur toute partie du territoire palestinien qui sera libérée* ». A la première plate-forme — création d'un Etat laïc, démocratique et pluri-ethnique sur toute la Palestine — considérée comme peu réaliste, ont succédé des propositions qui, somme toute, ressemblent fort au plan de partage de 1947 : créer un Etat palestinien sur les territoires de Cisjordanie et de Gaza. Une solution proche des résolutions internationales.

Chaque membre du Comité exécutif (le Gouvernement) a son domaine propre : politique, économie, santé, éducation, information, sports, culture, etc. Chacun y garde sa liberté d'expression, avec le droit à l'opposition, souvent exercé.

L'O.L.P. est membre de la Ligue des Etats Arabes, de la Conférence des Etats islamiques, du Mouvement des pays non-alignés. Elle a un statut d'observateur à l'ONU.

Yasser Arafat, dans le premier discours palestinien qu'il ait jamais entendu l'ONU (le 13 novembre 1974), disait : « *Je suis venu ici tenant d'une main le rameau d'olivier et de l'autre mon fusil de révolutionnaire. Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main. La guerre embrase la Palestine et pourtant la paix naîtra de la Palestine.* »

Les Palestiniens n'ont jamais connu l'indépendance. Avant d'être sous mandat britannique de 1919 à 1948, la Palestine était une province de l'Empire Ottoman.

La diaspora palestinienne

Peuple sans Etat, les Palestiniens constituent une importante diaspora. Leur nombre total est estimé à 4,4 millions. Pour 1980, les chiffres sont les suivants : Cisjordanie : 820 000, Gaza : 480 000, Israël : 530 000, Jordanie : 1 160 000, Syrie : 220 000, Liban : 350 000, Koweït : 280 000, Arabie Saoudite : 130 000, Etats-Unis : 100 000.

Dans les autres pays arabes (Egypte, Libye, Irak, Oman...), dans les pays d'Europe occidentale et en Amérique Latine, le nombre de Palestiniens est inférieur à 100 000.

Les Palestiniens ont un des plus forts taux d'alphabétisation et de scolarisation des pays arabes. Le savoir, la compétence, le niveau culturel, jouent un rôle premier dans le maintien de l'affirmation de l'identité nationale.

La société palestinienne est elle-même en pleine évolution : diminution du poids de la paysannerie, accroissement de la classe ouvrière, percée des intellectuels (17% des Palestiniens ont suivi des études supérieures) qui constituent une bonne partie de l'encadrement technique et intellectuel de plusieurs pays arabes, en particulier ceux du Golfe Persique.

La maladie de l'immigré peut revêtir un caractère dramatique car s'y associent l'angoisse, l'insécurité, voire le désespoir. D'importantes difficultés de communication peuvent exacerber une « différence » qui ne demande qu'à être reconnue.

LE CORPS ÉTRANGER

La maladie est à la fois un événement banal et une menace permanente dans la vie de l'immigré. Conditions d'hygiène précaires, risque découlant d'un emploi non qualifié ou exposé, usure liée à la fatigue accumulée, isolement affectif et culturel : nombreux sont en effet, les facteurs qui rendent le travailleur étranger vulnérable face aux agressions de la vie quotidienne. Mais la plupart d'entre eux ne lui sont pas spécifiques, ils appartiennent au monde du travail manuel ou à celui des personnes déplacées, déracinées, coupées de leur famille ou de leurs habitudes de vie. C'est à travers la maladie qu'éclatent de façon souvent caricaturale les contradictions propres au statut d'immigré. Car l'immigré malade est, et se veut, avant tout un malade comme les autres, mais sa demande du droit à la santé se double fréquemment d'une requête complémentaire plus difficile à entendre car plus secrète, plus maladroite, ou tout simplement plus contrariante pour notre tranquillité d'esprit : il s'agit de l'affirmation d'une différence, à la fois demande de reconnaissance et incitation à réviser nos schémas de fonctionnement traditionnels.

La maladie engendre l'insécurité, l'angoisse

La maladie, quelle qu'elle soit, surtout si elle se prolonge ou si le migrant se sent menacé dans son avenir, constitue une véritable négation de la condition d'immigré. Ce dernier n'est accepté généralement que tant que son potentiel de travail reste intact et immédiatement disponible. Un migrant improductif n'a pas de raison d'être aux yeux de la société susceptible de l'employer. Du même coup ce sont les raisons du projet migratoire qui se trouvent ébranlées : rester ici, en France, sans plus avoir la justifi-

cation du travail et du gain financier dont la famille, laissée au pays, pourrait bénéficier, devient un non-sens. De nombreux migrants malades cachent à leur famille lointaine leur maladie ou leur hospitalisation et n'acceptent d'en parler qu'après coup, une fois guéris. Mais cette peur de faire de la peine masque une blessure narcissique tout aussi massive : l'humiliation d'avoir perdu son pari, de s'être fait avoir par une société étrangère indifférente sinon hostile alors qu'on l'idéalisait tellement, d'avoir sacrifié femme et enfants, liens du groupe et racines, « pour rien ». Toute maladie physique aussi banale puisse-t-elle paraître, risque de plonger le migrant dans un état d'insécurité maximale, dans l'angoisse, le désespoir, le sentiment de déréliction et plus rarement la rage ou le sentiment de préjudice. Il est rare, sur un tel terrain, qu'une maladie aussi organique soit-elle à l'origine, ne comporte pas un degré variable de répercussions psychologiques, qu'elle ne soit pas donc, tôt ou tard, aussi « mentale », ou qu'en tout cas, des facteurs d'ordre moral n'interviennent pas secondairement pour compliquer les signes cliniques, ou entraver le processus de guérison.

Mais l'inverse est également vrai : une situation de désarroi affectif, un conflit professionnel, la perte d'un logement, peuvent à eux seuls déclencher un vœu de maladie qui plongera le migrant dans un sentiment d'extrême dépendance et de précarité.

Car le corps du malade, corps en règle générale silencieux ou qu'il fallait faire taire pour qu'il suive sans protester les cadences imposées, devient dès lors un corps étranger : corps aux lois mystérieuses et qui se manifestent soudainement d'une manière étrange ; corps au fonctionnement dysharmonieux, qui perd ses forces ou qui fait mal, corps



Les pulsations de l'angoisse...

hostile qui est le théâtre de combats incertains entre les instincts de vie et de mort et où le médecin est appelé à la rescousse pour remettre les choses en ordre.

Que l'on considère un migrant malade avant tout comme un corps en souffrance ou comme un assemblage d'organes dont un élément échappe à l'organisation de l'ensemble, passe encore (c'est ainsi qu'opère fréquemment l'ap-

proche médicale technique, sous prétexte d'objectivité ou de scientificité) : les conséquences pourront en être limitées s'il y avait effectivement une lésion organique justifiant la mobilisation de la machine médicale traditionnelle et si le migrant n'avait pas perdu en cours de route la confiance minimale en une guérison possible aussi bien que le sentiment d'une identité capable de résister à une telle épreuve. Mais pour peu que l'accident de santé survienne chez un sujet en mal de repères symboliques, dépersonnalisé entre une appartenance culturelle défaillante et une intégration impossible au pays d'accueil, ou pour peu que ce soit justement cette crise d'identité qui soit responsable d'un malaise corporel (« sine materia » comme disent les médecins), alors l'approche « technique » s'avèrera non seulement insuffisante, mais dangereuse, nuisible. « iatrogène » même, c'est-à-dire contribuant pour sa propre part à organiser et à aggraver la maladie.

Ouverture vers une conception plus globale de la maladie et reconnaissance des facteurs sociologiques et affectifs de la santé ? Ou preuve d'une ségrégation supplémentaire ? « Non seulement ils sont étrangers mais ils se plaignent pour rien et peut-être est-ce même parce qu'ils sont étrangers et qu'ils ont des difficultés à vivre qu'ils en deviennent malades... » Discours qui peut donner le change mais qui peut également basculer vers le misérabilisme ou être l'occasion d'une discrimination plus subtile.

De spécialiste en spécialiste...

Antonio, un Portugais de 44 ans, se met du jour au lendemain à vomir et à maigrir. Aucun examen ne trouve d'explication satisfaisante à ses troubles qui se poursuivent en milieu hospitalier. Antonio, qui est en France depuis 7 ans, parle correctement le français, mais il faudra qu'on l'amène à parler de ses conditions de vie pour apprendre que sa femme et ses quatre enfants sont restés au Portugal et que ses difficultés financières ne lui permettent pas encore de les faire venir en France. Quelques jours avant l'installation des troubles, Antonio qui partageait le logement de sa sœur et de son beau-frère, s'était vu signifier, à l'occasion d'un conflit familial mineur, que sa présence était gênante. Il s'était trouvé aussitôt une chambre dans un hôtel mais son estomac était devenu brusquement intolérant à une nourriture... qui n'avait plus le même caractère familial !

Dialogue de sourds

Ahmed, 52 ans, Amran, 55 ans, sont l'un et l'autre convaincus d'être porteurs d'un corps étranger dont ils supplient les médecins de les délivrer : le premier a senti un jour une mouche s'introduire dans son oreille ; depuis — dit-il — elle est toujours là et tourne dans sa tête. Le deuxième a croqué un jour un bout de verre qui s'était malencontreusement infiltré dans un sandwich : bien qu'ayant recraché immédiatement le verre, il sent qu'un morceau s'est incrusté au fond de sa gorge et qu'un autre bout menace de descendre dans son estomac et de suspendre sa vie en pénétrant subrepticement dans son cœur.

Est-ce utile d'ajouter que le premier incident est survenu peu après un licenciement arbitraire par un patron qui avait abusé de la confiance d'Ahmed et que le deuxième est arrivé lui aussi à point nommé, peu avant l'échéance d'une carte de séjour, chez un Algérien habitué depuis plus de trente ans à vivre en France, culpabilisé de constater la faillite du seul enfant, de sexe mâle, resté avec sa femme en Algérie et dont il n'a jamais pu s'occuper ? « Quand je retourne au village, disait Amran personne ne me salue, je suis comme un étranger, on ne me connaît plus ».

Ces cas et en particulier ces deux derniers illustrent combien ces corps-martyrs des travailleurs immigrés peuvent parfois prendre des résonances étranges et être le siège de luttes intestines entre un élément reconnu comme responsable (qu'il soit réel ou imaginaire, que ce soit un organe, une bête, un produit minéral !) et un ensemble qui en pâtit et qui essaye de l'exclure. Plus fréquemment il n'y a ni mouche ni bout de verre mais une partie de l'intestin ou de la colonne vertébrale qui font mal et qui interpellent le médecin ou, plus encore, le chirurgien : il n'est pas rare que ces tableaux que l'on qualifie d'hypocondriaques (pour signifier combien la plainte est imaginaire) soient l'aboutissement d'un dialogue de sourds et de la méconnaissance prolongée de l'état de détresse d'un migrant qui n'a pas réussi à se faire entendre.

De quoi s'agit-il alors Est-ce vraiment d'une demande de délivrance ? L'expérience aurait tendance à prouver qu'il y a quelque chose d'irréductible dans la plainte. Irréductible comme cette différence que le migrant portait en lui et sur lui depuis des années, à la fois parce qu'on la lui rappelait cruellement aussi souvent que possible, et parce qu'elle était le dernier bastion d'une identité vacillante.

Silla CONSOLI
Psychiatre

Maisons recommandées

■ Création BERLY

22, rue de Poitou, 75005 Paris

■ Serge TISSUS

33, rue de Palestro, 75002 Paris

■ TRICOT EUROPE

226, rue Saint-Denis, 75002 Paris

■ FRIED Frères

13, rue du Caire, 75002 Paris

■ SIEM-SUPPANITE

1, rue Villaret de Jayeuse, 75017 Paris

■ SOFER

80, rue d'Amsterdam, 75008 Paris

■ ETS QUID

8, rue Pierre-Chausson, 75010 Paris



Jaurès : « Les intrigues de la réaction. »

ici même, dans le numéro 7 de Différences, Thierry Galliot évoquait le rôle de la presse dans l'affaire Dreyfus : « La presse condamne et sauve Dreyfus ». Pas la même évidemment ! Il y avait alors comme aujourd'hui une presse vendue (ou achetée !) et une presse libre ; la seconde était minoritaire mais sa voix avait du poids.

Revenons à l'affaire Dreyfus. En nous excusant, auprès des plus anciens, du rappel de faits connus. En septembre 1894, le « deuxième bureau » apprend d'un de ses agents, l'existence d'un « bordereau », trouvé dans une corbeille à papiers de l'ambassade d'Allemagne, attestant qu'un espion s'est glissé à l'état-major. L'antisémitisme est alors largement répandu dans tous les milieux.

Mais plus qu'ailleurs sans doute dans les hauts cadres de l'armée, qui sont loin de porter tous la particule mais qui ont tous été élevés dans les « idées saines » dont l'antisémitisme est une des composantes. Or, il y a un juif à l'état-major, le capitaine alsacien Alfred Dreyfus. Tout témoigne contre l'idée qu'il puisse être un espion vérial (car c'est de cela qu'il s'agit) : son patriotisme (natif de l'Alsace annexée par l'Allemagne, il a opté pour la France), sa moralité (elle est irréprochable), sa fortune (il ne peut avoir besoin d'argent). Peu importe : pour la plupart de ses collègues, sa seule présence à l'état-major est déjà un scandale.

Il y a un traître à l'état-major : ce ne peut être que le Juif. Dreyfus est arrêté, jugé à huis-clos, sur un dossier secret (la sécurité de la France est en cause !), et condamné le 5 janvier 1895 à la dégradation militaire, et à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée. Il est immédiatement expédié en Guyane, à l'île du Diable.

Cependant ses parents, et quelques amis (dont le sénateur alsacien Scheurer-Kestner) ne peuvent croire à sa culpabilité et tentent d'obtenir la révision du procès. Il faudra quatre ans pour que l'idée fasse son chemin. L'année 1898 sera décisive. La culpabilité d'un autre officier est, entre temps, devenue éclatante : celle du capitaine Esterhazy, issu d'une famille de la haute noblesse hongroise, homme à femmes, joueur criblé de dettes et qui ne cache pas son mépris pour la France et les Français. Il est jugé (en janvier 1898) mais acquitté : un tribunal militaire ne peut s'être trompé et le condamner serait innocenter Dreyfus.

Si jusqu'ici des esprits honnêtes ont pu être trompés ou douter, désormais les choses sont claires : vérité contre mensonge, jus-

Une affaire entre « bourgeois » ?
Jaurès a vu l'essentiel,
Les Preuves en témoignent :
désormais, il faudra compter
avec le prolétariat.

ENCORE L'AFFAIRE DREYFUS...

stice contre injustice, se font face autour d'un thème bien identifié qui porte nom : antisémitisme.

L'évidence se renforce au cours de l'été : la « preuve » secrète de la culpabilité de Dreyfus, qui a convaincu les juges, est un faux, fabriqué par l'état-major : son auteur, le commandant Henri, l'avoue, puis se suicide.

C'est dans ce contexte que l'affaire, comme on l'appelle désormais, met en avant, dans un sens ou dans l'autre, les « grands esprits » de l'époque.

Et, parmi eux, Jaurès. Il n'a pas été le premier à prendre position. Zola l'a fait avant lui, dans sa lettre ouverte au Président de la République, *J'accuse*, publiée par le journal de Clémenceau, *l'Aurore* (rien à voir avec le journal qui a aujourd'hui repris ce titre), ce qui lui vaudra d'être condamné.

En gros, certes, la droite (l'Eglise catholique en tête) est « antidreyfusarde » ; c'est plutôt la gauche qui est « dreyfusarde », encore qu'il y ait quelques exceptions. Mais cette gauche est loin d'être unanime et sans hésitations.

L'« intoxication », pour parler le langage d'aujourd'hui, a été telle ; la référence à l'« honneur de l'armée », que l'on met en cause en admettant que ses chefs aient pu se tromper (et à plus forte raison tromper sciemment), reste d'un poids si lourd ; l'antisémitisme reste si « populaire », que beaucoup ne veulent pas se compromettre dans cette affaire. On connaît la position de Guesde, masquée sous la rigueur d'une position de classe : il s'agit d'une affaire entre « bourgeois », et la classe ouvrière n'a pas à s'en mêler.

Affaire entre bourgeois, il est vrai. Si vrai que l'on pourrait dire, à la limite, que Dreyfus ne fut jamais « dreyfusard » tout comme certaines victimes de Staline ne furent jamais des antistaliniens ! Riche, nationaliste comme on pouvait l'être en Alsace, homme d'ordre, Dreyfus partageait pour l'essentiel les idées de ceux qui l'avaient condamné. A l'antisémitisme près, bien entendu. Il avait aspiré à être des leurs. Le coup qui le frappa lui resta incompréhensible.

Dans ses souvenirs, Francis Jourdain rappelait s'être entretenu avec lui de « son » affaire ! « Il en parlait sans haine, affirmait-il, surpris seulement de l'importance du rôle qui lui avait été distribué par un invraisemblable hasard. Il était assez enclin à considérer tout cela comme un énorme malentendu, moins une erreur judiciaire qu'une erreur du Destin, une inadvertance de la Providence, une distraction de Dieu le Père » (1).

Jaurès, lui, a compris : un peu plus tard que d'autres, mais avant bien d'autres aussi. Et, malgré les hésitations de ceux qui se



Dreyfus : « Une distraction de Dieu le Père. »

retrouveront avec lui quelques années plus tard dans le Parti socialiste unifié, il écrit, en son nom personnel, dans son journal *La Petite République*. Ces articles, publiés au cours de l'été 1898, il les réunit fin septembre en un volume auquel il donne pour titre : *Les Preuves*.

C'est ce volume, c'est ce témoignage, que les Editions du Signe ont eu l'heureuse idée de mettre à notre disposition, sous forme d'une réédition en fac similé, précédée d'une préface de Madeleine Rebérioux, d'une chronologie de l'affaire, et d'un index biographique des principaux noms cités.

Ce qui frappe, dans ce texte, c'est qu'à ce moment, où les « preuves » de l'innocence de Dreyfus sont réunies, mais où la clarté est loin d'être faite dans tous les esprits, Jaurès, lui, a vu l'essentiel.

Au point qu'à quelques détails près, ce qu'il révèle, ce qu'il démontre, correspond à peu près à ce que l'historien peut dire aujourd'hui, après bientôt un siècle et en bénéficiant du fameux « recul du temps ».

Or il faudra attendre encore un peu pour que Dreyfus soit ramené du bagne et gracié (1899), et huit ans encore (1906) pour que pleine justice lui soit rendue, pour qu'il soit réhabilité et réintégré dans l'armée avec le grade de commandant et les insignes de la Légion d'Honneur, faible réparation pour le martyr qui lui avait été imposé.

Face à ses camarades hésitants, Jaurès, dans sa préface, s'explique : « Le prolétariat ne veut plus se tenir à des formules générales. Il a, sur l'évolution de la société, une conception d'ensemble ; et l'idée socialiste éclaire devant lui le chemin. Mais il veut aussi connaître à fond et jusque dans ses moindres ressorts, le mécanisme des grands événements. Il sait que s'il ne démêle pas les intrigues compliquées de la réaction, il est à la merci de tous les mensonges démagogiques... Saisir la direction générale du mouvement économique qui va vers le socialisme, et pénétrer par l'analyse le détail de la réalité complexe et mouvante, voilà, pour le prolétariat, la pensée complète. Et désormais, dans toutes les grandes crises nationales, il faudra compter avec lui » (2).

Jean SURET-CANALE

(1) Francis Jourdain : *Jours d'alarme*. Souvenirs. Paris, Corrêa, 1954, P. 101.

(2) Jean Jaurès : *Les Preuves*. Editions du Signe, 1981, Préface, pp 1 et 11. Jean Jaurès : *Les Preuves - Affaire Dreyfus* : Commandes reçues aux Editions du Signe : Le Billehou, Villiers le Bâcle, 91190 Gif-sur-Yvette. Au prix de 90 F + 15 F pour frais d'envoi.



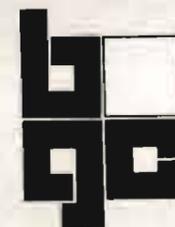
LA BAGAGERIE

Signe La Mode du Sac

12 RUE TRONCHET - 742 53 40
41 RUE DU FOUR - 548 85 88
74 RUE DE PASSY - 527 14 49
TOUR MONTPARNASSE - 538 65 53
PARIS

LYON - LA PART DIEU
NEW-YORK - 727 MADISON AVENUE
TOKYO - 5-5 GINZA

BANQUE
GENERALE
DU
COMMERCE



siège social 36 rue Marbeuf Paris 8e—tel 256 70 00
agence 53 rue de Turbigo Paris 3e—tel 278 58 18

Sembène Ousmane, Lino Brocka, Fernando Solanas sont exclus du grand et du petit écrans, en France

ET POURTANT, ILS TOURNENT

Différences, dans son précédent numéro, demandait à ses lecteurs de reconnaître certains films antiracistes ou du Tiers-monde. Quels sont les films que la majorité n'a pas reconnus ? Ceux du Tiers-monde évidemment ; ceux originaires de pays aux cultures et aux structures économico-politiques différentes de celles qui dominent en Europe occidentale. Si le lecteur d'une revue comme *Différences* (et plus particulièrement celui de la rubrique cinéma) n'est pas en mesure de reconnaître des films comme *Le sang du condor* de Jorge Sanjines (Bolivie) ou *L'autre France* de Ali Ghalem, comment le spectateur moyen de la télévision pourrait-il le faire ?

Sur les 527 films diffusés en 1980 par les trois chaînes de télévision française, un seul (*Gamin*, de Ciro Duran) était originaire de l'hémisphère sud (1). L'examen approfondi des statistiques du Centre national de la cinématographie (C.N.C.) permet de constater que 55% de ces 527 films sont français et 37% nord-américains (Etats-Unis), au total 92% de la diffusion télé pour 1980 ; ultime précision, 5% des diffusions concernent des productions originaires de R.F.A. et d'Italie.

Des préjugés entretenus

Ces chiffres montrent si besoin était, l'absence totale de la cinématographie du Tiers-monde (et d'une manière générale des expressions différentes) dans l'univers audiovisuel offert aux téléspectateurs.

Le public de la télévision en toute bonne foi peut se demander si ces pays ont réellement une cinématographie digne de ce nom et si les films produits sont de « bons films »

Ainsi se trouvent entretenus plus ou moins consciemment les préjugés que

des années d'histoire colonialiste nous ont légués, aussi bien en ce qui concerne l'Afrique que l'Extrême-Orient. Mais n'en est-il pas de même pour l'Union soviétique, la Pologne ou la Yougoslavie ?

La présentation de films étrangers aux circuits occidentaux implique automatiquement une diffusion en version originale sous-titrée, le doublage en français étant, de fait, exclu. Les fameux sondages d'opinion laissent entendre que le public télé est majoritairement opposé au sous-titrage d'un film.

Une télé trop culturelle ?

Des voix, en ce mois de février 1982, s'élèvent d'une manière bien peu innocente. La « télé d'après le 10 mai » serait trop culturelle ! Que subsistera-t-il des efforts entrepris par certaines chaînes pour donner enfin à voir des images du Tiers-monde ?

Jugera-t-on le téléspectateur moyen trop fatigué pour lire la traduction d'un film sénégalais, philippin ou indien à 20 h 30, en semaine ? Les récentes déclarations du ministre de la Culture contre les monopoles cinématographiques nord-américains resteront-elles lettres mortes ou bien pire serviront-elles d'alibis pour que soient rejetés dans des ciné-clubs tardifs les œuvres de Glauber Rocha, de Souleymane Cissé, Lino Brocka... ?

Nombre de commentateurs considérant que le public télé n'est pas un public actif en ce sens qu'il subit un spectacle dont il n'est pas maître, il peut paraître pertinent de regarder du côté de ceux qui vont au cinéma. Premier constat, le public augmente. Il atteint en 1981 un chiffre (2) inégalé depuis 1968 ; 187,6 millions d'entrées (+ 8%). Deuxième constat, les films français touchent 50 %

du public tandis que les films américains subissent un net recul (- 5,8 %).

Troisième constat, ces deux cinématographies cumulent à elles deux 80,37% des entrées. Quatrième constat, les autres pays (à l'exclusion de l'Angleterre, la RFA et l'Italie) se partagent les derniers 5,49%. Encore faut-il dégager de ce chiffre la part qui revient aux films de karaté conçus et exécutés à Hong-Kong.

La présence du Tiers-monde dans le champ audiovisuel français tant à la télévision qu'au cinéma laisse apparaître un vide qui n'a aucune mesure avec la variété et la qualité des œuvres produites en ces pays.

Comprendre ce phénomène nécessite un rapide survol du système de production et de diffusion international : système protectionniste dont sont exclus tant financièrement qu'idéologiquement les cinématographies différentes.

Les grands circuits de distribution européens et français (U.G.C. et Gaumont) ignorent les films réalisés dans le Tiers monde à de rares exceptions près ; liés étroitement aux grandes compagnies nord-américaines (« les majors ») ils ne distribuent qu'un certain type de films — ceux de leur propre réseau de production ou de celui des Etats-Unis — bâtis autour du vedettariat (star system). Tout cet univers s'articule autour de quelques grands acteurs/actrices, le réalisateur n'entrant que rarement dans l'argument publicitaire international.

Comment des réalisateurs en butte permanente aux pressions politiques et financières dans leur propre pays pourraient-ils s'insérer dans un tel système ? Qui dira les difficultés sans nom rencontrées par Lino Brocka, ce réalisateur philippin de grande classe, avec la censure de Mme Marcos ?



Os Ciganas, de Joao Abel Aboim.

Festival du film antiraciste à Amiens du 11 au 21 mars

Le jury (Angela Davis, Jean-Pierre Chabrol, François Béranger, Marie-José Nat, Sarah Maldoror, Patrick Cauvin, Maryse Condé, Jérôme Kanapa et Abdou B.) visionna des films comme : *Pictures* de Michaël Black (le massacre des maoris en Nouvelle-Zélande au XIX^e siècle), *The grass is singing* de Michaël Raeburn (d'après une nouvelle de Doris Lessing), *Djelli* de Fadika Kramolancine et *Ambe no bo (nous sommes tous coupables)* de Issa Traoré, *Mueda* de Ruy Guerra (une pièce de théâtre jouée par des villageois sur un massacre commis par l'armée portu-

gaise au Mozambique). Le nazisme, l'antisémitisme et les réactions qu'ils suscitèrent constituent les thèmes d'autres films proposés au jury avec *Il fait froid dans le Brandebourg*, *Tuer Hitler* de Villi Herman (Suisse), *Les enfants du dimanche* de Mikael Verhoeven (RFA). L'Union soviétique offre *Mimino* (les tribulations d'un Géorgien et d'un Arménien à Moscou) et *L'Inde Post-mortem* de Utpalendu Chakraborti, etc. Courts et moyens métrages forment un autre secteur. Le festival est décentralisé dans plus de 40 villes et villages de Picardie. Le public assistera, outre la compétition, à un hommage au cinéma algérien (20 films), à une présentation du jeune cinéma indien (10 films), et à la projection des derniers films du cinéma noir américain...

Envisager de nouvelles pratiques

En France, la politique des auteurs ayant laissé quelques traces, le grand public — et les « grands médias » — reconnaissent parfois l'importance de ces réalisateurs. Mais le système (du fait des concentrations et du coût exorbitant des productions) tend très catégoriquement à assimiler cette donnée selon l'équation suivante : pour faire un film, c'est-à-dire pour en assurer le financement, il faut : un réalisateur vedette + une vedette homme + une vedette femme + deux à trois seconds rôles très connus du public. Quels que soient leurs producteurs, les films du Tiers monde ne remplissent pas ces conditions minima pour une grande diffusion.

Les petits exploitants traditionnels comme les petites sociétés de distribution indépendantes ne sont plus en mesure depuis cinq ans de prendre le moindre risque financier. Et même nous annoncerait-on demain que les grands circuits comme Gaumont ou U.G.C. vont se lancer dans l'acquisition des droits de certains films du Tiers-monde qu'il serait légitime de s'inquiéter. Un phénomène comparable à celui de

l'« art et essai » produit par Gaumont risquerait de se produire. Cette société prend des participations importantes dans des créations de ce type depuis quelques années, non par amour de l'art ou de soutien à la recherche cinématographique, mais pour tenter de maîtriser une partie de ce secteur d'activité qui risque de lui échapper. La Gaumont y perdrait une partie de sa puissance, une partie de son monopole. L'acquisition éventuelle de films du Tiers-monde par l'un de ces réseaux français de distribution ne signifierait donc pas forcément la diffusion réelle du cinéma ignoré. Pour y parvenir, un ensemble de pratiques et d'engagements devraient se combiner, celles de la vie associatives dans son sens le plus large et celles des pouvoirs publics. Ainsi serait pris en compte le travail fondamental de défrichage accompli par quelques festivals spécialisés et par quelques responsables de revues de critique cinématographique.

Jean-Pierre GARCIA

(1) Informations C.N.C. n°186 avril 1981, page 21 et *Différences*, novembre 1981, pages 47 et 48.

(2) Chiffres publiés dans *Le Film Français*, 19 février 1982.



FABRIQUE
DE MAROQUINERIE
CREATIONS D. P.
97, rue Oberkampf
75011 PARIS
357.35.24

Ets PAULA BRIHO

Prêt-à-Porter féminin

237 rue St Denis
75002 Paris - Tél. : 508.03.34

serva

bijoutier

102, bd Rochechouart

Paris 18^e

Le gouvernement sud-africain n'épargne ni la musique ni les musiciens, d'où exils, bannissements, interdits. Et le monde musical sous diverses formes exprime sa solidarité avec les victimes de l'apartheid. Un combat bien méconnu.

« ARRÊTEZ DE DISTRAIRE L'APARTHEID ! »

Albert Luthuli, Prix Nobel de la Paix, André Brink, Prix Interallié pour son livre *Une saison blanche et sèche*, Dollar Brand, classé parmi les dix plus grands pianistes de jazz, trois grands noms de la culture, de nationalité sud-africaine, sont interdits dans leur propre pays.

La liste est longue de ceux, qui, Africains, Américains et Européens sont frappés. Après plusieurs interdictions successives, l'Américain Frank Zappa sort un triple album. Il sera pour les uns une éclatante démonstration de guitare, pour d'autres l'apothéose d'une production qui, par son rythme d'enfer, devient difficile à assimiler.

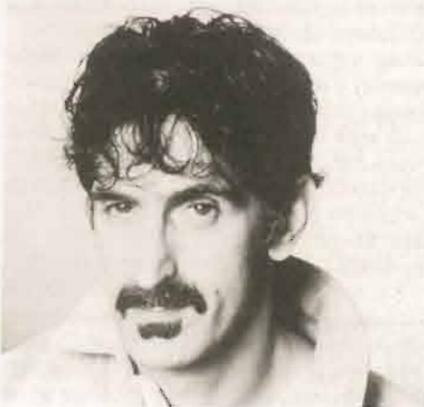
Son dernier album connaîtra-t-il en Afrique du Sud, le même sort que les précédents ? Car depuis la parution de *Sheik Yerbouti* en 1979, Zappa a trouvé une place de choix sur les listes noires de la commission de censure sud-africaine. Pour cet album, il avait eu l'audace de se coiffer d'un kéfié palestinien pour orner la pochette du disque.

Passons sur le cas de Bob Marley (1) qui ne se satisfait plus d'attaquer l'Afrique du Sud dans la plupart de ses disques, mais a été jusqu'à accepter la tête d'affiche pour la fête de l'indépendance du Zimbabwe, juste devant Mugabé et N'komo. Les autres frères Rastas, même modérés, sont sur le même banc que feu Marley.

Les Pink Floyd, eux, n'ont pas eu de chance. Ils pensaient (naïvement) pouvoir reprendre tranquillement un chant

anti-nazi, *The Wall*, et passer à travers les mailles du filet sud-africain. C'était compter sans la parfaite connaissance de cette période par les tenants de l'apartheid... (et pour cause). Le disque a bien été distribué en Afrique du Sud, mais lorsque les étudiants blancs du Cap eurent repris ce chant de contestation pendant les grèves de 1979, le disque a été retiré de la vente.

D'autres œuvres musicales figurent dans le même panier : *Hair*, *Jésus Christ Superstar* de Tim Rice et Andrew Lloyd-Webber, *Emmanuelle* de Pierre Bachecket et Hervé Roy, *The best of Bill Colby was 1798*, de Bill Colby, *American pie* de Don Mc Lean, *Love to love you baby*, de Donna Summer, *Zappa in New-York* de Frank Zappa, *Laughter*, de Ian Dury and the Blockheads. La liste est longue.



Frank ZAPPA

On ne peut oublier aussi les nombreux artistes sud-africains dont la réputation n'est plus à faire, qui vivent en exil : Dollar Brand, un Noir, enfant de Duke Ellington, classé parmi les plus grands pianistes du monde, s'est établi aux U.S.A. Sa musique, plaintive et terriblement envoûtante, respire la nostalgie de son pays qu'il a quitté voilà vingt ans. Chris Mac Gregor, un blanc, pianiste lui aussi, s'est installé en France, dans le Gers, après un cours séjour en Angleterre. Sa musique, déchirante, difficile d'accès, est un véritable cri de douleur. Ses souffrances sont nombreuses, avant même son départ, il s'est mis hors la loi.

Les cris de douleur de Chris Mac Gregor...

A la fin des années cinquante, Chris Mac Gregor met sur pied une formation mixte en Afrique du Sud, ce que la loi de ce pays interdit formellement. Traqué par la police, il se réfugie dans les rares cabarets où la ségrégation accorde une trêve, le temps de boire un verre. Ces lieux sont généralement réservés aux touristes afin qu'ils s'en retournent avec une bonne image. Mais hors de là... Écoutons l'anecdote que se plaît à raconter le batteur Louis Moholo : « *Il y a un très bon saxophoniste en Afrique du Sud qui s'appelle Magungu. Il devait jouer dans un orchestre blanc, pour un public blanc. Eh bien, pendant que l'orchestre était sur scène, Magungu jouait caché derrière le rideau. Ce genre de choses se passe tous les jours.* »

Le percussionniste sud-africain Julian Bahula est aussi parti clandestinement de son pays pour la Grande Bretagne en 1973, où il a reconstitué un groupe : *Jabula* (joie) avec son ami Madjumeta Ranku (guitare) et Mogosti Mothlé (bass).

Et ceux que l'on n'entend pas

Un seul de ces exilés est resté en Afrique : la chanteuse Myriam Makéba, la plus décevante aussi des artistes sud-africain. Sa carrière musicale est presque terminée. Elle occupe aujourd'hui les fonctions de ministre de la Culture en Guinée. Sa fille Bongui a pris la relève.

Dans le rangs des exilés, citons enfin le percussionniste Bayeté, les chœurs du groupe Mayébuyé, le groupe *Soweto Brothers*...

D'autres artistes n'ont pas pu, ou pas voulu quitter leur pays. Nous avons très peu de chance de les entendre : Christopher Columbus, Nkonyana, Nkanuka, Martin Mgiijima, John Gertze, Amyala Ntskoko...

Certains artistes ont tenu à manifester leur solidarité avec le peuple d'Afrique du Sud. Jimmy Cliff a donné plusieurs concerts au stade Orlando à Soweto. Ils sont à la base du film de Stephan Paul, *Bongo man*, et illustrent une séquence du film *Jam Down* d'Emmanuel Bonn. Récemment, le groupe *Dire Strait* a annoncé qu'il cédait à Amnesty International, la totalité des royalties provenant de ses disques vendus en Afrique du Sud (100 000 albums). Une coquette somme.

A l'inverse de ces artistes, quelques vedettes, de renommée internationale, n'hésitent pas à faire le voyage. L'A.Z.A.-P.O. (Azanian Peoples Organisation) les a recensés et en tête on trouve Frank Sinatra et Ray Charles.

Frank Sinatra est un habitué des tournées en Afrique du Sud. Mais, en juillet 1981, il se surpasse : il est le premier artiste à présenter son spectacle dans un Bantoustan, à Sun City dans le Bophutswana, où il avait été convié à inaugurer une arène de 7 000 places : neufs concerts pour deux millions de dollars (1,2 milliards de nos centimes).



Le Comité des artistes du monde contre l'apartheid dont Valerio Adami, Arman, Gontran Netto, Antonio Saura, Hervé Télémaque et Ernest Pignon-Ernest qui en est à l'initiative, prépare une grande exposition internationale à Paris en novembre 1982 avec le concours de prestigieux artistes. L'O.N.U. coopère à son élaboration et apporte son soutien financier. Notre photo : Lors du jumelage entre Nice et le Cap, Ernest Pignon-Ernest est « intervenu » avec plusieurs centaines de sérigraphies à travers la ville de Nice.

D'autres artistes ont emboîté le pas : Ben Veren et Gladys Knight (deux grands artistes noirs américains). Cher (ex *Sonny and Cher*) et Glen Cambell ont aussi donné leur accord pour une petite tournée à Sun City.

Champion Jack Dupré et Ray Charles, ont, l'an passé, signé des contrats pour des concerts coïncidant, pour le premier, avec le jour anniversaire du massacre de Maputo, et pour le second, avec le jour commémoratif de l'interdiction de plusieurs organisations et journaux noirs (le 19 octobre). Mais à la suite d'une campagne de boycottage lancée par le C.O.-S.A.S. et l'A.Z.A.P.O., les deux concerts ont été annulés.

Ray Charles reste plus discret. Peut-être n'a-t-il rien vu à la manœuvre. Ou bien l'habitude ? Les 5 et 6 décembre 1979, déjà il était la vedette, à Pretoria, d'un festival qui se voulait comparable à celui de Woodstock. Fiasco total, il n'y avait que 10 000 spectateurs.

D'autres artistes, internationalement

connus, ont fait le détour : Suzie Quatro, Supermax, Jock Jones, Jane Chandler, Rainbow, Terry Gibbs, Mitch Mitchell, Richard Clayderman, Cliff Richard... Commentant la venue de Millie Jackson, un sud-Africain déclare : « *A un moment, nous avons admiré Millie Jackson en tant qu'artiste. Maintenant, elle a été réduite à la dimension de l'apartheid. Nous ne nous intéressons plus à elle. Ceci est valable pour tous les autres artistes qui viennent ici mettre en valeur l'apartheid.* » (3)

Sur le terrain de la culture, toutes les organisations sud-africaines anti-apartheid sont d'accord avec l'appel lancé par l'A.N.C. : « *Nous demandons aux musiciens et aux artistes, en particulier aux Noirs des Etats-Unis, d'arrêter de distraire l'apartheid.* »

Marc MANGIN

(1) Voir Différences n° 3 de juin 1981.
(2) *Liberation* du 17 août 1981.
(3) *Sechaba* - avril 1981.

J. KALENS
PRÊT-A-PORTER
FÉMININ

3, rue Saint-Joseph
75002 PARIS - Tél. : 508-93-18

Société des établissements natan

Doublures, Toiles-Coton, Tricotine
Toiles-Tailleurs, Ouatine, Thermo-Collant
Fournitures pour Fourreurs
et Confectionneurs

Magasin de Vente : 49, rue de l'Echiquier 75010 Paris - 770.47.77
Correspondance : 44, rue de l'Echiquier 75010 Paris

Alain Jouin

90, rue du Fg Saint-Honoré 75008 PARIS Tél. 265.26.93

FABRICATION
CRÉATIONS - MAILLE
AVANT GARDE - MODE
E^{TS} PERFILS

88-88 bis, FAUBOURG DU TEMPLE 75011 PARIS
Tél. 357-14-83 (groupées)

Deux collections de lecture

pour les jeunes

dirigées par Isabelle JAN

Deux Collections d'ouvrages de littérature moderne, propres à toucher la sensibilité des jeunes et à leur donner le vrai plaisir de la lecture

ARC EN POCHE

Dernières nouveautés :

- GUS ET LES HINDOUS
Hubert Monteilhet (France)
- CLÉMENT ET SA MAMAN
Myra Mc Gee (U.S.A.)
- ENCORE POLLY, ENCORE LE LOUP
Catherine Storr (Angleterre)
- LE CORBEAU D'ARABEL
Joan Aiken (Grande-bretagne)

40 titres déjà parus.

Chaque volume format 11x18: 13,50F

ARC EN POCHE/ DEUX

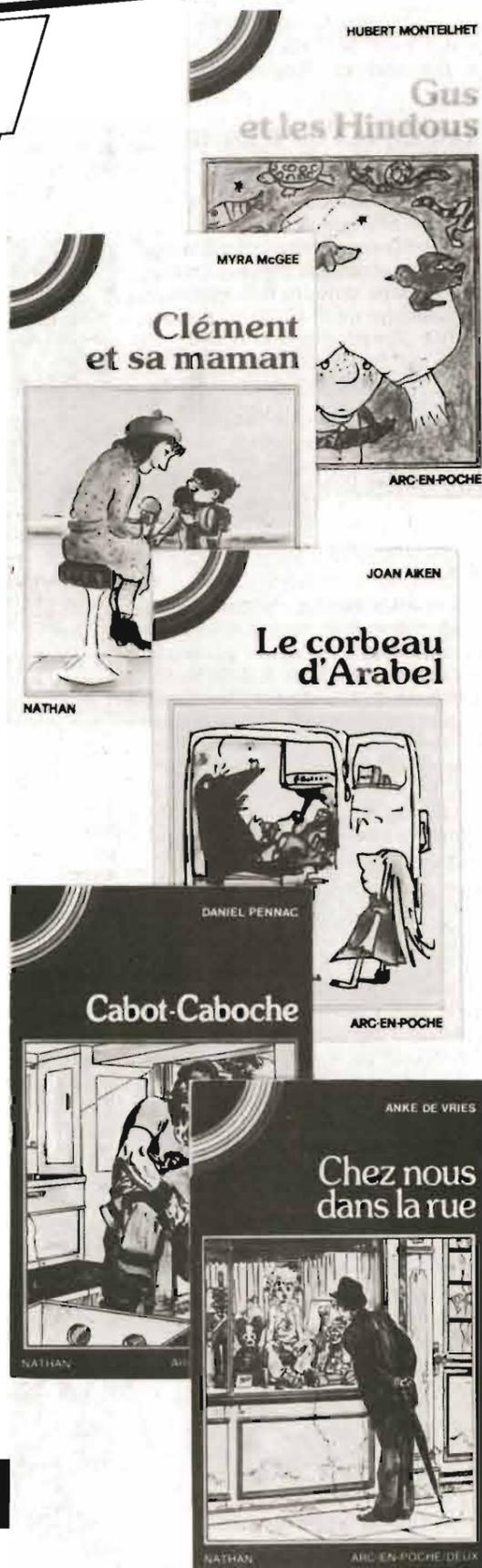
Dernières nouveautés :

- CABOT-CABOCHE 14,50 F
Daniel Pennac (France)
- CHEZ NOUS DANS LA RUE . 12,00 F
Anke de Vries (Hollande)

12 titres déjà parus.

Chaque volume format 11x18

FERNAND NATHAN



LIVRES

Les peuples nus, par Max Pol Fouchet, Editions Buchet-Chastel 1953-1981.

■ Les éditions Buchet-Chastel viennent de rééditer l'un des ouvrages les plus remarquables de Max-Pol Fouchet, *Les peuples nus*. Il faut souligner l'importance de ce livre : excellence du style, intérêt géographique et ethnographique, clairvoyance de l'auteur évidente trente ans plus tard.

Les néo-nazis, par Jean-Marc Théolleyre, Editions Messidor-Temps actuels.

■ L'auteur démonte des mécanismes idéologiques et politiques dans le climat de « bienveillance » du précédent septennat et en Europe occidentale. Puisant dans la vaste et triste réalité quotidienne une assez extraordinaire documentation, il relie les fils qui conduisent à la banalisation du nazisme, à la « révision » de l'histoire, à la renaissance de l'idéologie raciste.

Chante-Sahel, par Laureine Valtis, Silex Editions.

■ Poèmes, fables, comptines, saynettes ? Un charmant « bestiaire » haut en couleurs d'une région que l'on n'entend pas souvent chanter. (Prix 1980 de l'Agence de coopération culturelle et technique).

Sachso, par l'Amicale d'Orianenburg-Sachsenhausen, Editions Plon/Terre humaine.

■ Dix ans de travail ont nourri ce livre pour que le monde, les Français en particulier, n'oublient pas l'enfer vécu par les déportés dans ce camp nazi : martyrologue des 8000 détenus français ; la moitié des 200 000 déportés, de vingt nationalités, ont laissé leur vie (et combien d'autres leur santé ?).

Ecrits spirituels, par l'émir Abdel Kader, Editions du Seuil.

■ Le grand résistant algérien à l'invasion sauvage des Français.

Islam et Chrétienté, de Simon Jargy, Editions Presses Orientalistes de France.

■ Voici l'un des essais les plus ouverts et les plus intelligents sur les rapports entre l'Islam et le christianisme, sur l'étroite influence du christianisme, en particulier celui des Sémites orientaux, sur la naissance de l'Islam, cela sur un fond d'antagonisme vigoureux comme seuls deux rejetons de la même famille peuvent en connaître.

L'Afrique du Nord dans l'Antiquité, par F. Decret et M. Fantar, Editions Payot.

■ Avant le Maghreb arabe, berbère et musulman connu aujourd'hui, qui peuplait la région ?

Ecrivains de Tunisie, anthologie de textes, par T. Baccar et S. Garmadi, Editions Sindbad.

■ Tout le monde, ou presque, va dans un aimable pays ensoleillé, de vieille civilisation, qui s'appelle la Tunisie ; mais sait-on ce que les écrivains tunisiens écrivent, ce qu'ils pensent, à quoi ils rêvent ?

Réforme et révolution chez les Musulmans de l'empire russe, par H. Carrère d'Encausse, Editions Presses de la Fondation des Sciences Politiques.

■ Cet ouvrage savant et passionnant retrace la phase de l'impact, d'abord du modernisme russe, lors de la conquête coloniale russe, sur les peuples musulmans d'Asie centrale, puis le cheminement du marxisme dans cette région du monde.

Tchaka, une épopée bantoue par Thomas Mofolo, Ed. Gallimard.

■ Thomas Mofolo (1876-1910) ignore délibérément la volonté de Tchaka, de rassembler le peuple noir pour lutter contre l'invasion des blancs en Afrique australe. Dans ces conditions, il se transforme en un tyran sanguinaire qui voulait s'élever à la hauteur des dieux.

Le pillage de l'Amazonie, par Jean Eglin et Hervé Théry, Petite collection Maspero.

■ Dans le vain espoir de combler son énorme dette extérieure, le gouvernement militaire brésilien vend au rabais la forêt amazonienne aux compagnies multinationales qui, à coups de bulldozer et de massacres d'Indiens, ont engagé la mise en coupe réglée de la plus grande forêt de la planète.

THEATRE

Richard II, de W. Shakespeare par le Théâtre du Soleil à la Cartoucherie de Vincennes.

■ Un grand merci à Ariane Mnouchkine et à toute sa troupe pour l'abondante moisson d'images poétiques et mordorées et flamboyantes qu'elles nous offrent. Au travers des prismes japonais du nô, du kabuki nous découvrons en outre cet auteur sans cesse réinventé, toujours actuel qu'est Shakespeare. Et ces prismes ne nous livrent pas du tout une mièvre japo-niaiserie exotique.

EXPOSITIONS

La Bibliothèque Nationale présente, jusqu'au 31 mars, dans la salle Mortreuil, un choix de soixante-dix affiches révolutionnaires de mai 1968, choix effectué parmi l'importante collection qu'elle possède. Cette exposition est complétée par des affichettes de la majorité de l'époque, et divers documents, photographies et tracts, dont on sait qu'il y eut alors une profusion.

CINEMA

El Salvador : un nouveau Vietnam, de Glenn Silber.

■ Avec des documents pris sur le vif, ce film illustre la manière dont les Etats-Unis préparent actuellement un nouveau Vietnam au Salvador. Primés dans les festivals internationaux de Chicago, Leipzig, La Havane, Bilbao, nommé pour l'Oscar 82, il sera présenté au Festival d'Amiens et sortira à Paris le 31 mars.

DISQUES

Pablo Moses : Pave the way (Island Phonogram 6313 263).

■ Cet album ne décevra pas ceux qui connaissent le précédent disque de Pablo Moses : *A song*.

Bob Marley : Chances are, (WEA K 99 183)

■ *Chances are* est-il un album de Bob Marley ? WEA répond oui, Phonogram, non. Qui faut-il croire ? Toujours est-il que les huit titres de l'album ont tous été enregistrés il y a plus de dix ans.

Scientist : Rids of the world of the evil curse of the vampires, (Greenleeves GREL 25) et **Princes Far I ; Voice of thunder** (Trojan TRLS 204).

■ Deux galettes de reggae assez surprenantes. Pour Scientist, c'est le quatrième disque de *Reggae-Epouvante* (à écouter dans le noir, de préférence). Le résultat n'est pas très dansant mais ne manque pas d'originalité.

Prince Far I est un vieux du métier. Il reste depuis toujours un des maîtres du *talk over*. Aucun artifice dans la voix. Rien que le poids de la musique et le choc des textes.

M'Bamina : Expérimental. Nouvelle version (Paco Rabanne Design PRD 002).

■ Après un départ phonographique assez difficile, *M'Bamina* (la foudre) sort un disque qu'il sera difficile d'ignorer.

REVUES

Musiki. ■ Manu Dibango avait bien tenté, il y a quelques années, de lancer en France un mensuel de musique africaine. Depuis quatre ans, *Black magazine* a cessé de paraître. Il est remplacé par *Musiki*, un nouveau mensuel qui publie aujourd'hui son numéro deux.

Notes réalisées par Claude RICHARD, Robert DECOMBE, Yves THORAVAL, Marc MANGIN, Robert PAC, Alain RAUCHVARGER.

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce

SIEGEL

fabrication
prêt à porter

168, Rue Saint-Denis - 75002 PARIS

Téléphone : 233 71.49

COMMERCE ET PAIX

D'assez vives polémiques ont entouré la conclusion par la France de contrats d'approvisionnement énergétique, avec l'URSS et avec l'Algérie. Chacun d'eux soulevait des questions particulières, quant au fond, liées à l'indépendance économique du pays et à ses moyens de développement ; à la qualité des rapports commerciaux dans une période de tension ; au contenu de nouvelles relations commerciales qu'implique un ordre économique mondial nouveau, etc.

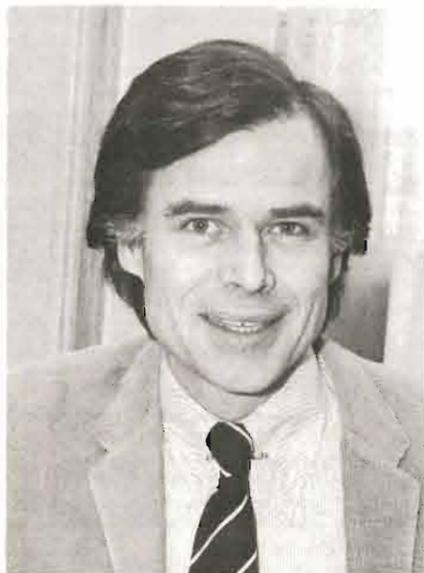
Le commerce international, dans ce monde tout en interpénétrations, tient une grande place dans la vie des pays. L'examen attentif des balances du commerce extérieur en témoigne. Mais quelques grandes nations occidentales le dominent, font la loi.

Alors, le commerce doit-il continuer à être une arme des plus forts pour soumettre les autres ou bien doit-il être adapté à cette nécessité que sont des relations développées sur une base d'égalité dans l'intérêt réciproque.

En un mot, « le commerce international sert-il la paix ? »

Pierre Luc SEGUILLON

Rédacteur en chef de Témoignage-Chrétien



Fallait-il passer accord avec les Soviétiques pour notre approvisionnement en gaz ? Non, répondait-on dans l'opposition : il convient de punir l'URSS pour son intervention

déguisée en Pologne. Non, répondait-on souvent à gauche, car l'on trahit de la sorte la solidarité du peuple français avec le peuple polonais.

Fallait-il, de même, signer avec Alger ? Non, affirmait-on souvent dans l'opposition, car ce gaz algérien est trop cher payé. Oui, rétorquait la majorité parce que particulièrement sensible à la nécessité de construire un nouvel ordre économique fondé sur la rétribution à leur juste prix des matières premières du Tiers-monde.

Le nouveau gouvernement a ratifié l'un et l'autre de ces deux accords. Et, à nos yeux, il a bien fait. Même s'il n'a pas su expliquer correctement ce double choix. Un choix qui est, tout à la fois, économique et politique et doit être interprété à la lumière du projet global de la gauche dans ce pays.

Parvenue au pouvoir le 10 mai dernier, en effet, la gauche se propose d'inaugurer en France, démocratiquement, un changement de société dans un environnement international qui ne lui est pas, a priori, favorable. Pour ce faire, elle doit préserver et élargir la marge d'indépendance économique et politique de notre pays sur la scène internationale.

L'indépendance économique ? Contrairement à ce qui a été parfois affirmé, le contrat de gaz passé avec l'URSS permet une diversification de nos approvisionnements à un moment où 51 % de notre pétrole est fourni par les grandes compagnies internationales et par l'Arabie Saoudite. Quant à l'accord ratifié avec l'Algérie, même s'il représente un coût plus lourd pour la France, à court terme, il constitue une première tentative de désenclavement d'un marché international régi par le dollar.

L'indépendance politique ? S'il veut préserver sa liberté d'action sur la scène internationale et sa capacité de construire son destin sans ingérence extérieure, notre pays a besoin que soit maintenu un certain équilibre entre les deux Grands ; il n'a aucun intérêt à une détérioration de la détente.

Prétendre participer à une sorte de blocus économique de l'Union soviétique - l'expérience l'a prouvé - n'infléchirait en rien son attitude envers ses satellites et, particulièrement envers la Pologne. En revanche, contribuer à l'isolement de l'URSS et favoriser la renaissance d'un climat de tension et de guerre froide serait néfaste tant pour le peuple polonais que pour l'avenir de notre pays. Un climat de guerre froide, en effet, ne peut qu'encourager le Kremlin à accroître son contrôle sur les démocraties populaires. Il ne peut aussi qu'encourager les Etats-Unis à exiger un resserrement des rangs de l'Alliance atlantique et un alignement de ses membres sur la politique américaine. Favoriser la détente, au contraire, est pour la France, le seul moyen actuellement d'aider le peuple polonais à

recouvrer ses libertés et à choisir son destin en dehors de toute ingérence extérieure. C'est aussi la condition, pour notre pays, d'une politique de non-alignement.

Dans cet esprit, le resserrement de nos liens économiques avec un pays non aligné comme l'Algérie, sur la base d'une nouvelle conception des échanges économiques vient étayer la démarche originale française sur la scène internationale.

Le choix de ce double contrat ne relève donc pas d'une vision purement économiciste. Il ne ressort pas non plus d'un principe a priori selon lequel le commerce servirait automatiquement la paix. C'est un choix réaliste, fondé sur une évaluation concrète des rapports de forces existant au plan international, et adopté en fonction d'un projet global : le progrès de la démocratie en France et dans le monde. En ce sens même, ce choix nous apparaît politique et moral.

Henri BARTOLI

Professeur d'économie du travail à l'Université de Paris-I.

Les accords économiques passés récemment entre le Gaz de France et l'URSS, puis l'Algérie, étaient envisagés de longue date, puisqu'ils avaient été mis à l'étude par le gouvernement antérieur. C'est dire que ces accords correspondent à une nécessité, et que les besoins énergétiques français ne peuvent que nous pousser à diversifier nos sources.

Il n'y a pourtant pas de séparation possible entre l'économie et la morale. Dès qu'on est aux prises avec les problèmes économiques, on doit prendre en compte les valeurs morales et les points de vue éthiques véhiculés par le commerce. Mais la nécessité d'enretenir des rapports avec un pays, sans qu'on puisse vérifier dans sa pratique tous les points de vue moraux, s'inscrit depuis toujours dans l'histoire.

L'URSS commerce avec le Chili, et la France a fait de même avec l'Espagne franquiste. Il faut simplement tenter un compromis. Il ne fallait pas entretenir de relations avec l'Italie pendant la guerre d'Ethiopie, ni avec Pinochet. Mais qui veut faire l'homme fait la bête, et à rompre les relations avec tous les pays qu'on désapprouve, on risque fort de se retrouver avec une zone très réduite de partenaires. Et l'autarcie est une formule absurde, propre aux régimes totalitaires. C'est pourquoi, il faut croire à l'ouverture des nations sur les autres, dans la perspective d'un nouvel ordre économique international. Tel qu'on l'ébauche, il ne correspond pas à nos vœux, car il est dominé par l'impérialisme, les préoccupations monétaires et les entreprises

multinationales. Ce nouvel ordre devrait être fondé sur les valeurs du travail.

Le commerce peut donc servir la paix. La grande idée libérale du XIX^e siècle sur la division du travail était juste quant au fond, mais utilisée par le capitalisme libéral, pouvait aboutir qu'à la domination impérialiste. Un nouvel ordre économique mondial pourrait fort bien reprendre cette idée à son compte, et servir la paix, à condition de se fonder sur les besoins réels des peuples.

Yves GRENET

Economiste



Dès la préhistoire (qui a connu des échanges intenses sur de grandes distances) et l'Antiquité, le commerce est apparu, dans les relations entre les peuples, comme la principale alternative à la guerre. Après le Moyen-Age, il a amené ces relations à s'ouvrir au monde entier : c'est à la volonté commerciale de trouver la route des épices que l'on doit en effet la découverte des Indes Orientales (Asie) comme des Indes Occidentales (Amérique).

Mais comme ces grandes découvertes l'ont prouvé, le commerce a souvent aussi précédé la colonisation, donc ouvert à la conquête et même à la guerre. Le commerce n'établit donc de véritables relations pacifiques entre les peuples que s'il est exempt de volonté de domination et basé sur l'intérêt réciproque.

Le rejet du commerce, l'autarcie préconisée dans la première moitié du XX^e siècle par les Etats fascistes n'était qu'un prélude à leur politique de pillage et de guerre. Plus personne de nos jours, protectionniste ou libre-échangiste, ne met en doute la nécessité du commerce, même pour les plus grandes puissances. Que deviendraient les Etats-Unis sans leurs importations d'énergie ou l'URSS sans celles de machines et de céréales ?

Dans les relations entre pays occidentaux, on fait bruyamment profession de libre-échangisme, mais celui-ci est en réalité fortement teinté de protectionnisme tant aux Etats-Unis que dans la C.E.E. La crise, dont la fin n'apparaît pas, pousse d'ailleurs, en ce début des années 80, à un renouveau du protectionnisme, lequel peut rapprocher d'une « guerre économique », qui évidemment ne servirait pas la paix.

A propos du commerce entre l'Est et l'Ouest, deux tendances s'affrontent au sein de ce dernier. Les uns, particulièrement bien représentés par les Etats-Unis, voudraient restreindre le commerce avec l'URSS afin d'entraver son développement et d'accroître les tensions chez elle ; ils utilisent le douloureux problème polonais pour s'opposer à la construction du gazoduc vers l'Europe et réactiver le COCOM, chargé d'établir la liste des biens à ne pas commercialiser avec l'Est.

Les autres souhaitent que les échanges se poursuivent, industriels ou agriculteurs américains et européens, qui y ont intérêt ou simplement gens persuadés qu'il ne faut pas restreindre les relations commerciales ou autres entre les peuples. La première attitude conduit à la guerre froide, elle accroît le danger d'une troisième guerre mondiale. La seconde apparaît plus responsable, elle sert la paix.

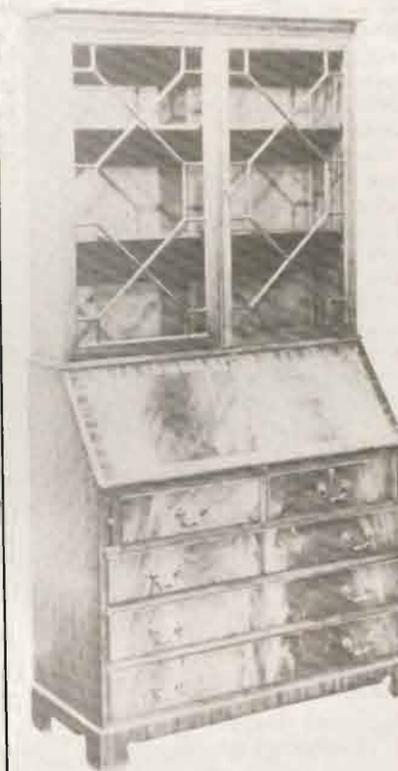
Avec les pays en voie de développement, il existe encore trop d'échanges inégaux, de privilèges à sens unique. L'habitude s'est instaurée de leur acheter à bas prix leurs matières premières, et de leur vendre cher les biens manufacturés occidentaux, si bien que, lorsque le pétrole a atteint un juste prix en 1975, cela a fait l'effet d'un coup de tonnerre. Il ne pourra pourtant y avoir de nouvel ordre économique international que si le commerce avec ces pays repose sur des bases de justice, que s'ils ont à leur tour la possibilité de s'industrialiser pour eux-mêmes. C'est aussi, une condition de la paix.

Enfin, un commerce particulier doit retenir l'attention : celui des armes. Beaucoup de pays en voie de développement ont été entraînés dans la course aux armements. Ils se sont équipés militairement en vue de conflits entre eux ou avec d'autres (la plupart des 120 conflits qui ont éclaté depuis la Seconde Guerre mondiale ont éclaté dans le Tiers monde). La France tient une place considérable comme fournisseur d'armes, armes qui ont servi trop souvent une répression coloniale (colonies portugaises), raciste (Afrique du Sud), ou autoritaire (Amérique latine) pour que l'on ne demande pas une limitation de ces livraisons. Le moins que l'on puisse dire, en effet, c'est que ce commerce là n'a pas vocation première à servir la paix.

IMPORTATIONS DIRECT MEUBLES ANGLAIS ANTICA

CREDIT GRATUIT OU REMISE 10 %

114, avenue de Paris
94300 VINCENNES
Tél. : 365.73.05



PRIX TRÈS ÉTUDIÉS SUR LES BIBLIOTHÈQUES - BUREAUX - MEUBLES - TÉLÉ - HIFI - TABLES ET SIÈGES - SALONS ET MEUBLES D'APPOINT

arbois

la 1^{re} agence de l'objet à service complet

11 bis, impasse abel varet 92110 clichy - tél. 731.47.00
téléx public paris 250 303 arbois n° 118 - 0368

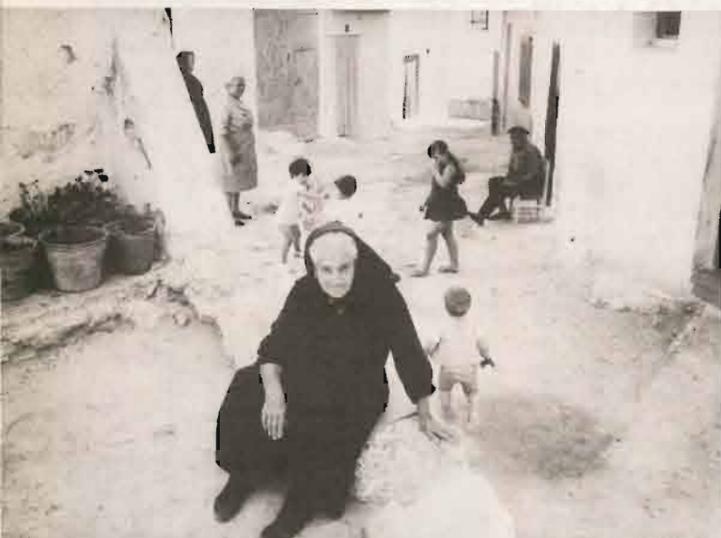
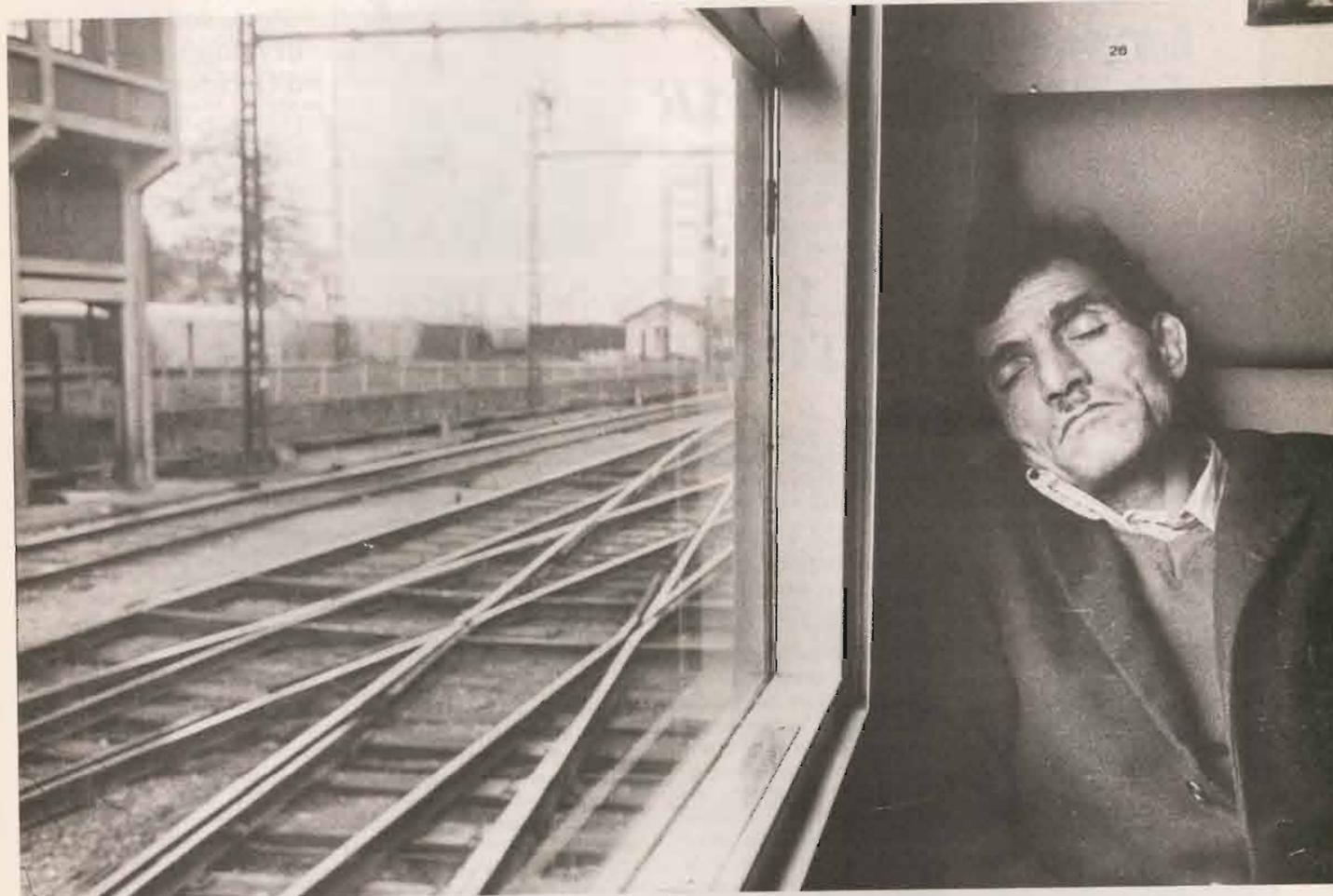


toute son équipe vous adressent
leurs meilleurs vœux
Tél. : 548.14.78
28, 30, 32, rue du Jour Paris 6^e

- Les plus beaux cadeaux de naissance
- Les plus belles chaussures pour bébés
- Les listes de naissance



ERIC CUVILLIER



GUY LE QUERREC-MAGNUM

Métro, expo, photo

Ces travailleurs étrangers côtoyés dans le métro, partie intégrante de notre univers quotidien, de notre société, en fait, on les connaît bien peu.

La RATP et le MRAP, conjointement, présentent du 12 au 28 mars une exposition, *Peuples d'ici et d'ailleurs*, au métro Châtelet-Les Halles, regroupant les productions de dix photographes ; elle permet d'en apprendre davantage. Participation à la *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale* décidée par l'ONU, cette exposition se veut un voyage à l'intérieur de la vie de l'immigration en France et aussi à travers les pays d'origine et leurs civilisations. Des images pour une meilleure compréhension.

Photographes : Eric CUVILLIER, Xavier LAMBOURS, Abdelhak SENNA, Christian MAYAUD, Christian VIDAL, Michel ZOLADZ, et, pour l'agence Magnum : Martine FRANCK, Gilles PERRES, Guy LE GUERREC, J. R. SALGADO.

XAVIER LAMBOURS



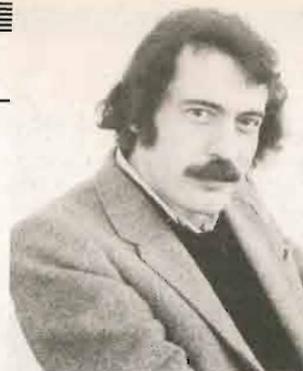
MICHEL ZOLADZ



MARTINE FRANCK-MAGNUM

La parole à... Jean-François VILAR

Jean-François Vilar, ancien journaliste, collaborateur de *Différences*, s'est vu décerner le « Grand Prix du Roman noir Télérama 1982 » pour son livre *C'est toujours les autres qui meurent* (Fayard-Noir). Jean-François Vilar aime son Paris, ses rues.



SOUS LEURS PAVÉS NOTRE HISTOIRE

Bien comprendre cette évidence : ils nous ont volé la ville. De Halles en Belleville en passant par Javel, sans parler du XIV^e. Ils nous dépossèdent. On le sait puisqu'on se bat. Un peu. Je veux dire : puisqu'on signe. Une pétition, un appel au secours. Nous avons tous donné. Chanson connue, bagarres perdues. Au bout du compte, bulls et caterpillars ont toujours le dernier mot.

Pourtant : sous leurs pavés, c'est notre histoire. Pas notre plage. Pas vraiment. Seulement ce point précis de la falaise de pierre et de béton (de béton le plus souvent) où notre pauvre vague insistante n'en finit pas de se briser. Mais en rongant à chaque fois un petit peu de la matière dure, compacte, de l'ennemi.

Promenez-vous dans Paris, notre Paris, bon sang ! Et, par exemple, tâchez d'y trouver une plaque, un monument célébrant, disons... la Commune. Oh ! Je sais ! Je sais bien. 1) Les plaques commémoratives, nous n'en avons rien à faire. 2) Quand il faut y sacrifier, le rituel, il y a toujours... le mur des Fédérés.

Les Fédérés... les martyrs ?

Plus simplement les copains. Vous et moi. Mais ils ont, nous avons un Mur. Admis, bien localisé. « Ghettoisé ».

Tellement d'ailleurs que c'en est une concession. Mais comme on dit dans les cimetières : à perpétuité. Concession, com-

promis : on veut bien nous concéder la défaite, l'écrasement, le sang. Braves gens !

Seulement... la Commune puisqu'on en parle... : trente mille morts ouvriers dans Paris pendant la Semaine Sanglante (plus que pendant les années de la Grande Terreur !). Ça fait quand même beaucoup ! Et cela a continué : tueries et déportations. Où ? Partout. Au Père Lachaise, comme chacun sait. Mais aussi au Luxembourg et à la Concorde, à Polytechnique, aux Catacombes, boulevard Voltaire. En fait, lisez Lissaragay : partout, partout, partout.

A tel point que si, un instant, on pouvait revoir ce Paris là serait rouge de sang. Pas une rue qui ne soit celle d'un massacre. Rouge ! Est-ce clair ?

Ce Paris qu'on nous vole. Tout ce Paris, pierre par pierre, immeuble par immeuble. Qui nie, oublie, les morts de la Commune, les camarades, les copains. Là, je parle de la Commune. Mais il est bien entendu qu'on pourrait tout aussi bien parler de la « Grande Rafle » (celle du Vel' d'Hiv'), ou des massacres d'ouvriers algériens en octobre 1961 (en pleine ville et dans l'indifférence générale : la plus grande tuerie depuis... 1871). Soit dit en passant les morts en sursis de la rafle juive et de la rafle arabe se sont retrouvés parqués, un temps, au même gymnase Japy,

dans le XI^e. Rien ne commémore cette fraternité historique. Rien.

Plus de traces. Parler de la Commune, c'est aussi parler des morts de Charonne.

Plaques et commémorations : tout cela est dérisoire, nous sommes d'accord. Soit. Mais pour autant, contre Haussmann (les boulevards guerriers) et Pompidou (ben oui) : on ne peut pas toujours se contenter de siffloter, malin, perdant, le **Temps des Cerises**.

Tout cela pour dire que la ville est une mémoire et qu'il y va d'une identité à retrouver. Faites le compte. Combien d'avenues, de place, de rue Thiers (le massacreur) ? Et quoi pour nos camarades Delescluzes, Louise Michel, Vallès, etc. ? Ces petites choses là, assez symboliques j'avoue, balisent notre vie quotidienne. Mais ne nient-elles pas notre différence ? Thiers contre Louise Michel : je choisis mon camp, ma rue. Voyez le nom des rues, dans Paris : ils nous nient avant de nous massacrer. A l'occasion.

Jean-François VILAR

PS : ... Mais tout ce billet est fait pour conduire à ce « post-scriptum ». Il faut lire absolument **Sang de la Commune** de Chantal Montellier et Pierre Charas (éditions Futuropolis) : tout ce que Paris a de vraiment vivant, au coin des rues, est là. Et cet album est... comment dire ? Une carte d'identité.

Les « sous-développés » d'Occident

« Chez nous, malgré le chômage et l'inflation, vous mangez à votre faim. Là-bas, dans vos pays du Tiers-monde, ils meurent par milliers de la malnutrition, du sous-développement ; donc vous ne devez pas vous plaindre ».

Combien de fois ai-je entendu cette phrase en France ? A la télé française, allemande ou anglaise, on montre des enfants très maigres en train de boire un peu de lait ou de bouillie ; dans les journaux, des photos d'enfants squelettiques occupent des pages entières ; ce sont généralement des petits « noirs » (africains) ou des petits « jaunes » (asiatiques).

On ne voit jamais des photos de petits Européens ou « blancs » victimes de la malnutrition. Est-ce que cela signifie l'absence de la malnutrition dans le monde « occidental » ? Cette question mérite d'être posée objectivement parce qu'on est en train de se servir de la misère des autres pour masquer l'injustice sociale en Europe ou en Amérique du Nord, pour voiler les conditions des gens du Quart monde occidental.

Au lieu d'exposer les sous-développés selon leur couleur ou leurs origines, il faut les aider partout où ils vivent sur terre, quelle que soit leur « race ». Ceux qui croient que la malnutrition et le sous-développement appartiennent à une catégorie de pays précis, se trompent ou veulent masquer leur misère.

La malnutrition c'est quoi ?

La malnutrition, c'est la carence qualitative ou quantitative dans la nutrition, c'est-à-dire dans cette fonction élémentaire des êtres, consistant à absorber des aliments pour en former la substance même de leur corps par la digestion et l'assimilation. Manger de la viande aux hormones, consommer des conserves pleines de colorants et de conservateurs actifs, c'est aussi être victime de la malnutrition. Ils sont nombreux en Europe ceux qui n'ont pas les moyens d'éviter les produits alimentaires de mauvaise qualité que l'industrie capitaliste déverse sur le marché.

Le sous-développement, c'est quoi ?

C'est l'absence d'équilibre et d'évolution normale dans des conditions qualitatives et quantitatives ; ces conditions sont à la fois sociales, économiques, culturelles, psychologiques. Définir le sous-développement comme condition économique et culturelle propre aux pays dits du Tiers-monde, c'est dissimuler en Europe la misère de millions de travailleurs, de pauvres, de chô-

meurs, d'handicapés, de délinquants, de personnes âgées, d'enfants abandonnés.

Le sous-développement n'a pas de nationalité, de couleur, de race et d'origine géographique. C'est un mal qui frappe à l'échelle internationale les couches prolétaires. Mais la misère des « blancs » ou des Européens qui vivent au cœur du système capitaliste n'est pas conçue comme sous-développement.

Mamaïou NIANG
13 Aix-en-Provence

Pour la tolérance raciale

Dans le n°6 de *Différences*, un article d'Albert Memmi a le mérite de dissiper une confusion regrettable dans l'utilisation du mot « racisme ». Cet article se termine par le souhait d'une action commune avec toutes les victimes.

Pour aller plus loin dans ce sens, nous proposons une discussion entre les lecteurs de *Différences* à partir des réflexions exposées ci-dessous et des procédés mis ou à mettre en œuvre et à développer.

1°) Le racisme est avant tout une attitude d'esprit. 2°) Il faut distinguer entre cette attitude d'esprit et l'exploitation qui en a été faite, notamment : pour justifier le colonialisme ; pour créer des dissensions de clivage à l'intérieur d'une classe sociale ; pour exterminer des groupes.

3°) Il faut également distinguer entre cette attitude d'esprit et ses causes qui peuvent être : un sentiment de crainte ou de mépris non raisonné dû aux différences physiques superficielles ; une éducation séculaire tendant à créer ou à développer ce sentiment.

4°) Enfin, il faut distinguer entre l'attitude d'esprit et les actes racistes ponctuels qui en résultent, du fait d'une ambiance propice créée par cette attitude et maintenue par elle.

5°) Indépendamment de ces actes ponctuels, l'ambiance elle-même provoque ceux et souffrance morale chez les hommes qui y sont plongés (et parfois pas seulement les victimes).

6°) La réaction, souvent désagréable, des victimes entraîne un renforcement de l'attitude d'esprit raciste, et par contre-coup développe cette ambiance de fermentation.

7°) Les mesures juridiques dans le sens des Droits de l'Homme n'ont guère d'action directe profonde sur l'attitude d'esprit, mais donnent un appui légal pour en entreprendre la correction.

8°) Le seul remède profond, à longue échéance, est l'éducation au sens le plus large.

9°) Celle qui est dispensée par les établissements scolaires, et qui est indispensable, risque de ne pas avoir d'effet durable, si les adultes n'en reçoivent pas, simultanément, l'essentiel.

Car, pendant la période scolaire même, les tensions entre groupes d'âges risquent de mettre en cause cette éducation ; et lorsque les jeunes gens entrent dans le monde de compétition des adultes, ils sont enclins à perdre le bénéfice des sentiments altruistes qui leur ont été inculqués.

10°) Cette éducation des adultes doit tenir compte de l'encombrement constant et croissant que leur esprit reçoit de la complexité de la vie moderne, et de l'avalanche d'informations apportées par les médias.

Elles ne doivent pas se limiter à une minorité qui se choisit, mais doit atteindre la masse des indifférents.

Elle doit mettre en jeu la raison pour lutter contre l'irrationnel. 11°) C'est ainsi que l'on peut faire appel à la simple constatation que les valeurs morales essentielles sont vantées par les hommes de toutes les races, même par ceux dont le comportement personnel ne les respecte pas.

Cette universalité d'estime pour les valeurs morales constitue précisément un lien interracial fondamental, et la simplicité de son exposé doit permettre d'atteindre la masse des adultes au milieu de leurs préoccupations.

12°) Notre association, le C.L.E.R., à cet effet, a adopté deux procédés matériels : des affiches dont la partie principale contient un tel exposé et dont voici quelques-uns des libellés : *Tolérance raciale sans crainte ni mépris, A l'unanimité le Parlement a voté la loi pénale contre le racisme, Les hommes ont tous des défauts, n'en blamez aucune race, Immigrés et Français de tous origines, hommes de tous les peuples ont en commun : un monde vaste et profond celui des valeurs qu'ils pensent essentielles. Loyauté. Amitié. Joie de vivre. Amour familial. Hospitalité. Bon sens. Dignité humaine ;*

des panneaux routiers dont la brièveté d'inscription est compensée par leur modification partielle périodique susceptible d'être perçue des nombreux habitués des portions de routes concernées.

13°) Nous appelons les lecteurs à envoyer leurs avis et suggestions à *Différences* pour publication, dans l'espoir que notre action y trouvera des sources d'amélioration et de développement.

Raymond LAZARD
Président du C.L.E.R.
BP 205 24005 PERIGUEUX

FOURNITURES DIFFUSION

27, rue de Saintonge
75003 PARIS
Téléphone 272.15.31

Jean MARCOVICI
Président Directeur Général de la Sté mertel
Société d'Engineering spécialisée dans
la construction de
bâtiments industriels
et la rénovation de
magasins et bureaux.



HERTEL S. A.
282, Boulevard Voltaire
PARIS 11 - 379-76-60



Les Grands du Prêt-à-Porter
24 bis, rue Gambetta - 54000 Nancy - Tél. (8) 336.67.30

BOUTIQUE (cacharel)

8, cours de l'Intendance
33000 BORDEAUX
Tél. : 81.69.32

Centre Commercial
MERIADECK
Tél. : 98.54.36

8 mars

● Journée internationale des femmes: l'Union des femmes françaises présente, dimanche 7, un spectacle non-stop Porte de Pantin, avec notamment: Les Djurdjura, Marie-Paule Belle, Anna Prucnal, Guy Bedos.
● Le MLF, sous le thème *Paris, 8 mars 1982, grève générale, fête nationale des femmes*, organise diverses manifestations dans la capitale, dont une journée vidéo-cinéma expérimental au Centre Georges-Pompidou. Et, du 9 au 16: films rares de premières réalisatrices, à Chaillot; le 16 mars, au cinéma Le Bonaparte, débat. Rens. 329.50.75.

10-30 mars

● A Créteil, Choisy et Fresnes, Journées cinématographiques du Val-de-Marne, contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Une dizaine de films seront présentés.

11 mars

● Débat animé par M^c Henri Noguères, à 20 h 30, au Centre culturel de Boulogne-Billancourt (22, rue de la Belle Feuille), sur le thème: « La Ligue des Droits de l'Homme, hier, aujourd'hui, demain ». Rens. 707.56.35.

12 mars

● Débat à 20 h 30 à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, à l'occasion de la publication du n° 2 de la revue *Le genre humain*.

13 mars

● *Expression et répression des différences*: colloque organisé à Paris, Bourse du Travail (29 bd, du Temple, métro: République) par le MRAP, avec le concours de nombreuses associations. Quatre thèmes seront débattus: « normes » et « modèles » dominants; les diverses formes d'exclusion; celui qui exclut, celui qui est exclu; pour une approche positive des différences. Renseignements et invitations: 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. 806.88.00.

17-23 mars

● Au cinéma Saint-Séverin (12, rue St-Séverin, Paris 5^e), une semaine cinéma sur le thème: « Ces pays de la faim qui nous font vivre ». Séances à 14, 16, 18 et 20 heures. Cette semaine est organisée par: FASTI, MAN, Artisans du Monde Paris, Frère des Hommes Paris, UCODEP, UFC, le Centre de Documentation Tiers-Monde Paris, CEDETIM et Groupe Tiers-Monde Montparnasse. Rens. 878.55.54.

20-28 mars

● A l'ancienne gare de la Bastille,

à Paris, 8 jours de solidarité sur des thèmes tels que la paix, l'agriculture écologique, la communication, la faim, etc., sous l'égide de UCODEP, Frères des Hommes Paris, Artisans du Monde Paris, Terre des Hommes. Expositions, projections, débats toute la journée du samedi 27 mars, de 11 h 30 à 20 h. Rens. 878.55.54.

23 mars

● Débat à 20 h 30, au 32, rue Olivier Noyer à Paris 14^e, sur le thème: « Droite et extrême-droite, une menace toujours pré-

sente ». Participation de Madeleine Réberieux pour la Ligue des Droits de l'Homme, Jacques Lambalais pour l'Association Henri-Curiel, et Michel Briganti pour le MRAP.

4 avril

● « Homosexualité et racisme », c'est le thème d'une réunion-débat animée par Albert Lévy et les responsables du Centre du Christ libérateur (CCL) dont le thème est l'information et l'aide pastorale et psychologique pour les minorités sexuelles en France. A 17 heures, au 3 bis, rue Clairaut, 75017 Paris -Tél. 627.49.36.

Autour du 21 mars

Le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale donnera lieu, cette année, à une multitude d'initiatives des comités locaux du MRAP qui s'étaleront, en fait, sur plusieurs semaines. Nous signalons ici celles qui nous ont été annoncées:

3-21 mars

● A la bibliothèque de Castres, le comité local présente une exposition de dessins de presse et de bandes dessinées antiracistes.

13-20 mars

● Semaine Tsigane, organisée par le MRAP, l'Association départementale des Amis des gens du voyage et la municipalité de Meaux: samedi 13 à 16 h. Inauguration à la mairie de l'exposition de travaux et dessins faits par des Tsiganes (ouverte toute la semaine); à 20 h 30, à la M.J.C., soirée cinématographique, samedi 20, salle St-Faron, soirée tsigane avec chants, danses et musique.

18 mars

● Le comité de Nancy du MRAP organise une Nuit du cinéma antiraciste avec, au programme: *Allemagne mère blafarde*, *Pain et chocolat*, *Le mystère des 12 chaises*.

19 mars

● A Pau, le comité local annonce une soirée avec le film *Les Ambassadeurs* et la participation du Groupe Marocain de Pau. Rendez-vous au C.R.R.

20 mars

● Le comité de Paris 5^e/6^e tiendra une soirée cinéma-débat non-stop, de 18 h 30 à 2 heures du matin. A la Banque de l'Image (34, rue St-Séverin, 75005 Paris. Rens. 329.41.19.

● Le comité de Paris 18^e organise de 15 h à 22 h, salle St-Bruno, une journée d'animation musicale, avec le Groupe Nedjma, un atelier de maquillage; elle se terminera par un bal populaire.

● Le comité local de Paris 14^e invite les enfants étrangers du quartier pour une animation avec radio *Ado* au 24, bis rue Gassendi.

● Le comité de Chilly-Mazarin/Longjumeau organise une soirée à l'Auditorium de Longjumeau à 20 h 30 (entrée rue de la Peupleraie). Au programme: théâtre et animation avec une chorale arménienne et un conteur arabe, Ali Kirane Ben Azzouz.

● A l'appel du comité de Mulhouse, Fête de l'amitié entre les peuples, avec projection

du film tsigane *Rêves en rose*.

● A Nancy, le comité local organise une journée philatélique pour le premier jour du timbre émis à l'occasion de la Journée internationale de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale.

● A l'initiative de plusieurs comités du Sud-Ouest, semaine du film contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, à Oloron-Ste-Marie; projections et débats à Bordeaux et Mont-de-Marsan.

21 mars

● Le comité de Paris 10^e/11^e organise une fête de l'amitié entre les peuples, avec des groupes musicaux turcs, tunisiens, antillais, au foyer Picoulet, 59, rue de la Fontaine-au-Roi.

● Le comité de Paris 12^e organise une fête de l'amitié, avec projection de films, danses, etc. au Relais 59, 59 avenue Daumesnil.

● Le comité de Nice organise une journée du film antiraciste avec, notamment, au programme *Alambrista*, de R. Young.

● A Nancy, au Palais des Congrès, festival de folklore international, à l'initiative du comité local, 6 groupes: algérien, antillais, israélien, latino-américain, polonais, portugais.

des femmes

en mouvements

hebdo



le premier et le seul hebdo politique de femmes

Chaque samedi:
des informations pratiques,
politiques, culturelles;
des entretiens, des reportages,
des dossiers,
des analyses exceptionnelles.

Chaque samedi:
des nouvelles
des luttes des femmes
en France et dans
le monde entier

Chaque samedi en kiosque:
votre premier
hebdo politique.

des femmes hebdo
6 rue de Mézières
75006 Paris
222.60.74 - 72.73

PRÊT A PORTER FÉMININ

DEELIE

98, RUE D'ABOUKIR
75002 PARIS
TELEPHONE 233.90.16

MATT SPORTSWEAR
PRET-A-PORTER

84 rue de Turenne
75003 PARIS

Tél. : 271.19.11



LA VOIE DE L'INDEPENDANCE ENERGETIQUE.



Demain, 85% des transports
marchandises seront assurés
en traction électrique, sans avoir
recours au pétrole, grâce à l'énergie
des centrales hydroélectriques et
thermiques (nucléaire et charbon).

SNCF